
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 4

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 4

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
373. Au sujet de l'opération main-d'œuvre dans le secteur psychosocial :	13
a) Combien de personnes détentrices d'un baccalauréat et non-inscrites à un ordre professionnel ont-elles été embauchées depuis l'annonce de décembre 2021 ?	
b) Combien de personnes supplémentaires se sont inscrites au doctorat dans les disciplines de la psychothérapie depuis l'annonce des bourses d'études de décembre 2021 ?	
c) Combien d'agents administratifs se sont inscrits à la formation accélérée depuis l'annonce de décembre 2021, et combien seront embauchés à la suite de leur formation en 2022 ?	
d) Combien de nouveaux postes de stagiaires seront créés dans le réseau en 2022 et 2023, et quels sont les établissements régionaux qui n'offriront pas de stages ;	
e) Combien de nouveaux superviseurs de stages seront-ils formés et désignés en 2022 et 2023 et où seront-ils déployés ?	
374. Au sujet des projets-pilotes du PQPTM réalisés dans trois établissements régionaux au cours des trois dernières années :	15
a) Y aura-t-il des rapports d'évaluation de ces projets-pilotes et quand seront-ils publiés ?	
b) Dans ces trois régions, quel a été l'impact sur les délais d'attente pour obtenir un premier service ?	
c) Dans ces trois régions, quel a été l'impact sur les délais d'attente pour obtenir des sessions de psychothérapie, lorsqu'indiqué par l'évaluation des besoins du patient ?	
d) Dans ces trois régions, quelle a été la proportion des patients à qui l'on a prodigué des conseils au téléphone ou référer à un guide d'autosoins qui a ensuite été pris en charge par des centres de crise, les services psychiatriques des hôpitaux ou fait l'objet d'une intervention policière ?	
375. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2022 :	16
a) adultes ;	
b) aînés ;	
c) enfants.	

376.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle, selon la région sociosanitaire et au 31 mars 2022 :	18
	a) adultes ;	
	b) aînés ;	
	c) enfants.	
377.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TSA, selon la région sociosanitaire et au 31 mars 2022 :	22
	a) adultes ;	
	b) aînés ;	
	c) enfants.	
378.	Liste d'attente pour un premier service de réadaptation DI, DP et TSA (ventilation par région).	26
379.	Délai moyen d'attente pour une demande d'évaluation diagnostique de trouble du spectre de l'autisme et pour une demande d'évaluation globale des besoins, par région.	27
380.	État de situation et ventilation des sommes de 29 M\$ et de 1,25 M\$ annoncées le 21 mars 2017 en lien avec le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017 — 2022 ainsi que de la somme de 11 M\$ annoncée afin de réduire les listes d'attente.	28
381.	État de situation détaillé par mesure et par région, de la mise œuvre du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 et son impact sur les temps d'attente et la prise en charge.	30
382.	Listes d'attente par région et au total pour obtenir des services de répit, par catégorie (aînés, handicapés, etc.)	34
383.	Sommes réservées en 2020-2021 et en 2021-2022 pour développer des services de répit supplémentaires.	35
384.	Liste des organismes communautaires, par région, qui agissent auprès des personnes handicapées, et qui ont obtenu ou à qui l'on a donné, des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (par le biais du PSOC) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	36
385.	Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par région.	37
386.	Liste des centres de jour par région et liste d'attente pour les centres de jour, par catégorie (aînés, handicapés, etc.)	39
387.	Nombre de centres de jour ayant fermé leurs portes depuis le 1er avril 2021.	47
388.	Sommes réservées en 2022-2023 pour l'ajout de services de centres de jour.	48
389.	Listes d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	49
390.	État de situation et échéancier concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976 par le ministre du Travail. Actions posées en 2021-2022 pour faire avancer ce dossier.	50

391. État de situation concernant les mesures favorisant l'accessibilité universelle des commerces, incluant le nombre de demandes d'aide financière reçues et les sommes versées, par région. 51
392. État de situation concernant les différents travaux entamés par le MSSS pour la transition des enfants autistes à l'âge de 18 ans. 53
393. État de situation, liste des rencontres, études, correspondances et analyses concernant la mise à niveau de l'aide financière aux familles naturelles d'enfants handicapés à celle des familles d'accueil. 55
394. Concernant le *Plan d'engagements gouvernementaux : Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité (PEG)*, pour chacun des 12 engagements, veuillez nous indiquer : 56
- a) L'investissement total du Plan 2021-2024 et les sommes provenant de nouveaux investissements ;
 - b) Le ministère/organisme responsable de l'engagement ;
 - c) Si l'engagement est nouveau ou bien s'il était déjà prévu dans un autre plan d'actions des ministères, organismes et municipalités. Si oui, veuillez nous identifier où cet engagement se retrouve.
 - d) Le montant prévu par année pour l'engagement en indiquant les nouveaux investissements ;
 - e) Le montant investi en 2021-2022 ;
 - f) L'état d'avancement de l'engagement ;
 - g) La liste des groupes qui ont été consultés pour la réalisation du Plan en indiquant le nom du groupe ou de l'organisme, la date de la consultation et les personnes consultées.
395. Concernant le *Centre d'autisme À pas de géant*, veuillez nous indiquer : 60
- a) L'état d'avancement du projet ;
 - b) Les sommes transférées par le ministère en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
 - c) L'échéance de réalisation du projet.
396. Concernant la transition des jeunes autistes vers l'âge adulte, veuillez nous fournir : 61
- a) La liste des travaux effectués par le ministère pour faciliter la transition ;
 - b) Les avis, analyse, note, étude, recherche ou tout autre document concernant ce sujet ;
 - c) La liste des rencontres effectuées à ce sujet en indiquant la date, l'organisme ou les personnes rencontrées, l'objet de la rencontre ;
 - d) Toutes les mesures annoncées ou mises en place afin de faciliter la transition vers l'âge adulte.
397. Veuillez détailler la ventilation des sommes investies en 2020-2021 et 2021-2022 pour bonifier les soins et services aux personnes handicapées et les prévisions pour 2022-2023. 62

398.	Concernant le <i>Programme de soutien à la famille d'une personne ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme</i> , veuillez nous indiquer pour 2021-2022 :	63
	<ul style="list-style-type: none"> a) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle ayant eu accès au programme, ventilé par région ; b) Le nombre de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, ventilé par région ; c) Le nombre moyen d'heures octroyées à une personne ayant une déficience intellectuelle, ventilé par région ; d) Le nombre moyen d'heures accordées à une personne sous le spectre de l'autisme, ventilé par région ; e) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle sur la liste d'attente, ventilé par région ; f) Le nombre de personnes sous le spectre de l'autisme sur la liste d'attente, ventilé par région. 	
399.	Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant des subventions octroyées par organisme, par région, par mois et au total, en 2021-2022. Détailler les montants selon le mode de financement (à la mission globale, entente de service ou spécifique et projet) et préciser la typologie et la catégorie de chaque organisme.	64
400.	Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	65
401.	Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.	66
402.	Liste des organismes qui sont reconnus au PSOC, mais qui sont en attente de financement, par région. Indiquer aussi le nombre de demandes de reconnaissances reçues, par région.	67
403.	Subventions accordées à des organismes communautaires œuvrant auprès des hommes, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	68
404.	Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action en santé et bien-être des femmes 2020-2024 en précisant les organismes communautaires ayant reçu des sommes et le mode de financement (mission, projet ou entente de service).	69
405.	Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	70
406.	État de situation et sommes dépensées pour le <i>Programme québécois universel de dépistage de la surdité</i> .	71
407.	État de situation et avancement au sujet de la réforme du PSOC.	72
408.	Crédits octroyés et dépensés en matière de sécurité alimentaire et aux banques alimentaires. Fournir les besoins financiers de ces organismes.	73
409.	Nombre d'adoptions en cours et complétées en 2021-2022 selon le pays d'origine de l'enfant.	74
410.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation préadoption en 2021-2022.	77
411.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation post-adoption en 2021-2022.	79
412.	Liste des établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi post-adoption.	81

413.	À la suite des modifications apportées par la Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements (113), indiquer le nombre de refus de communication de l'identité, ou de contacts inscrits, ventilés selon s'il s'agit d'une adoption antérieure au 16 juin 2018 ou non.	83
414.	Pour chacun des employés de l'État qui travaillent en protection de la jeunesse et qui relèvent du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.	84
415.	Pour chacun des employés de l'État qui travaillent en protection de la jeunesse et qui relèvent du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.	85
416.	État de situation et bilan de la révision du <i>Manuel de référence sur la protection de la jeunesse</i> pour donner suite aux modifications apportées à la LPJ en octobre 2017.	86
417.	État de situation et bilan de la révision des différents outils d'information à l'intention des jeunes, des parents, des partenaires et de la population (5 brochures et dépliant) pour donner suite aux modifications apportées à LPJ en octobre 2017.	87
418.	Concernant la <i>Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire</i> :	88
	a) état de situation sur la modification de la LPJ afin que la non-fréquentation scolaire devienne un motif d'intervention pour la DPJ ;	
	b) état de situation sur l'entente-cadre qui devait guider les établissements et les centres de services en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.	
419.	État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen des enfants et du nombre de familles d'accueil, au 31 mars 2022, ainsi que les prévisions pour 2023.	90
420.	État de situation des travaux en cours visant à rétablir l'écart entre l'aide financière versée aux familles naturelles et aux familles d'accueil de personnes handicapées d'âge mineur et majeur.	91
421.	Le nombre de professionnels engagés en protection de la jeunesse via la plateforme Je contribue en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	92
422.	Le nombre total de professionnels en protection de la jeunesse pour l'année 2021-2022.	93
423.	Le nombre de professionnels en protection de la jeunesse ayant quitté ou en arrêt de travail pour l'année 2021-2022.	94
424.	État de situation, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	96
425.	État de situation pour 2021-2022, par région administrative, du nombre de signalements reçus et retenus en protection de la jeunesse. Indiquer le motif du signalement.	97
426.	État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de places manquantes dans les centres jeunesse, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	98

427.	État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de places créées dans les centres jeunesse, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	99
428.	État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre d'enfants sur la liste d'attente, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	100
429.	Le délai de traitement moyen entre la réception du signalement et le début de l'évaluation, par région administrative, pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	101
430.	État de situation pour 2021-2022 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.	102
431.	Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année ainsi que les prévisions pour 2022-2023, pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	104
432.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	105
433.	Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	106
434.	Pour chaque année par région du Québec, la moyenne de dossiers, de protection de la jeunesse, confiés à chaque intervenant, ventilés selon le type d'intervention (évaluation/application des mesures).	107
435.	Pour chaque année, par région du Québec, à l'application des mesures, la moyenne des rencontres par mois et/ou semaine, et/ou année, avec l'enfant, et/ou sa famille ayant un suivi avec la DPJ.	108
436.	Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse en 2021-2022.	109
437.	Budgets octroyés aux centres jeunesse (CISSS et CIUSSS — direction responsable des programmes préalablement administrés par les centres jeunesse) en 2022-2023.	110
438.	État de situation quant au déploiement du programme d'intervention en négligence dans chacune des régions du Québec ; ventilation des sommes qui y sont consacrées.	111
439.	État de situation et bilan concernant les mesures d'isolement en centre jeunesse ouvert en lien avec la loi 99, <i>Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions</i> , par établissement et par installation.	113
440.	Crédits budgétaires alloués en 2021-2022 et prévus en 2022-2023 afin de mettre en œuvre les recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens) ainsi que les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et les recommandations du rapport Laurent.	114
441.	État de situation et bilan du programme qualification jeunesse, par établissement ou installation ;	115
	a) Sommes et ventilation des montants alloués au programme, par établissement ou installation ;	
	b) Nombre de participants qui ont eu accès au programme, par établissement ou installation ;	
	c) Nombre de participants qui ont quitté le programme à l'âge de 19 ans, par établissement ou installation ;	

442.	État de situation–du groupe d’action interministériel assurant la mise en œuvre des recommandations du rapport Laurent. Ce comité implique les ministres de la Justice, de la Famille, de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur, du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que des Affaires autochtones. Indiquer :	117
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les dates des rencontres ; b) La liste des participants ; c) Les ordres du jour ; d) Les procès-verbaux ; e) L’échéancier des travaux concernant chacune des 65 recommandations qui se déclinent à près de 250 actions. 	
443.	État de situation concernant les ententes entre la Direction de la protection de la jeunesse et le ministère de l’Éducation concernant la scolarisation des enfants au Nunavik hébergés en centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté.	121
444.	État de situation concernant l’investissement de 10 M\$ afin d’améliorer le soutien clinique des familles d’accueil jeunesse : Indiquer, par région administrative :	122
	<ul style="list-style-type: none"> a) Le nombre de postes crée au soutien clinique des familles d’accueil ; b) Les ajouts à la bonification de la qualité des services rendus aux jeunes hébergés ; c) Les actions posées concernant l’amélioration de l’attraction et la rétention des familles d’accueil ; d) La liste des ressources ayant reçu un montant, spécifier le montant et indiquer la date à laquelle la somme a été versée ; e) La ventilation de la somme de 10 M\$; f) Les sommes dépensées à ce jour du 10 M\$. 	
445.	État de situation concernant l’investissement de 28,5 M\$ destiné à améliorer la qualité et l’accessibilité des services de proximité offerts aux jeunes en difficulté. Indiquer :	123
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les actions posées quant au délai d’accès aux services de proximité. b) Les délais d’accès aux services de proximité en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 ; c) Les actions posées quant à l’augmentation du taux de prise en charge ; d) Les délais des taux de prise en charge en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 e) Ventiler la somme de 28,5 M\$; f) Les sommes dépensées à ce jour du 28,5 M\$. 	
446.	État de situation concernant l’investissement de 1,5 M\$ au projet de centre de services intégrés en abus et maltraitance (SIAM). Ventiler ce montant.	126
447.	Concernant sur le projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d’autres dispositions législatives, indiquer :	127
	<ul style="list-style-type: none"> a) Les groupes rencontrés pour l’élaboration du projet de loi ; b) La liste des participants ; c) Les ordres du jour ; d) Les procès-verbaux. 	
448.	État de situation pour chacune des phases et des actions du document <i>S’engager pour nos enfants</i> sur les étapes de mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent.	133
449.	État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de résignements, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	134

450.	Ventilation du financement des ressources pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.	135
451.	Taux d'occupation des refuges pour itinérants pour 4 dernières années, par région et par refuge.	137
452.	État de situation sur le renouvellement de la SPLI et sur les conditions imposées par le gouvernement fédéral.	138
453.	Étude ou analyse des impacts de la nouvelle SPLI sur les organismes québécois qui luttent contre l'itinérance.	140
454.	Ventilation des sommes affectées à l'itinérance par le MSSS et par le gouvernement.	141
455.	État de situation sur les travaux visant à renouveler le Plan d'action en itinérance.	142
456.	État de situation et l'ensemble des mesures prises dans la continuité des services de répit et d'hébergement mis en place durant la période hivernale. Fournir notamment la liste des projets, les dates d'échéances, les montants prévus et distribués, le tout ventilé par région.	143
457.	Nombre de place totale dans les refuges pour les personnes itinérantes et nombre de nouvelles places créées ventilé par région.	144
458.	Crédits et implications dans le cadre de la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance : Vers un chez-soi.	145
459.	Fournir le détail de toutes ententes entre le gouvernement du Canada et celui du Québec visant à aider les Québécois en situation d'itinérance. Préciser les états d'avancement, budgets, crédits disponibles, le bilan de chacune et tout autre élément pertinent.	146
460.	Bilan et état d'avancement du plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.	148
461.	Budget investi en prévention et en traitement du jeu pathologique et en cyberdépendance ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par région et au total.	149
462.	Nombre et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie, par région, ainsi que le montant versé à chacun.	151
463.	Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.	161
464.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	162
465.	Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2021-2022.	166
466.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région.	167
467.	Listes d'attente en désintoxication.	172
468.	État de situation concernant l'encadrement et le financement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	173

469.	État de situation, au 31 mars 2022, de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028. Fournir tout rapport ou document produit et ventilé par :	175
	<ul style="list-style-type: none"> a) actions complétées en 2021-2022 ; b) actions en cours et dans les délais en 2021-2022 ; c) actions en cours et hors délais en 2021-2022 ; d) actions réévaluées/hors délais/impossibles à déterminer ; e) actions à venir en 2022-2023 ; f) budget investi jusqu'à maintenant pour chaque action. 	
470.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie par région et par établissement, et prévisions pour 2022-2023.	177
471.	Dans le cadre de l'aide financière de 300 000 \$ octroyée à l'organisme <i>Au cœur des familles agricoles</i> , fournir :	179
	<ul style="list-style-type: none"> a. Le nombre d'agriculteurs aidés par l'organisme annuellement ; b. Le nombre d'agriculteurs supplémentaires qui pourront bénéficier de l'aide grâce à l'aide financière ; c. Analyse, note ou document afin d'aller potentiellement plus loin dans l'accompagnement des agriculteurs en matière de santé mentale ; d. Le nombre de dépressions ou de cas déclarés de problèmes de santé mentale au Québec pour les agriculteurs ; e. Les pertes agricoles associées aux problèmes de santé mentale ; f. Tout suivi fait par le MSSS afin d'outiller davantage les agriculteurs en matière de santé mentale. 	
472.	Dépenses engagées pour l'achat de matériel de protection individuelle ventilé par mois et par région. État des réserves au 31 mars 2022 pour chaque élément.	180
473.	Taux d'achat auprès de fabricants québécois pour les équipements de protection individuelle, notamment les masques, les blouses et les gants en 2021-2022.	182
474.	Valeur totale et volume d'unités achetées pour tous les contrats de gré à gré pour l'approvisionnement en EPI d'avril 2020 à mars 2022, en vertu du décret sanitaire du 13 mars ; en pourcentage du total et en comparaison avec l'année financière précédente.	183
475.	Coût unitaire moyen des masques de procédure, blouses et gants achetés de gré à gré, en comparaison des coûts unitaires pour l'ensemble des approvisionnements en EPI de l'année financière précédente.	184
476.	Nombre et montant des ententes de services conclues avec le secteur privé (cliniques ou laboratoires). Liste par région, par type de service et montant de l'entente pour chacune.	185
477.	Nombre de préposés aux bénéficiaires embauchés travaillant à temps plein en 2021-2022.	186
478.	Nombre d'employés déplacés d'une installation à l'autre, par mois et par établissement, en 2021-2022. Faire la distinction entre les employés du MSSS et ceux des agences.	187
479.	Dans le cas d'un déplacement de personnel, processus d'autorisation du déplacement et critères pour permettre le déploiement d'un travailleur de la santé dans plus d'une installation.	189
480.	Sommes nécessaires pour rattraper le retard accumulé dans les interventions chirurgicales.	190
481.	Nombre de patients en attente d'une chirurgie, par type et par CISSS/CIUSSS.	191
482.	Taux de chirurgies reportées par CISSS/CIUSSS et par mois.	193

483.	Nombre de patients dont la chirurgie a été annulée sous recommandation du médecin. Raison de cette annulation.	194
484.	Sommes dépensées dans le secteur privé (cliniques et laboratoires) pour le rattrapage de chirurgies et les services de radiologie, par type, par milieu et par région.	195
485.	Sommes dépensés pour la construction ou la rénovation de salles de chirurgie ou de laboratoires dans des cliniques privées. Liste des cliniques, type de service et montant pour chacune.	196
486.	Dépensées liées à l'utilisation des plateaux techniques par région et par CISSS/CIUSSS. Comparaison avec l'année précédente.	197
487.	Nombre de patients en attente d'un scan ou d'une IRM, par type et par région.	199
488.	Nombre d'interventions reportées à cause du délestage, par région et par type d'intervention.	200
489.	Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour lutter contre la désinformation liée à la COVID dans l'espace public.	201
490.	Données sur l'utilisation du logiciel COVID-Alert.	203
491.	Nombre d'éclotions dans les installations RAC, RI-RTF qui héberge des clientèles DP-DI-TSA, ainsi que les installations d'hébergement des centres jeunesse, pour femmes victimes de violence, les maisons de convalescence et les CRD, ventilé par région et par mois.	204
492.	Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et le nombre d'éclotions pour chaque région administrative.	208
493.	Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et nombre d'éclotions pour chacune des 10 plus grandes municipalités au Québec.	209
494.	Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et nombre d'éclotions pour la région de l'Outaouais, en soustrayant le RLS de Pontiac.	211
495.	Taux de vaccination des travailleurs du réseau de la santé, par emploi, par milieu et par région et par CISSS/CIUSSS.	212
496.	Sommes dépensées pour la création de cliniques post-COVID, par région, par CISSS/CIUSSS.	220
497.	Fréquence de tests de dépistage des travailleurs du réseau, par région, par CISSS/CIUSSS.	221
498.	Données concernant le criblage et le séquençage des échantillons positifs par mois et par région, notamment les sommes engagées, le nombre d'employés, le nombre et le pourcentage d'échantillons analysés et les délais d'analyse.	222
499.	Contrats liés au criblage et au séquençage des échantillons positifs.	224
500.	Nombre d'employés dédiés au traçage des contacts dans les cas de variants, par région, par CISSS/CIUSSS.	226
501.	Sommes prévues pour les effets secondaires du vaccin et ses conséquences cliniques.	227
502.	Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour faire la promotion de la vaccination par région et par CISSS/CIUSSS.	228

503.	Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour faire la promotion de la vaccination auprès des allophones par région et par CISSS/CIUSSS.	229
504.	Taux de vaccination des travailleurs en agence de santé par emploi et par région.	230
505.	Détails des actions et des sommes dépensées pour promouvoir et encourager la vaccination chez les travailleurs du réseau de la santé par CISSS/CIUSSS.	238
506.	Plan de contingence pour déployer une troisième dose de vaccin contre la COVID-19.	239
507.	Sommes dépensées pour la création de cliniques post-COVID, par région, par CISSS/CIUSSS.	240
508.	Fréquence de tests de dépistage des travailleurs du réseau, par région, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).	241
509.	Pourcentage des travailleurs du réseau dépistés dans le cadre du dépistage systématique par semaine, par emploi, par milieu, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).	242
510.	Somme et nombre de tests de dépistage hebdomadaires effectués auprès des travailleurs du réseau de la santé par semaine, par emploi, par milieu, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).	243
511.	Évolution des délais dans la chaîne de dépistage, par mois et par région et selon les catégories suivantes : travailleurs de la santé, clientèle vulnérable du réseau, et pour la population en général.	244
512.	Délai entre le contact du citoyen potentiellement infecté avec la Santé publique et l'obtention de son résultat de test de dépistage, ventilé par mois.	272
513.	Sommes dépensées pour le traçage des contacts, au total, par mois et par région.	273
514.	Proportion de contacts notifiés et délais de contact médian entre la première exposition potentielle au cas et la notification.	274
515.	Nombre médian de contacts obtenus lors des enquêtes de traçage, par mois et par région.	275
516.	Données sur les tests rapides, notamment le nombre, les dates de réception, d'expiration et d'utilisation le cas échéant par type de test. Préciser combien de tests rapides ont été jetés ou retournés. État actuel des inventaires.	277
517.	Sommes dépensées pour l'achat de tests rapides et nombre de tests achetés, par type.	279
518.	Données sur les projets pilotes liés aux tests rapides, notamment la liste des projets acceptés et refusés, le nombre et le type de tests utilisés par projet, le milieu, la région, les sommes allouées et les dates.	280
519.	Critères de sélection pour l'octroi de projets pilotes liés aux tests rapides et résultat des projets pilotes complétés.	282
520.	Pour les tests rapides fournis aux entreprises, préciser les critères, le nombre de demandes, le nombre de demandes acceptées et le nombre de tests déployés.	283
521.	Écart entre les activités de dépistage du cancer entre cette année et l'année précédente, notamment le dépistage du cancer colorectal et du cancer du sein.	285
522.	Écart entre les activités de dépistage d'ITSS entre cette année et l'année précédente.	287
523.	Écart entre les activités de dépistage de maladies pédiatriques entre cette année et l'année précédente.	288

524.	Taux de rendez-vous reportés entre le 1 ^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022.	289
525.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour s'assurer de leur état de santé et de les informer de la situation des retards.	290
526.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés du report de leur chirurgie, traitement ou examen diagnostique.	291
527.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour consentir à une opération dans une clinique médicale spécialisée.	292
528.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés d'une détérioration de leur condition.	293
529.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés que la détérioration de leur condition les rendait inéligibles au traitement ou à la chirurgie initialement prévue.	294
530.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont été confiés aux soins palliatifs	295
531.	Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui sont décédés.	296
532.	Concernant l'accès à l'information :	297
	a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022.	
	b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021	
	c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022.	
533.	Quels montants sont préservés par les CISSS-CIUSSS des 16 régions sociosanitaires pour financer la coordination régionale du Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBEF) à même le financement de la mesure 5 qui devrait normalement être dédié à la concertation et la collaboration? Comment les frais retirés au bénéfice des CISSS-CIUSSS bénéficient-ils à la mesure 5?	298

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION No 373

Au sujet de l'opération main-d'œuvre dans le secteur psychosocial :

- a) combien de personnes détentrices d'un baccalauréat et non-inscrites à un ordre professionnel ont-elles été embauchées depuis l'annonce de décembre 2021 ?
- b) Combien de personnes supplémentaires se sont inscrites au doctorat dans les disciplines de la psychothérapie depuis l'annonce des bourses d'études de décembre 2021 ?
- c) Combien d'agents administratifs se sont inscrits à la formation accélérée depuis l'annonce de décembre 2021, et combien seront embauchés à la suite de leur formation en 2022 ?
- d) Combien de nouveaux postes de stagiaires seront créés dans le réseau en 2022 et 2023, et quels sont les établissements régionaux qui n'offriront pas de stages ;
- e) Combien de nouveaux superviseurs de stages seront-ils formés et désignés en 2022 et 2023 et où seront-ils déployés ?

RÉPONSE No 373

- a)
Compte tenu de la 5^e vague de pandémie de COVID-19, qui n'a pas permis son déploiement, cette mesure a été reportée à l'année financière 2022-2023.
- b)
 - En février 2022, a été lancé un programme de bourses pour les étudiants dans les disciplines suivantes:
 - maîtrise en thérapie conjugale et familiale;
 - maîtrise en sexologie clinique;
 - doctorat en psychologie menant à l'exercice de la psychothérapie.
 - En 2021-2022, 25 bourses ont été octroyées dans le cadre de ce programme, dont 23 à des étudiants au doctorat.
- c)
 - Au 30 mars 2022:
 - 2 653 personnes se sont inscrites à cette formation (ce nombre inclut les personnes qui se sont désistées avant de débiter la formation);
 - 216 personnes ayant réussi la formation avaient été embauchées.
 - Les données pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

d)

- Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux accueillent déjà des stagiaires.
- Un exercice est en cours afin d'analyser leur capacité d'accueil et de favoriser l'utilisation des places vacantes. Le cas échéant, cette analyse permettra de cibler des actions pour augmenter la capacité d'accueil dans certains établissements et favoriser l'utilisation de stratégies innovantes de supervision.
- Les données pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

e)

- L'identification des besoins de nouveaux superviseurs est tributaire des résultats d'analyse de la capacité d'accueil de stagiaires dans les établissements (point précédent).
- Les données 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

QUESTION NO 374

Au sujet des projets-pilotes du PQPTM réalisés dans trois établissements régionaux au cours des trois dernières années :

- a) Y aura-t-il des rapports d'évaluation de ces projets-pilotes et quand seront-ils publiés ?
- b) Dans ces trois régions, quel a été l'impact sur les délais d'attente pour obtenir un premier service ?
- c) Dans ces trois régions, quel a été l'impact sur les délais d'attente pour obtenir des sessions de psychothérapie, lorsqu'indiqué par l'évaluation des besoins du patient ?
- d) Dans ces trois régions, quelle a été la proportion des patients à qui l'on a prodigué des conseils au téléphone ou référer à un guide d'autosoins qui a ensuite été pris en charge par des centres de crise, les services psychiatriques des hôpitaux ou fait l'objet d'une intervention policière ?

RÉPONSE NO 374

- a) Les bilans des projets pilotes sont des documents internes qui ne seront pas publiés.
- b) Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.
- c) Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.
- d) Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 375

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2022 :

- a) adultes ;
- b) aînés ;
- c) enfants.

RÉPONSE NO 375

Le nombre d'utilisateurs en attente d'un service dans un centre de réadaptation en déficience physique et le délai moyen d'attente pondéré en jours au 31 mars 2021 sont fournis dans les tableaux de la page suivante.

Les coûts estimés et les données validées au 31 mars 2022 ne sont pas disponibles.

Services d'intégration résidentielle (1)

	0-17 ans		18 ans et plus		Total d'utilisateurs
	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	
05 - Estrie	1	883	21	618	22
06 - Montréal		-	82	1198	82
13 - Laval	-	-	8	1404	8
15 - Laurentides			23	1255	23
16 - Montérégie	2	274	-	-	2
Délai moyen	-	477	-	1129	-
Total d'utilisateurs	3	-	134	-	137

- : non disponible

Services d'adaptation et de réadaptation à la personne (1)

	0-17 ans		18 ans et plus		Total d'utilisateurs
	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	
1 - Bas-Saint-Laurent	152	212	94	68	246
2 - Saguenay-Lac Saint-Jean	181	227	349	674	530
3 - Capitale-Nationale	411	113	1207	199	1618
4 - Mauricie-Centre-du-Québec	268	171	1315	801	1583
5 - Estrie	299	185	531	307	830
6 - Montréal	1717	249	1968	272	3685
7 - Outaouais	869	199	680	194	1549
8 - Abitibi-Témiscamingue	188	267	411	488	599
9 - Côte-Nord	152	492	109	233	261
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	89	314	313	255	402
12 - Chaudière-Appalaches	289	134	413	237	702
13 - Laval	122	209	293	553	415
14 - Lanaudière	1645	126	614	105	2259
15 - Laurentides	684	141	416	189	1100
16 - Montérégie	1016	164	1513	186	2529
Délai moyen	-	186	-	328	-
Total d'utilisateurs	8082	-	10226	-	18308

- : non disponible

Source : AS-484

Remarques :

- Un utilisateur peut être en attente pour plus d'un service en même temps;
- Les utilisateurs en attente dans un territoire qui n'offre pas les services spécialisés de réadaptation sont comptabilisés dans les résultats de l'établissement où le service doit être offert.

(1) Les régions qui n'apparaissent pas dans ce tableau n'ont pas d'utilisateurs en attente de services.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 376

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle, selon la région sociosanitaire et au 31 mars 2022 :

- a) adultes ;
- b) aînés ;
- c) enfants.

RÉPONSE NO 376

Le nombre d'utilisateurs en déficience intellectuelle en attente d'un premier service dans un centre de réadaptation en déficience intellectuelle et le délai moyen d'attente pondéré en jours au 31 mars 2021 sont fournis dans les tableaux des pages suivantes.

Les coûts estimés et les données validées au 31 mars 2022 ne sont pas disponibles.

Services d'adaptation et de réadaptation en contexte d'intégration communautaire (1)

	0-17 ans		18 -64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	-	-	5	116	-	-	5
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	5	148	1	421	6
3-Capitale-Nationale	-	-	20	380	2	263	22
4-Mauricie-Centre-du-Québec	-	-	39	360	-	-	39
5-Estrie	-	-	23	405	4	463	27
6-Montréal	-	-	109	1373	6	3553	115
7-Outaouais	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches	-	-	3	146	-	-	3
15-Laurentides	-	-	21	468	-	-	21
16-Montérégie	-	-	15	989	-	-	15
Délai moyen	-	-	-	863	-	1855	-
Total des usagers	-	-	240	-	13	-	253

- : non disponible

Services d'intégration au travail (1)(2)

	0-17 ans		18 -64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	-	-	6	302	-	-	6
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-	14	186	-	-	14
3-Capitale-Nationale	1	-	42	224	-	-	43
4-Mauricie-Centre-du-Québec	9	186	48	241	-	-	57
5-Estrie	0	0	37	325	-	-	37
6-Montréal	3	236	262	1198	5	4372	270
7-Outaouais	-	-	2	239	-	-	2
8-Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	-	-	-	-
9-Côte-Nord	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches	0	0	11	706	-	-	11
13-Laval	-	-	-	-	-	-	-
15-Laurentides	4	114	50	216	-	-	54
16-Montérégie	6	467	107	643	2	452	115
Délai moyen	-	245	-	758	-	3252	-
Total des usagers	23	-	579	-	7	-	609

- : non disponible

Services d'intégration résidentielle (3)

	0-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	-	-	-	-	-	-	-
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	804	14	765	-	-	15
3-Capitale-Nationale	9	1189	80	1340	9	946	98
4-Mauricie-Centre-du-Québec	6	429	13	663	1	1470	20
5-Estrie	3	594	41	919	1	48	45
6-Montréal	56	1069	248	2117	7	1709	311
7-Outaouais	-	-	-	-	-	-	-
8-Abitibi-Témiscamingue	2	824	8	989	0	0	10
9-Côte-Nord	-	-	-	-	-	-	-
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches			3	799			3
13-Laval	11	557	49	879	4	1511	64
14-Lanaudière			-	-	-	-	
15-Laurentides	0	0	5	1741	-	-	5
16-Montérégie	18	684	103	2253	7	1027	128
Délai moyen	-	904	-	1744	-	1215	-
Total des usagers	106	-	564	-	29	-	699

- : non disponible

Services d'adaptation et de réadaptation à la personne

	0-17 ans		18 -64 ans		65 ans et plus		Total d'utilisateurs
	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	
1-Bas Saint-Laurent	20	108	33	154	5	140	25
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	28	160	39	245	5	377	72
3-Capitale-Nationale	48	2322	931	5086	150	5590	1129
4-Mauricie-Centre-du-Québec	60	147	114	193	16	280	190
5-Estrie	4	71	54	320	6	348	64
6-Montréal	259	441	340	757	28	986	627
7-Outaouais	75	296	116	274	12	372	203
8-Abitibi-Témiscamingue	19	92	20	128	4	173	43
9-Côte-Nord	25	321	16	176	2	265	43
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	181	17	125	1	203	25
12-Chaudière-Appalaches	66	118	54	121	6	110	126
13-Laval	44	231	212	604	28	598	284
14-Lanaudière	95	165	101	352	9	352	205
15-Laurentides	24	71	152	132	14	88	190
16-Montérégie	128	404	150	567	11	818	289
Délai moyen	-	401	-	2282	-	3071	-
Total des utilisateurs	902	-	2349	-	297	-	3548

- : non disponible

Source : AS-485

Remarques :

- Un utilisateur peut être en attente pour plus d'un service en même temps;
- Les utilisateurs en attente dans un territoire qui n'offre pas les services spécialisés de réadaptation sont comptabilisés dans les résultats de l'établissement où le service doit être offert.

- (1) Les régions qui n'apparaissent pas dans ce tableau n'ont pas d'utilisateurs en attente de services.
- (2) Comprennent les ateliers de travail, les supports de stages individuels, les supports de plateaux de travail et l'intégration à l'emploi.
- (3) Comprennent les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (RI-RTF), les autres ressources non institutionnelles, les internats, les foyers de groupe, les ressources résidentielles à assistance continue et les ressources résidentielles avec allocation pour assistance continue.

QUESTION NO 377

Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TSA, selon la région sociosanitaire et au 31 mars 2022 :

- a) adultes ;
- b) aînés ;
- c) enfants.

RÉPONSE NO 377

Le nombre d'utilisateurs ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en attente d'un premier service en centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme et le délai moyen d'attente pondéré en jours au 31 mars 2021 sont disponibles dans les tableaux des pages suivantes.

Les coûts estimés et les données validées au 31 mars 2022 ne sont pas disponibles.

Services d'adaptation et de réadaptation en contexte d'intégration communautaire (1)

	0-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus		Total d'utilisateurs
	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	Utilisateurs	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	-	-	1	6	-	-	1
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-			-	-	0
3-Capitale-Nationale	-	-	3	377	0	0	3
4-Mauricie-Centre-du-Québec	-	-	9	408	-	-	9
5-Estrie	-	-	3	1838	-	-	3
6-Montréal			89	1204	0	0	89
7-Outaouais	-	-	-	-	-	-	-
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches	-	-	4	394	0	0	4
13-Laval	-	-	-	-	-	-	-
14-Lanaudière	-	-	-	-	-	-	-
15-Laurentides	-	-	10	751	0	0	10
16-Montérégie	-	-	13	737	-	-	13
Délai moyen	-		-	1032	-	0	-
Total d'utilisateurs		-	132	-	0	-	132

- : non disponible

Services d'intégration au travail (1)(2)

	0-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	1	178	2	185	0	0	3
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	31	8	222	0	0	9
3-Capitale-Nationale	1	223	7	238	0	0	8
4-Mauricie-Centre-du-Québec	5	140	25	211	-	-	30
5-Estrie	-	-	3	294	-	-	3
6-Montréal	2	295	185	994	0	0	187
9-Côte-Nord	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches	1	14	2	443	0	0	3
15-Laurentides	3	107	23	272	0	0	26
16-Montérégie	7	442	79	607	-	-	86
Délai moyen	-	245	-	746	-	0	-
Total d'usagers	21	-	334	-	0	-	355

- : non disponible

Services d'intégration résidentielle (1)(3)

	0-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	-	-	-	-	-	-	-
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	267	7	682	0	0	8
3-Capitale-Nationale	2	199	8	949	0	0	10
4-Mauricie-Centre-du-Québec	5	721	2	258	-	-	7
5-Estrie	1	10	4	500	-	-	5
6-Montréal	145	821	121	1481	1	2695	267
7-Outaouais	-	-	-	-	-	-	-
8-Abitibi-Témiscamingue	1	425	1	548	0	0	2
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	-	-	-	-	-	-
12-Chaudière-Appalaches	-	-	1	1059	0	0	1
13-Laval	3	49	27	748	-	-	30
14-Lanaudière	2	807	6	960	0	0	8
15-Laurentides			2	1552	0	0	2
16-Montérégie	37	595	45	1997	-	-	82
Délai moyen	-	749	-	1410	-	2695	-
Total d'usagers	197	-	224	-	1	-	422

- : non disponible

Services d'adaptation et de réadaptation à la personne

	0-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus		Total d'usagers
	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	Usagers	Délai (jrs)	
1-Bas-Saint-Laurent	21	74	15	245	0	0	36
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	45	117	10	373	0	0	55
3-Capitale-Nationale	482	822	234	4899	3	2631	719
4-Mauricie-Centre-du-Québec	159	148	38	143	1	34	198
5-Estrie	170	386	32	437	-	-	202
6-Montréal	2283	520	386	694	3	1040	2672
7-Outaouais	271	254	48	223	-	-	319
8-Abitibi-Témiscamingue	87	196	15	260	0	0	102
9-Côte-Nord	71	301	15	247	0	0	86
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35	255	8	138	0	0	43
12-Chaudière-Appalaches	160	125	27	128	0	0	187
13-Laval	146	305	80	595	4	685	230
14-Lanaudière	575	182	42	251	0	0	617
15-Laurentides	138	107	45	183	0	0	183
16-Montérégie	1669	448	162	406	-	-	1831
Délai moyen	-	432	-	1379	-	1253	-
Total d'usagers	6312	-	1157	-	11	-	7480

- : non disponible

Source : AS-485

Remarques pour les tableaux :

- Un usager peut être en attente pour plus d'un service en même temps;
- Les usagers en attente dans un territoire qui n'offre pas les services spécialisés de réadaptation sont comptabilisés dans les résultats de l'établissement où le service doit être offert.

- (1) Les régions qui n'apparaissent pas dans ce tableau n'ont pas d'usagers en attente de services.
- (2) Comprennent les ateliers de travail, les supports de stages individuels, les supports de plateaux de travail et l'intégration à l'emploi.
- (3) Comprennent les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (RI-RTF), les autres ressources non institutionnelles, les internats, les foyers de groupes, les ressources résidentielles à assistance continue et les ressources résidentielles avec allocation pour assistance continue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 378

Liste d'attente pour un premier service de réadaptation DI, DP et TSA (ventilation par région).

RÉPONSE NO 378

Nombre de personnes en attente d'un premier service de réadaptation au 31 mars 2021 :

Région*	Centre de réadaptation en déficience physique	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
01	295	45
02	390	81
03	1116	632
04	240	162
05	381	157
06	2548	1824
07	511	266
08	338	117
09	257	107
11	172	18
12	633	191
13	300	242
14	926	468
15	812	201
16	2029	1564
Total	10948	6075

* Données non disponibles pour les régions 17 et 18.

Source: AS-484 et AS-485

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition

QUESTION NO 379

Délai moyen d'attente pour une demande d'évaluation diagnostique de trouble du spectre de l'autisme et pour une demande d'évaluation globale des besoins, par région.

RÉPONSE NO 379

Les données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition*

QUESTION NO 380

État de situation et ventilation des sommes de 29 M\$ et de 1,25 M\$ annoncées le 21 mars 2017 en lien avec le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017- 2022 ainsi que de la somme de 11 M\$ annoncée afin de réduire les listes d'attente.

RÉPONSE NO 380

Ventilation de l'allocation récurrente de 29 M\$:

Âge	Utilisation	Sommes
0-5 ans	Rehaussement des services en adaptation-réadaptation à la personne et en intervention comportementale intensive	11,2 M\$
6-17 ans	Rehaussement des services en adaptation-réadaptation à la personne	5 M\$
18 ans et plus	Rehaussement des services d'adaptation-réadaptation en contexte d'intégration communautaire (activités de jour) ou services d'intégration au travail	3 M\$
Tous âges	Création de nouvelles places de répit et soutien financier aux familles	3,8 M\$
	Soutien spécialisé aux personnes dans leur milieu de vie et développement des services résidentiels	6 M\$
Investissement total		29 M\$

Ventilation de l'allocation nonrécurrente de 11 M\$, versée en 2017-2018 :

Âge	Sommes
0-5 ans Services en adaptation-réadaptation à la personne et en intervention comportementale intensive	6 M\$
6-17 ans Services en adaptation-réadaptation à la personne	2,8 M\$
18 ans et plus services en adaptation-réadaptation à la personne	1,1 M\$
Soutien aux familles	1,1 M\$
Investissement total	11 M\$

Un financement non récurrent de 1,25 M\$ couvrait 2017-18 à 2019-2020 pour le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), par sa désignation d'Institut universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme pour la mise en œuvre de la phase 1 du plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme (PATSA)

Un versement d'une somme non-récurrente de 175 061\$ pour l'année 2020-2021 ainsi que l'octroi d'une somme non-récurrente de 584 058\$ pour l'année 2021-2022, sous l'approbation des crédits par l'Assemblée nationale a aussi été confirmée le 31 mars 2021 au CIUSSS MCQ afin de couvrir la phase 2 du PATSA.

QUESTION NO 381

État de situation détaillé par mesure et par région, de la mise œuvre du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 et son impact sur les temps d'attente et la prise en charge.

RÉPONSE NO 381

État d'avancement :

Le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 (Plan d'action) contient 35 mesures visant la consolidation des services et le développement des connaissances. Le MSSS coordonne l'implantation du Plan d'action.

- Des 35 mesures, 33 sont en cours de réalisation;
- Chaque mesure fait l'objet d'un suivi d'avancement national de la part du MSSS et des autres ministères et organismes concernés;
- Un tableau de suivi détaillé de l'implantation de chacune des mesures du Plan d'action est fourni ci-après.

Impact :

- Le délai moyen d'accès à un service spécialisé chez les enfants de moins de cinq ans qui ayant un diagnostic de TSA est de 123 jours en 2021-2022 (P6). La cible ministérielle à cet effet est de 90 jours;
- Pour l'année 2020-2021, 4435 usagers de plus, tous groupes d'âge confondus, ont reçu des services en réadaptation et en intervention comportementale intensive (ICI) ce qui représente une augmentation de 32 % depuis l'année 2016-2017. Les enfants de moins de quatre ans sont le groupe d'âge qui a le plus bénéficié de ce rehaussement de service, soit 1442 usagers de plus, ce qui correspond à une augmentation de 62% (données du 31 mars 20210, rapports statistiques MSSS/AS-485).

Suivi de l'implantation du Plan d'action TSA 2017-2022
mise à jour le 29 mars 2022

ACTIONS/MESURES	Progression	LIVRABLES
1. Définir des balises nationales pour une trajectoire d'évaluation diagnostique au sein du RSSS.	75%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Balises nationales pour une trajectoire d'évaluation diagnostique au sein du RSSS
2. Mettre en place une trajectoire d'évaluation diagnostique intégrée à l'intérieur d'une trajectoire de services.	40%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Définir les bases des trajectoires avec les partenaires à déterminer selon les réalités des RLS
3. Effectuer l'évaluation globale des besoins dans les délais prescrits par le plan d'accès en assurant la disponibilité d'une équipe multidisciplinaire.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateurs : taux de respect des délais et délai moyen d'attente
4. Définir des lignes directrices ministérielles pour baliser l'application de l'ICI.	90%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lignes directrices ministérielles appuyées sur le rapport du comité d'experts en tenant compte des réalités différentes des établissements
5. Établir des balises pour l'utilisation d'approches d'intervention de réadaptation autre que l'ICI.	70%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Balises pour l'utilisation d'approches d'intervention de réadaptation autre que l'ICI
6. Consolider les services spécialisés en fonction des besoins de l'enfant de 5 ans ou moins.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateur : nombre d'utilisateurs desservis en adaptation-réadaptation ou en ICI
7. Élaborer des lignes directrices interministérielles sur la transition vers la maternelle pour les enfants recevant des services de réadaptation.	80%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lignes directrices interministérielles sur la transition vers la maternelle pour les enfants recevant des services de réadaptation
8. Assigner systématiquement un intervenant pivot aux jeunes enfants dès l'accès aux services.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateur : pourcentage d'utilisateurs de 5 ans ou moins ayant un intervenant pivot
9. Élaborer une stratégie pour soutenir les différents réseaux dans la mise en place de pratiques de TEVA.	50%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion de la démarche TEVA dans chacun des réseaux ○ Suivi indicateur : nombre d'utilisateurs TSA desservis en activités socioprofessionnelles et communautaires
10. Adapter le parcours de formation axée sur l'emploi au 2e cycle du secondaire.	20%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Version préliminaire du PFAE attendue en 2019-2020
11. Concevoir des outils afin de soutenir les adolescents et les jeunes adultes dans leur projet de vie.	60%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi en en continu auprès de l'IU/ INESSS pour l'avancement des travaux ○ Liste des outils cliniques déposée ○ La stratégie de diffusion de la liste d'outils clinique reste à compléter
12. Préciser la gamme de services spécialisés aux enfants et aux adolescents et en assurer l'implantation dans les CISSS et les CIUSSS.	80%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi en en continu auprès de l'IU/ INESSS pour l'avancement des travaux ○ État de connaissance déposé en décembre 2020 ○ Liste des interventions à privilégier attendue à l'automne 2021
13. Définir et implanter des balises favorisant la collaboration entre les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements du réseau scolaire et les CISSS et CIUSSS en vue de réduire les risques de bris de services.	30%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Balises de collaboration entre les réseaux en vue de réduire les risques de bris de services
14. Déterminer et mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'accès aux services aux enfants et aux adolescents.	60%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi en continu auprès de l'IU pour l'avancement des travaux ○ Liste d'obstacles déposée à l'automne 2020

ACTIONS/MESURES	Progression	LIVRABLES
15. Mettre à la disposition des intervenants scolaires une offre de formation continue en ligne concernant l'enseignement aux élèves ayant un TSA.	30%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation en ligne disponible aux intervenants du réseau concernant l'enseignement aux élèves ayant un TSA
16. Assurer une offre de services coordonnée et concertée aux jeunes à la fin de la scolarisation.	60%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Document sur les mécanismes régionaux pour soutenir le projet de vie des jeunes à la fin de leur scolarisation ○ Suivi indicateur : nombre d'usagers TSA desservis en activités socioprofessionnelles et communautaires
17. Accroître les services socioprofessionnels et communautaires pour les adultes ayant terminé leur scolarisation.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateur : nombre d'usagers TSA desservis en activités socioprofessionnelles et communautaires ○ Lignes directrices en activités de jour en été 2021
18. Favoriser la réussite éducative des jeunes ainsi que l'accès aux services de soutien par la mise en place de mécanismes de transition des élèves entre le secondaire et le collégial.	20%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Implantation des mécanismes de transition prévue à l'automne 2020
19. Déterminer l'offre de services spécifiques et spécialisés aux adultes ayant un TSA en réponse aux besoins variés de ces personnes.	80%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi en continu auprès de l'IU/ INESSS pour l'avancement des travaux ○ État de connaissances déposé en décembre 2020 ○ Liste des interventions à privilégier attendue à l'automne 2021
20. Documenter les modèles de services efficaces en activités socioprofessionnelles et communautaires.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapports finaux des deux projets de recherche déposés à l'automne 2019
21. Émettre un avis sur les modèles de services efficaces en activités socioprofessionnelles et communautaires pour les adultes en tenant compte des profils variés de besoins.	0%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesure à revoir en fonction des travaux interministériels dans ce domaine (SNPH)
22. Réaliser une recherche sur les mesures et les facteurs favorisant l'intégration en emploi de personnes ayant un TSA.	75%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapport préliminaire de la revue de littérature sur les meilleures pratiques attendues en mai 2021
23. Renforcer les services de répit, de dépannage et de gardiennage dans chaque région afin de répondre aux besoins des familles.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateur : nombre d'usagers dont la famille bénéficie du programme de soutien aux familles
24. Réviser le programme de soutien aux familles pour améliorer l'accès, la qualité et l'équité de l'offre de service.	60%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Implantation du programme révisé
25. Déterminer le continuum résidentiel requis pour répondre à l'ensemble des besoins des personnes ayant un TSA et pour assurer le développement d'une vision commune avec les partenaires.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travaux ministériels relatifs au continuum résidentiel ○ Voir mesure 27
26. Favoriser l'accès à des logements sociaux et communautaires aux adultes présentant un TSA.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Livrable et échéancier non spécifié par la SHQ ○ Voir mesure 27
27. Favoriser le développement d'une gamme diversifiée de formules résidentielles en soutenant la concertation intersectorielle entre la SHQ, le RSSS et les fondations et organismes communautaires impliqués dans le logement social.	En continu	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi indicateur de la planification stratégique : Nombre de places en services résidentiels pour les personnes vivant un trouble du spectre de l'autisme ○ Publication à venir du nouveau Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social

ACTIONS/MESURES	Progression	LIVRABLES
28. Renforcer le soutien spécialisé dans le milieu de vie de la personne (TGC).	90%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion des orientations ministérielles prévue à l'été 2021
29. Réaliser une recherche sur les formules novatrices de soutien à domicile permettant à la personne de demeurer dans son milieu de vie.	30%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Octroi du projet en 2020 ○ Rapport final attendu en 2022
30. Élaborer et coordonner la mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale visant l'adaptation du système de justice québécois et l'accompagnement des personnes présentant un trouble grave de santé mentale, une DI ou un TSA.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ○ MJQ considère la mesure réalisée au 30 août 2018 (elle avait été lancée au 19 juin 2018)
31. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale afin de déterminer les besoins en matière de recherche ainsi que les secteurs et les thématiques prioritaires.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de travail pour la deuxième partie, visant à prioriser les besoins de développement, réalisé à l'hiver 2021
32. Déployer un programme de formation s'adressant aux intervenants des différents réseaux (TGC).	40%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Listes des formations disponibles attendues en automne 2021
33. Réaliser un projet pilote pour documenter la pertinence du modèle de professionnel répondant en TSA.	20%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesure revue et traitée pour la formation continue partagée dans le cadre des travaux ministériels sur l'intervenant pivot
34. a) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale afin d'assurer la complémentarité des activités de transfert de connaissances. b) Planifier et réaliser des actions concertées entre les partenaires pour la diffusion des connaissances dans les différents réseaux de services.	60%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Portrait des activités de transfert déposé en 2021 ○ Déploiement d'une plate-forme de transfert
35. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui tient compte des besoins des professionnels des différents réseaux, des personnes ayant un TSA et de leurs proches.	0%	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesure non débutée, en attente des résultats de la mesure 34

L'information par région n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières du Premier groupe d'opposition

QUESTION NO 382

Listes d'attente par région et au total pour obtenir des services de répit, par catégorie (aînés, handicapés, etc.).

.....

RÉPONSE NO 382

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 383

Sommes réservées en 2020-2021 et en 2021-2022 pour développer des services de répit supplémentaires.

RÉPONSE NO 383

Une somme récurrente de 5,3 M\$ a été versée pour l'ouverture de nouvelles maisons Gilles-Carles à travers le Québec. Les Maisons Gilles-Carle offrent du répit pour la personne proche aidante en prenant soin de la personne aidée, et ce, en offrant un service de répit hors domicile avec nuitée.

Les établissements ont développé en 2020-2021 une offre de services, notamment, pour du répit avec le 10 M\$ octroyé en fin d'année 2019-2020. Cette somme continue à être investie par les établissements pour des projets divers en 2021-2022.

Augmentation des journées de répit avec nuitées offertes par Baluchon Alzheimer en 2019 et élargissement de la clientèle desservie en 2021-2022 : 500 000\$ annuel récurrent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 384

Liste des organismes communautaires, par région, qui agissent auprès des personnes handicapées, et qui ont obtenu ou à qui l'on a donné, des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (par le biais du PSOC) ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

.....

RÉPONSE NO 384

Cette réponse est fournie à la question n° 106 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 385

Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023, par région.

RÉPONSE NO 385

Les données 2021-2022 relatives aux centres d'hébergement publics ne sont pas disponibles.

Les données 2021-2022 pour les centres de jour ne sont pas disponibles.

Les données 2021-2022 pour les centres de réadaptation sont fournies dans le tableau ci-dessous¹.

Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas disponibles.

Places dans les centres de réadaptation pour 2021-2022, par région

Région	Nom	Nombre
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	437
02	CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	670
03	CHU de Québec – Université Laval	--
	Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval	--
	CISSS de la Capitale-Nationale	1084
04	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	732
	Conseil de la Nation Atikamekw	9
05	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	424*
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	435
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	--
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1273
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	--
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	--
	Maison Élisabeth	18
	Centre de réadaptation du Nouveau départ inc.	30

¹ Pour les données 2010-2011 à 2020-2021, se référer aux réponses des années antérieures.

Région	Nom	Nombre
06	Centre d'accueil le Programme le Portage inc.	291
	Havre Jeunesse	15
	Centre Miriam	150
	CHU Sainte-Justine	35
07	CISSS de l'Outaouais	200
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	155
09	CISSS de la Côte-Nord	93
	Bande indienne des Montagnais de Sept-Îles et Maliotenam	27
10	CRSS de la Baie-James	--
11	CISSSS de la Gaspésie	194
	CISSS des Îles	--
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	430
13	CISSS de Laval	380
14	CISSS de Lanaudière	120
15	CISSSS des Laurentides	355
16	CISSS de la Montérégie-Centre	--
	CISSS de la Montérégie-Est	424
	CISSS de la Montérégie-Ouest	745
17	RRSS du Nunavik	65
18	CCSSS de la Baie-James	94

* Les données incluent le nombre de places dans l'établissement regroupé, CRDI-TED de l'Estrie, au CIUSSS de l'Estrie-CHUS ainsi que les places ouvertes avec la mission CR dans le cadre de la lutte à la pandémie de la maladie de la COVID-19.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 386

Liste des centres de jour par région et liste d'attente pour les centres de jour, par catégorie (aînés, handicapés, etc.)

RÉPONSE NO 386

Les données concernant la liste d'attente pour les centres de jour ne sont pas disponibles.

Liste des centres de jour par région au 31 mars 2022 :

Région 01

Point de service MRC Kamouraska Ouest
Point de service du Témiscouata
Atelier rue des ateliers
Atelier Tache
Centre d'activités de jour
Point de service MRC de Matane
Centre d'activités de jour
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent Centre administratif
Point de service MRC Rivière-du-Loup
Point de service MRC Kamouraska Est
Centre d'activités de jour
Centre d'activités de jour
Services professionnels - MRC Mitis
Centre d'hébergement Marie-Anne-Ouellet
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Trois-Pistoles
CLSC de Matane
Centre d'hébergement de Rimouski
Centre d'hébergement de Rivière-du-Loup
Centre de jour Saint-Pascal

Région 02

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de L'Anse-Saint-Jean
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Gauthier
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de La Baie
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme F.X.-Bouchard
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme du Long-Sault
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Région 02 (suite)

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Maria-Chapdelaine
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme du Cénacle
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Tanguay
CLSC et Centre d'hébergement de Normandin
Hôpital et centre d'hébergement de Roberval
Centre d'hébergement de Bagotville
Centre d'hébergement de Saint-Félicien
Hôpital de Dolbeau-Mistassini
Centre d'hébergement d'Alma
CLSC et centre d'hébergement de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Centre d'hébergement Jacques-Cartier

Région 03

Centre d'accueil le programme de Portage
Centre d'activités de jour et services externes de Québec - Lapierre
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Saint-Placide
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de La Malbaie
Centre multiservices de santé et de services sociaux Boivin
Centre d'activités de jour de Québec - Centre Durocher
Centre d'activités de jour et Atelier de travail Jacques-Bédard
Centre d'activités de jour de Québec - Valcartier
Centre d'activités de jour de Québec - Louis-XIV (1289)
Centre d'activités de jour - Loyola
Centre d'activités de jour du Chemin Sainte-Foy
Centre d'activités de jour La Villa Ringfield
Centre d'activités de jour du Presbytère Sainte-Cécile
Centre d'activités de jour du Centre communautaire Edward-Lavergne
Centre d'activités de jour du Centre d'hébergement de Saint-Marc-des-Carières
Centre d'activités de jour de Portneuf - Saint-Germain
Centre d'activités de jour de Québec - Racine
Centre d'activités de jour de Québec - Louis-XIV (2436)
Centre d'activités de jour de La Mennais
Centre d'activités de jour André-Coindre
Centre d'activités de jour de l'Île-d'Orléans - Saint-Pierre
Centre d'activités de jour de la Basilique Sainte-Anne
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Saint-Hilarion (Route 138)
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Saindon
Centre d'activités de jour de Québec - Royale (550)
Centre d'activités de jour de Québec - 71e Rue Est
Centre d'activités de jour de Québec - Boivin
Centre d'activités de jour du Cégep François-Xavier-Garneau
Centre d'activités de jour de Québec - François-1er
Centre d'activités de jour de Québec - 1ère Avenue
Centre d'activités de jour de Québec - Wilfrid-Hamel
Centre d'activités de jour et services externes de Donnacona
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Saint-Siméon
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Saint-Urbain
Centre d'hébergement de Saint-Siméon
Centre d'hébergement de La Malbaie
Centre d'hébergement de Saint-Casimir
Centre d'hébergement de Donnacona
Centre d'hébergement Saint-Antoine
Centre d'hébergement du Faubourg
Centre d'hébergement Yvonne-Sylvain
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Baie-Saint-Paul
Centre d'hébergement de Limoilou
Saint Brigid's Home
Centre de services externes pour les aînés De Vitré
Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré
Centre d'hébergement Notre-Dame-de-Lourdes

Région 03 (suite)

Hôpital régional de Portneuf CLSC de Saint-Raymond
Centre d'hébergement de Charlesbourg
Centre d'hébergement de Loretteville
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes et les mères en difficulté d'adaptation
Charest
Services de réadaptation aux adultes et aux aînés
Centre de services ambulatoires en santé mentale Saint-Vallier
Institut universitaire en santé mentale de Québec
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, services externes et centre de jour de
l'Ancienne-Lorette
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, services externes et centre de jour de Donnacona
Hôpital de l'Enfant-Jésus

Région 04

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme des
Bois-Francis-Nord
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme
Notre-Dame
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Nicolet
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Letendre
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Saint-
Paul
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme
Gamache
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme
Notre-Dame-Est
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Girouard
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Saint-Léonard-d'Aston
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de
Shawinigan
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Grand-Mère
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de la
Fontaine
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Boland
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de
Trois-Rivières
Centre d'hébergement de Saint-Anne-de-la-Pérade
Centre d'hébergement et CLSC de Sainte-Thècle
Centre d'hébergement et CLSC Mgr Paquin
Centre multiservices de santé et de services sociaux Saint-Joseph
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Plessisville
Centre d'hébergement Saint-Maurice
CLSC et centre de services externes pour les aînés de Saint-Alexis-des-Monts
Centre d'hébergement et CLSC Lucien-Shooner
Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi
Centre multiservices de santé et de services sociaux Cloutier
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fortierville
Centre multiservices de santé et de services sociaux Comtois
Centre de services ambulatoires en santé mentale de Trois-Rivières
Centre multiservices de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre d'hébergement Frédérick-George-Heriot
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Bécancour
Centre multiservices de santé et de service sociaux du Passage
Centre d'hébergement et de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique de
l'Ermitage

Région 05

Centre d'activités de jour de Dixville
Centre d'activités de jour du Val-Saint-François
Centre d'activités de jour du Haut-Saint-François
Centre d'activités de jour de Magog
Atelier du Val-Saint-François
Centre d'activités de jour de Sherbrooke - Queen
Atelier et Centre d'activités de jour d'Asbestos
Centre d'activités de jour du Granit
Centre d'activités de jour de Mansonville
Centre d'activités de jour de Sherbrooke - fairmount
Atelier et centre d'activités de jour Sherbrooke - prospect
CHSLD de Richmond
CLSC - Centre d'hébergement de Valcourt
CHSLD Marie-Berthe-Couture
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog - Centre de jour d'Ayer's Cliff
Centre de services externes pour les aînés de Potton
Centre de jour Le Bel Âge
CHSLD Saint-Vincent-de-Paul
CHSLD de Lac-Mégantic
CHSLD de Sutton
CHSLD de Farnham
CHSLD de Cowansville
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Hôpital, CLSC et centre d'hébergement d'Asbestos
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
CHSLD d'East-Angus
Centre de réadaptation en dépendance Jean-Patrice-Chiasson
Centre de réadaptation pour les mères et leurs enfants Villa Marie-Claire
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Granby
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Farnham
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Cowansville

Région 06

L'hôpital chinois de Montréal (1963)
CHSLD Éloria-Lepage
Centre d'hébergement de Dorval
CHSLD Joseph-François-Perreault
CHSLD Saint-Joseph-de-la-Providence
Centre d'hébergement Denis-Benjamin-Viger
Centre d'hébergement de LaSalle
Centre d'hébergement de Lachine
Centre d'hébergement de Saint-Henri
CHSLD de Cartierville
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
CLSC de Rivière-des-Prairies
Centre d'hébergement Saint-Margaret
CHSLD de Saint-Laurent
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Parc-Extension
Centre de jour Mab-Mackay
Centre d'hébergement de Verdun
Hôpital Sainte-Anne
CHSLD Dante
CHSLD François-Séguenot
CHSLD Robert-Cliche
CHSLD Paul-Gouin
Centre d'hébergement Henri-Bradet
CHSLD Pierre-Joseph-Triest
Centre d'activités de jour Option
Atelier de travail et centre d'activités de jour Benny
Centre d'activités de jour Alternative

Région 06 (suite)

Centre d'activités de jour Cartier
Centre de services en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement Garry-Taylor
Centre de réadaptation Marie Enfant
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation du mont Saint-Antoine
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Dominique-Savio
Mountain view school 'project center'
Centre de jour pour les jeunes en difficulté d'adaptation Fullum
Centre de jour pour les jeunes en difficulté d'adaptation Lajeunesse
Foyer de groupe Bourbonnière
Campus Dorval
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de la Cité-des-Prairies
Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Rose-Virginie-Pelletier
Hôpital Douglas
Centre de services ambulatoires de soins psychiatriques Wellington
Centre de services ambulatoires de soins psychiatriques de Mercier-Ouest
Hôpital de soins psychiatrique de l'Est-de-Montréal
Hôpital Notre-Dame
Hôpital en santé mentale Albert-Prévost
Résidence Berthiaume-Du Tremblay
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Vigi de Dollard-des-Ormeaux
Centre Miriam
Maison Élisabeth
Centre de réadaptation en dépendance du Nouveau Départ
Centre d'accueil Le Programme de Portage
Centre de services externes pour les aînés Angelica
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme Ontario
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme du Sud-Ouest
Centre d'hébergement Alfred-Desrochers
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme 17^e Avenue
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Hymus
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Hochelaga-Maisonneuve
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Jeanne-D'arc
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Saint-Patrick
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation du Centre-de-Montréal
Hôpital et centre de réadaptation en déficience physique Irglm-Gustave-Gingras
Centre de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation Décarie

Région 07

CLSC et centre de services externes pour les aînés de Shawville
CLSC et centre d'hébergement la Petite-Nation
Centre d'hébergement de Maniwaki
Centre d'hébergement la Piéta
Hôpital en santé mentale Pierre-Janet
Centre d'hébergement d'Aylmer
Centre d'hébergement Ernest-Brisson
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Gatineau
Centre multiservices de santé et de services sociaux Robert-Wright

Région 08

CHSLD de Ville-Marie
CHSLD de Val-d'Or
CHSLD d'Amos
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Macamic (CHSLD)

Région 08 (suite)

CHSLD Pie-XII

Point de service de 1re ligne Dupuy

CHSLD de Malartic

CHSLD de la Sarre

Centre d'hébergement et de soins de longue durée Palmarolle

Région 09

Centre multiservices de santé et de services sociaux de Sept-Îles

CHSLD de Sept-Îles

Région 10

CHSLD Boréal

Région 11

Centre d'hébergement de Maria

Centre d'hébergement du Rocher-Percé

Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts

CLSC de Mont-Louis

Point de service de la MRC de la Haute-Gaspésie

Point de service de la MRC de la Haute-Gaspésie

Point de service de la MRC Bonaventure

Point de service de la MRC Côte-de-Gaspé

Point de service de la MRC Avignon

Point de service de la MRC du Rocher-Percé

Région 12

CHSLD du Séminaire

Centre multiservices de santé et de services sociaux de Lac-Etchemin

CLSC et CHSLD de Saint-Prosper

CLSC et centre de services externes pour les aînés de Saint-Pamphile

CLSC et centre de services externes pour les aînés de Laurier-Station

CHSLD de Saint-Raphaël

CHSLD et CLSC de Sainte-Claire

CHSLD Denis-Marcotte

CHSLD Marc-André-Jacques

CHSLD René-Lavoie

CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet

Centre de services externes pour les aînés de Saint-Romuald

CLSC et CHSLD de Sainte-Marie

Centre multiservices de santé et de services sociaux de Lévis

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Berthier-sur-Mer

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Dumais-Nord

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Desjardins-Est

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Saint-Romuald

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Plaza

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Saint-Prosper

Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Notre-Dame

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Saint-Flavien

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de l'Islet-sur-Mer

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Sainte-Claire

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Sainte-Marie

Région 12 (suite)

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme
André-Wingen
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Saint-Georges

Région 13

Centre d'hébergement Fernand-Laroque
CLSC et CHSLD Sainte-Rose
CLSC et CHSLD Idola-Saint-Jean

Région 14

Centre de services ambulatoires en santé mentale et de réadaptation en dépendance de
Charlemagne
Centre d'hébergement de Saint-Gabriel-de-Brandon
Centre d'hébergement Brassard
Centre d'hébergement de Saint-Donat
CHSLD de la Côte Boisée
Centre d'hébergement et de réadaptation en déficience physique de l'Assomption
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Saint-Jean-de-Matha
Centre d'hébergement Saint-Eusèbe
Centre d'hébergement Sainte-Antoine-de-Padoue
Centre d'hébergement de Saint-Jacques

Région 15

Centre d'hébergement de Mont-Tremblant
Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil
CLSC et centre de services externes pour les aînés de Grenville
Centre d'hébergement de Saint-Eustache
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de
Rosemère
Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de
Saint-Sauveur
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Mont-Laurier
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Rivière-Rouge
Centre d'activité de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Mont-
Laurier
Centre d'hébergement Labelle
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Lachute
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Lafontaine
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Sainte-Agathe
Centre de services externes pour les aînés et de réadaptation en dépendance de Sainte-Agathe-des-
Monts
Centre multiservices de santé et de services sociaux Sainte-Anne
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Deux-Montagnes
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Thérèse-de-Blainville
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de
Saint-Eustache
Point de service Ste-Agathe
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge

Région 16

CHSLD de La Prairie
CHSLD de Châteauguay
CHSLD Pierre-Rémi-Narbonne
Centre d'hébergement Andrée-Perrault
CHSLD Champlain
CHSLD Champagnat
Centre d'hébergement de Lajemmerais
CLSC et centre d'hébergement de Contrecoeur

Région 16 (suite)

Centre d'hébergement Jeanne-Crevier

Centre d'hébergement du Chevalier-de-Lévis

CHSLD Sainte-Croix

CHSLD Docteur-Aimé-Leduc

Centre d'hébergement d'Acton Vale

CHSLD de Rigaud

CHSLD et CLSC de Coteau-du-Lac

CHSLD Gertrude-Lafrance

CHSLD d'Ormstown / Ormstown CHSLD

CHSLD Laurent-Bergevin

CHSLD Cécile-Godin

CLSC Gaston-Bélanger

Centre d'hébergement Marguerite-Adam

Centre d'hébergement de Montarville

Centre d'hébergement de Monseigneur-Coderre

Centre d'hébergement René-Lévesque

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Delson

Hôpital Honoré-Mercier

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Boucherville

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Chambly

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Vaudreuil-Dorion

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme du chemin de Chambly

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de la rue Dorchester

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Napierville

Centre de services ambulatoires en santé mentale de la rue du Marché

CHSLD et centre de réadaptation en déficience physique de Vaudreuil-Dorion

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de la rue Salaberry Ouest

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Châteauguay

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme du Boulevard Industriel

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Brossard

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de l'avenue Trudeau

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de la rue Saint-Charles

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme de Sorel-Tracy

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 387

Nombre de centres de jour ayant fermé leurs portes depuis le 1er avril 2021.

.....

RÉPONSE NO 387

16 centres de jour ont fermé leurs portes depuis le 1^{er} avril 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 388

Sommes réservées en 2022-2023 pour l'ajout de services de centres de jour.

.....

RÉPONSE NO 388

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 389

Listes d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 389

Les plus récentes données disponibles sont celles de 2020-2021. Les données 2021-2022 et 2022-2023 ne sont pas disponibles.

**LISTES D'ATTENTE POUR LES PROGRAMMES D'AIDE MATERIELLE, PAR
CATEGORIE DE PROGRAMME, POUR 2020-2021**

Programmes	Mandataires	2020-2021
Aides auditives	RAMQ	847 personnes
Aides à la motricité	RAMQ	3 589 personnes
Aides visuelles	RAMQ	405 personnes
Triporteurs, quadriporteurs	CIUSSS de la Capitale-Nationale CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Aucune
Chien d'assistance à la motricité	CIUSSS de la Capitale-Nationale CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Aucune
Ambulateurs	CIUSSS de la Capitale-Nationale CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Aucune
Tricycles et vélos adaptés	CIUSSS de la Capitale-Nationale CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Aucune
Aides à la communication	Centre de réadaptation Marie-Enfant du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Aucune
Aides techniques AVQ – AVD	CISSS et CIUSSS	1696 personnes
Chaussures orthétiques	CISSS et CIUSSS	160 personnes
Aides à l'élimination	CISSS et CIUSSS	143 personnes

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec.

CIUSSS de la Capitale-Nationale : Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ).

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal (IRGLM).

CISSS et CIUSSS : Centres intégrés et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Source : Reddition de comptes fournie par les établissements concernés par ces programmes et par la RAMQ.

QUESTION NO 390

État de situation et échéancier concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976 par le ministre du Travail. Actions posées en 2021-2022 pour faire avancer ce dossier.

RÉPONSE NO 390

Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux effectuent des travaux de mise aux normes des bâtiments construits avant 1976, et ce, depuis 2008. Ceci, selon un ordre de priorités qui sont déterminées par chacun d'entre eux. Un état de situation démontrant l'avancement des travaux effectués et des investissements faits a été demandé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour l'année 2016-2017, et ces informations ont été transmises. De plus, notons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a participé aux travaux et transmis ses commentaires sur le projet de règlement au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Une version préliminaire de projet de règlement sur l'accessibilité aux personnes handicapées d'immeubles publics construits avant 1976 a été préparée par le MTESS en 2014. Des consultations sur ce projet de règlement ont été menées entre 2014 et 2015 par le MTESS, avec la collaboration de l'Office des personnes handicapées du Québec, auprès des ministères et organismes publics (MO) concernés, soit le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le MSSS, la Société d'habitation du Québec et la Société québécoise des infrastructures. Ces consultations ont tenu compte des planifications décennales produites et mises en œuvre à partir de 2008 par plusieurs MO pour améliorer l'accessibilité de leur parc immobilier ou celui de leur réseau, et des budgets associés à ces planifications. À la suite de ces consultations, des validations techniques et juridiques concernant le contenu du projet de règlement ont été effectuées par le MTESS et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) depuis l'automne 2015.

La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie a dévoilé, en juin 2015, le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique gouvernementale. En 2018, un décret a transféré au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation la responsabilité de l'article 69 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1) adoptée en 1978 et modifiée le 17 décembre 2004. En juin 2020, la RBQ a réuni les ministères et organismes et a demandé un état de situation sur les travaux réalisés afin de produire une étude d'impact du projet de règlement. En décembre 2020, le MSSS a transmis à la RBQ, un état de situation pour les travaux complétés à ce jour et une évaluation des engagements financiers pour les travaux à réaliser.

QUESTION NO 391

État de situation concernant les mesures favorisant l'accessibilité universelle des commerces, incluant le nombre de demandes d'aide financière reçues et les sommes versées, par région.

RÉPONSE NO 391

Deux programmes d'aide financière avec un budget total de 13 000 000 \$ sur 5 ans ont été mis en place en 2017 et 2018 pour améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées de certains établissements qui offrent des biens et des services à la population.

Il s'agit du Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET), financé par le ministère du Tourisme et géré par l'organisme Kéroul, ainsi que du programme Petits établissements accessibles de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Le Programme d'accessibilité des établissements touristiques est issu des *Engagements en matière d'accueil touristique 2017-2020*, en particulier de la mesure visant à favoriser l'accessibilité pour tous aux établissements et attraits. Ce programme a pour objectifs de favoriser l'accessibilité des établissements au Québec aux personnes ayant une incapacité, d'appuyer financièrement des projets qui visent la transformation ou l'amélioration d'infrastructures touristiques et d'encourager le tourisme responsable dans une perspective de développement durable. L'enveloppe totale du PAET est de 5 000 000 \$ et le programme prendra fin le 31 mars 2022 ou lors de l'épuisement de l'enveloppe budgétaire, mais continuera à être effectif pour les demandes déposées avant cette date. Au moment du lancement du PAET, un établissement admissible pouvait bénéficier d'une subvention maximale de 20 000 \$ et ne pouvait être soutenu financièrement qu'une seule fois. En février 2018, la subvention maximale avait été augmentée à 50 000 \$ et un établissement qui avait déjà bénéficié d'une aide financière dans le cadre du PAET avait la possibilité de soumettre une seconde demande sous certaines conditions. En mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé une modification de la subvention maximale qui peut maintenant atteindre 100 000 \$ pour la réalisation de certains projets. En février 2022, on annonçait le versement de contributions financières totalisant 2 692 228 \$, qui permettront de soutenir la réalisation de quarante nouveaux projets. Depuis son lancement, le PAET a connu un important succès et a permis de soutenir la réalisation de 108 projets.

Le programme Petits établissements accessibles de la SHQ (PEA) a été lancé en juin 2018 et est doté d'un budget de 8 000 000 \$ sur 5 ans. Ce programme vise à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite à de petits établissements commerciaux, d'affaires et de réunion, non assujettis à une obligation légale en matière d'accessibilité. Il offre une aide financière aux propriétaires et aux locataires de ces petits établissements qui désirent réaliser des travaux permettant d'appliquer les exigences d'accessibilité du Code de construction. Les objectifs du PEA sont donc d'améliorer l'accès aux bâtiments visés, de réduire le fardeau financier des propriétaires ou locataires de ces bâtiments et d'augmenter la fréquentation des petits commerces et des services de proximité par des personnes handicapées ou à mobilité

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

réduite. Le 16 mars 2022, une modification au PEA est entrée en vigueur et l'aide financière maximale pouvant être versée à un demandeur est passée de 15 000 \$ à 25 000 \$ par bâtiment ou partie de bâtiment admissible, correspondant dorénavant à 90 % du coût total reconnu et non plus à 75 %. Le programme prendra fin le 31 mars 2023. Les données de gestion du PAE, telles que le nombre de demandes reçues et les sommes versées par région, sont disponibles auprès de la SHQ.

L'Office des personnes handicapées du Québec (l'OPHQ) a été mandaté pour produire un portrait sur l'accessibilité des petits établissements où sont offerts des biens et des services à la population, dont les commerces de proximité. La réalisation de ce portrait permettra de cerner les enjeux et les solutions applicables et appuiera les efforts existants visant à améliorer l'accessibilité des petits établissements commerciaux au Québec. Pour lancer ces travaux, un groupe de travail réunissant les partenaires concernés des milieux gouvernementaux et municipaux, des secteurs de la construction, de l'architecture, de la recherche et du milieu communautaire a été mis en place en décembre 2017. Un rapport d'étape a été également déposé en février 2018 à la Commission de l'économie et du travail (Commission). Une étude du parc immobilier visé est en cours et les premières étapes ont été réalisées. La réalisation de cette étude est une étape préalable à la production du rapport final qui sera déposé à la Commission en 2023.

QUESTION NO 392

État de situation concernant les différents travaux entamés par le MSSS pour la transition des enfants autistes à l'âge de 18 ans.

RÉPONSE NO 392

Le MSSS travaille à consolider ses actions pour améliorer l'accès aux activités socioprofessionnelles et communautaires pour les personnes ayant une déficience physique (DP), une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), notamment par d'importants investissements pour rehausser les services offerts et de meilleurs arrimages avec les réseaux partenaires :

- Depuis 2017-2018, financement annuel récurrent de 29 M\$ pour la mise en œuvre du *Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022*, dont 2 M\$ sont destinés spécifiquement à accroître les services socioprofessionnels et communautaires offerts aux adultes ayant un TSA;
- Depuis 2018-2019, financement récurrent de 6,5 M\$ pour les activités de jour;
- Depuis 2020-2021, nouveau financement récurrent de 16,5 M\$ afin d'assurer la consolidation des places existantes et le développement de nouvelles places ainsi que l'intensification de l'offre de service actuelle en activités de jour et contributives en vue d'une réelle participation et intégration sociale.

En 2021-2022, les activités entourant l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation ont été ralenties, dont le comité interministériel sur la transition de l'école vers la vie active (TEVA) qui n'a pas encore été réactivé, à cause des impacts du contexte de la COVID-19. Des concertations régionales ont maintenu leur collaboration, mais l'intensité est variable et le MSSS ne dispose pas davantage d'information. Les personnes responsables de la coordination de l'Entente travaillent actuellement à la rédaction d'un nouveau plan de travail pour orienter les travaux interministériels et entre les réseaux pour les prochaines années.

La collaboration interministérielle avec le MÉQ a également permis la mise en œuvre du projet de démonstration SASEFA (projet de services adaptés santé/éducation de la formation générale adulte) sur 3 ans, depuis novembre 2020, afin d'offrir des services adaptés à une vingtaine de jeunes polyhandicapés à la fin de leur scolarisation. Pour la durée du projet de démonstration, SASEFA est financé conjointement par le MSSS (3,1 M\$) et le MÉQ (450 000 \$). Ce projet pilote est actuellement en évaluation par les deux ministères.

Un budget total de 15 M\$, sur cinq ans, a été alloué par le gouvernement pour les mesures portées par le MSSS pour soutenir les personnes ayant une DP, une DI ou un TSA dans le cadre de la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 (SNPH) :

- *Mesure 23 : Soutenir et accompagner les personnes handicapées en stage ou dans les plateaux de travail pour favoriser leur intégration au marché du travail et obtenir le statut d'employé rémunéré.*

Un budget a été versé pour l'embauche d'un agent d'intégration dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) qui soutiendra et accompagnera les personnes handicapées (2021-2022 : budget annuel de 560 000\$).

- *Mesure 25 : Améliorer le continuum de services et consolider et diversifier l'offre de services en activités professionnelles et communautaires afin de favoriser la réalisation du projet de vie des personnes présentant une DI, DP ou un TSA.*

La planification a été réalisée pour le transfert de 400 usagers du programme d'aide et d'accompagnement social PAAS-Action du ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale (MTESS) vers le RSSS pour mieux les accompagner dans leur projet de vie. Le transfert prévu initialement en avril 2020 a été reporté en 2022 compte tenu de la pandémie. Cette mesure prévoyait l'ajout de places additionnelles sur une base annuelle sur 3 ans. Un budget annuel de 2,04 M\$ est prévu à cette fin.

- *Mesure 27 : Soutenir le cheminement socioprofessionnel des personnes handicapées par la formalisation des ententes d'arrimage entre les réseaux de services*

En cohérence avec le plan d'action approuvé en mars 2021, des travaux sont en cours, dont la rédaction d'une entente cadre nationale (MTESS, MSSS, MÉQ) pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, ainsi que la réalisation de projets de démonstration et la signature d'ententes régionales de collaboration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 393

État de situation, liste des rencontres, études, correspondances et analyses concernant la mise à niveau de l'aide financière aux familles naturelles d'enfants handicapés à celle des familles d'accueil.

RÉPONSE NO 393

Les mesures d'aide financière aux familles de personnes handicapées d'âge mineur et majeur sont sous la responsabilité d'autres ministères et organismes, soit le ministère de la Famille, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Retraite Québec et le ministère des Finances (MFQ). Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) collabore, dans les balises de sa mission clinique, aux travaux relatifs à ces mesures. Il n'y a pas eu de rencontres sur ce dossier cette année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 394

Concernant le *Plan d'engagements gouvernementaux : Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité (PEG)*, pour chacun des 12 engagements, veuillez nous indiquer :

- a) L'investissement total du Plan 2021-2024 et les sommes provenant de nouveaux investissements ;
- b) Le ministère/organisme responsable de l'engagement ;
- c) Si l'engagement est nouveau ou bien s'il était déjà prévu dans un autre plan d'actions des ministères, organismes et municipalités. Si oui, veuillez nous identifier où cet engagement se retrouve.
- d) Le montant prévu par année pour l'engagement en indiquant les nouveaux investissements ;
- e) Le montant investi en 2021-2022 ;
- f) L'état d'avancement de l'engagement ;
- g) La liste des groupes qui ont été consultés pour la réalisation du Plan en indiquant le nom du groupe ou de l'organisme, la date de la consultation et les personnes consultées.

RÉPONSE NO 394

a) Investissement total du plan 2021-2024 et nouveaux investissements

Il n'y a pas d'investissement associé au plan 2021-2024. Les douze nouveaux engagements sont autofinancés à même les crédits des ministères et des organismes publics qui en sont responsables. L'autofinancement est lié essentiellement à l'utilisation de ressources humaines.

b) Responsables des engagements

c) Nouvel engagement ou non

1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Nouvel engagement

- Proposer une modification législative visant l'abaissement du seuil d'assujettissement des municipalités à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

2. Ministère de l'Éducation du Québec

Nouvel engagement

- Permettre une meilleure accessibilité aux personnes handicapées à la pratique d'activités récréatives, sportives, physiques et de plein air sur l'ensemble du territoire québécois, notamment par l'accès à des équipements et au soutien en accompagnement
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

3. Ministère de l'Éducation du Québec

Nouvel engagement

- Produire un guide de transition de l'école vers la vie estivale afin de soutenir la démarche « Vers une intégration réussie dans les camps de jour »

4. Ministère de la Santé et des Services sociaux

Nouvel engagement

- Recenser et diffuser les meilleures pratiques visant à soutenir le développement de capacités nécessaires à l'autonomie sociorésidentielle pour les personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme

5. Ministère de la Santé et des Services sociaux

Nouvel engagement

- Réaliser un portrait des services offerts en activités socioprofessionnelles et communautaires dans l'ensemble des régions du Québec

6. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Office des personnes handicapées du Québec

Nouvel engagement

- Actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et à évaluer le cadre financier requis

7. Ministère des Transports du Québec

Nouvel engagement

- Améliorer la mise en œuvre de l'article 67 de la *Loi*, notamment par la clarification des rôles de l'Office et du ministère ainsi que par la mise à jour des attentes envers les autorités organisatrices de transport et les municipalités régionales de comté en regard de la production et du suivi des plans de développement visant l'accessibilité du transport collectif aux personnes handicapées

8. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Nouvel engagement

- Dresser un portrait des services en préemployabilité et en développement de l'employabilité offerts aux personnes handicapées par le ministère et son réseau en vue de déterminer les points de complémentarité avec les services offerts par le ministère de la Santé et des Services sociaux et son réseau

9. Régie du bâtiment du Québec

Nouvel engagement

- Réaliser le portrait de l'accessibilité des bâtiments construits avant 1976 du secteur public et à identifier des solutions visant à rendre ces immeubles accessibles

10. Société d'habitation du Québec

Nouvel engagement

- Améliorer l'adaptabilité des logements subventionnés et des nouveaux logements financés par la Société d'habitation du Québec
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

11. Office des personnes handicapées du Québec

Nouvel engagement

- Sensibiliser les municipalités non assujetties à la production d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées et à leur offrir du soutien-conseil

12. Office des personnes handicapées du Québec

Nouvel engagement

- Considérer dans la formation au niveau de l'enseignement supérieur des éléments de connaissance relatifs à l'adaptation des pratiques et des interventions auprès des personnes handicapées

d) Montant prévu par année pour chaque engagement

Comme il n'y a pas d'investissement associé au plan 2021-2024, le montant prévu par année pour chaque engagement, y compris les nouveaux investissements, demeure sans objet.

e) Montant investi en 2021-2022 pour chaque engagement

Comme il n'y a pas d'investissement associé au plan 2021-2024, le montant investi en 2021-2022 pour chaque engagement demeure sans objet.

f) État d'avancement des engagements

Le plan ayant été adopté par le Conseil des ministres en janvier 2022, la première reddition de comptes concernant les engagements aura lieu pour l'exercice financier 2022-2023. Les ministères et les organismes concernés rendront compte de leurs réalisations dans leurs plans d'action à l'égard des personnes handicapées, puis l'Office publiera un bilan de la mise en œuvre des engagements.

g) Liste des groupes consultés pour la réalisation du plan

Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec

14 novembre 2019

Martin Trépanier, président

Frances Champigny, vice-présidente

Anne Hébert, directrice générale

Valérie Banville

Louis Bourassa

Sylvie Godbout

Raymond Guoin

Khelil Hamitouche

Edith Keays

André Leclerc

Anne Pelletier

Pierre Richard

Jeannette Uwantege

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

Représentants du Mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées

27 février 2020

Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées

Pauline Couture, présidente

Isabelle Tremblay, directrice générale

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec

Camille Desforges, directrice générale par intérim

Réseau communautaire en santé mentale

Charles Rice, président

Fédération québécoise de l'autisme

Lili Plourde, directrice générale

Société québécoise de la déficience intellectuelle

Anick Larose, directrice générale

Pour les groupes consultés, une analyse des initiatives publiques, alors réalisée ou en cours de réalisation, a été présentée, suivie d'un sommaire des enjeux persistants pour la participation sociale des personnes handicapées. L'objectif était de permettre aux groupes de bien circonscrire la portée du plan à venir. Il leur a été demandé si, de leur point de vue, les enjeux présentés étaient représentatifs de la situation vécue par les personnes handicapées, leur famille et leurs proches, et si d'autres enjeux devaient, selon eux, être également priorités dans le plan.

Il est à noter que les **ministères et les organismes publics** concernés par les enjeux identifiés ont été partie prenante en continu dans le cadre de l'élaboration des engagements, à partir de janvier 2021, en regard de leur mission et de leurs responsabilités respectives.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 395

Concernant le *Centre d'autisme À pas de géant*, veuillez nous indiquer :

- a) L'état d'avancement du projet ;
- b) Les sommes transférées par le ministère en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 ;
- c) L'échéance de réalisation du projet.

RÉPONSE NO 395

La réponse à cette question est sous la responsabilité du ministère de l'Éducation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 396

Concernant la transition des jeunes autistes vers l'âge adulte, veuillez nous fournir :

- a) La liste des travaux effectués par le ministère pour faciliter la transition ;
- b) Les avis, analyse, note, étude, recherche ou tout autre document concernant ce sujet ;
- c) La liste des rencontres effectuées à ce sujet en indiquant la date, l'organisme ou les personnes rencontrées, l'objet de la rencontre ;
- d) Toutes les mesures annoncées ou mises en place afin de faciliter la transition vers l'âge adulte.

RÉPONSE NO 396

- a) et d) La réponse à cette question est fournie à la question 392 des questions particulières de l'Opposition officielle.
- b) Cette question ne semble pas pertinente dans le cadre de l'exercice de l'étude des crédits.
- c) Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 397

Veillez détailler la ventilation des sommes investies en 2020-2021 et 2021-2022 pour bonifier les soins et services aux personnes handicapées et les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 397

Les nouveaux investissements du MSSS, destinés à bonifier les soins et services aux personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme sont les suivants :

2020-2021 :

- 16,5 M\$ récurrents afin d'assurer la consolidation des places existantes et le développement de nouvelles places, ainsi que l'intensification de l'offre de services actuelle en activités de jour et contributives
- 30 M\$ récurrents pour la consolidation et le développement de places d'hébergement
- 40 M\$ récurrents pour le programme Agir tôt
- 21 M\$ récurrents pour consolider l'offre de services en réadaptation comportementale intensive pour les personnes manifestant un trouble grave du comportement

2021-2022

- 10 M\$ récurrents pour le rehaussement du programme de soutien aux familles

2022-2023

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 398

Concernant le *Programme de soutien à la famille d'une personne ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme*, veuillez nous indiquer pour 2021-2022 :

- a) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle ayant eu accès au programme, ventilé par région;
- b) Le nombre de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme, ventilé par région;
- c) Le nombre moyen d'heures octroyées à une personne ayant une déficience intellectuelle, ventilé par région;
- d) Le nombre moyen d'heures accordées à une personne sous le spectre de l'autisme, ventilé par région;
- e) Le nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle sur la liste d'attente, ventilé par région;
- f) Le nombre de personnes sous le spectre de l'autisme sur la liste d'attente, ventilé par région.

RÉPONSE NO 398

Le tableau suivant présente, en date du 11 septembre 2021, le nombre de personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme dont la famille a eu accès au programme de soutien aux familles ou en attente, ventilé par région. Les données ventilées en fonction de la déficience ou du trouble du spectre de l'autisme ne sont pas disponibles, ni celles relatives au nombre moyen d'heures accordées.

Régions	Nombre d'usagers desservis	Nombre d'usagers en attente
1-Bas-Saint-Laurent	395	0
2-Saguenay-Lac-Saint-Jean	767	0
3-Capitale-Nationale	1 417	29
4-Mauricie-Centre-du-Québec	2 527	0
5-Estrie	2 241	23
6-Montréal	5 879	159
7-Outaouais	340	0
8-Abitibi-Témiscamingue	293	0
9-Côte-Nord	306	0
10-Nord-du-Québec	19	0
11-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	342	0
12-Chaudière-Appalaches	581	2
13-Laval	1 700	0
14-Lanaudière	1 658	81
15-Laurentides	2 276	52
16-Montérégie	4 484	0
Total provincial	25 225	346

* Source : Gestred, formulaire 52100, P6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 399

Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant des subventions octroyées par organisme, par région, par mois et au total, en 2021-2022. Détailler les montants selon le mode de financement (à la mission globale, entente de service ou spécifique et projet) et préciser la typologie et la catégorie de chaque organisme.

RÉPONSE NO 399

La réponse à cette question est fournie à la question n° 109 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 400

Fournir les barèmes financiers et les seuils planchers utilisés par chaque CISSS-CIUSSS et par la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC), selon chaque typologie, l'année de leur élaboration et le plan établi pour les atteindre.

.....

RÉPONSE NO 400

La réponse à cette question est fournie à la question n° 111 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 401

Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 401

La réponse à cette question est fournie à la question n° 104 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 402

Liste des organismes qui sont reconnus au PSOC, mais qui sont en attente de financement, par région. Indiquer aussi le nombre de demandes de reconnaissances reçues, par région.

RÉPONSE NO 402

La réponse à cette question est fournie à la question n° 110 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 403

Subventions accordées à des organismes communautaires œuvrant auprès des hommes, ainsi que les prévisions pour 2022-2023

RÉPONSE NO 403

Les subventions accordées, en 2021-2022, à des organismes œuvrant auprès des hommes totalisent un montant de 35 552 481 \$ (en date du 1^{er} février 2022).

Les prévisions 2022-2023 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 404

Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action en santé et bien-être des femmes 2020-2024 en précisant les organismes communautaires ayant reçu des sommes et le mode de financement (mission, projet ou entente de service).

.....

RÉPONSE NO 404

La réponse à cette question est fournie à la question n° 118 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 405

Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 405

La réponse à cette question est fournie à la question no 105 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 406

État de situation et sommes dépensées pour le *Programme québécois universel de dépistage de la surdité*.

RÉPONSE NO 406

En 2021-2022, le Programme québécois de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés (PQDSN) est offert dans 21 installations du Québec où se déroulent des accouchements.

Installations offrant le PQDSN en 2021-2022

N#	Région	Installations
03	Capitale-Nationale	Hôpital Saint-François d'Assise Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL)
04	Mauricie et Centre-du-Québec	Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières Hôtel-Dieu d'Arthabaska
05	Estrie	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins Hôpital de Granby Maison de naissance de l'Estrie
06	Montréal – Est de l'Ile	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
06	Montréal	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
06	Montréal	Centre universitaire de santé McGill
06	Montréal	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
06	Montréal	Hôpital général juif Maison de naissance Côte-des-Neiges
12	Chaudière-Appalaches	Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis Maison de naissance Mimosa
14	Lanaudière	Centre hospitalier de Lanaudière Hôpital Pierre-Le Gardeur Maison de naissance Lanaudière
16	Montérégie Est	Hôpital Pierre-Boucher Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel

La pandémie a ralenti les travaux de déploiement. Les activités de dépistage ont cependant été maintenues, et ce, dans tous les établissements qui offraient déjà le programme de dépistage.

Les dépenses pour le PQDSN en 2021-2022 s'élèvent à 1,83 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 407

État de situation et avancement au sujet de la réforme du PSOC.

RÉPONSE NO 407

Les travaux visant l'amélioration du cadre normatif du programme de soutien aux organismes communautaires ont été retardés, notamment à cause du contexte pandémique.

Il est à noter qu'à l'automne 2021 une consultation électronique sur le cadre normatif a été réalisée auprès des représentants des organismes communautaires, des établissements du réseau de la santé et des services sociaux responsables du PSOC et des directions programmes du ministère de la santé et des services sociaux œuvrant avec des organismes communautaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 408

Crédits octroyés et dépensés en matière de sécurité alimentaire et aux banques alimentaires. Fournir les besoins financiers de ces organismes.

RÉPONSE NO 408

En 2021-2022, par l'entremise du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) a soutenu la mission de divers organismes en aide alimentaire :

- Les Banques alimentaires du Québec (BAQ);
- Les Moissons régionales;
- Le Regroupement des popotes roulantes;
- Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ);
- La Tablée des chefs;
- Croquarium.

Toujours en 2021-2022, la Direction générale de la santé publique (DGSP), les directions de santé publique (DSPublique) et les Tables intersectorielles régionales en saine habitude de vie ont soutenu divers projets en sécurité alimentaire, notamment :

- BAQ : Programme Récolte Communautaire – 126 200 \$
- RCCQ : Soutien au déploiement de cuisines collectives au sein de collectivités autochtones – 90 000 \$
- DSPublique de la Capitale-Nationale : Formation en hygiène et salubrité en contexte d'aide alimentaire – 28 000 \$
- Dispensaire diététique de Montréal : Déploiement du panier à provisions nutritif et économique dans plusieurs régions du Québec – 104 602 \$
- Des projets nationaux et régionaux par l'entremise de la mesure 13.1 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) – 6 000 000 \$

De plus, environ 2 400 000 \$ récurrents en sécurité alimentaire sont également octroyés annuellement par l'entremise des DSPublique et du PSOC à des organismes locaux et régionaux.

En décembre 2021, un soutien financier additionnel de 3 000 000 \$ a été octroyé par le PSOC à des organismes communautaires locaux et régionaux œuvrant en sécurité alimentaire pour l'achat et la distribution de denrées alimentaires. En date du 31 mars 2022, les crédits dépensés s'élevaient à 2 980 000 \$, car la répartition d'un montant de 20 000 \$ pour la région 10 n'avait pas été compilée à cette date.

Les besoins financiers de ces organismes ne sont pas disponibles.

À noter que d'autres ministères (ex. : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de l'Éducation) soutiennent également des actions en sécurité alimentaire, dont les banques alimentaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 409

Nombre d'adoptions en cours et complétées en 2021-2022 selon le pays d'origine de l'enfant.

.....

RÉPONSE NO 409

DOSSIERS ACTIFS PAR PAYS PAR ANNÉE ⁽¹⁾

PAYS	2021-2022
Allemagne	1
Bénin	2
Brésil	2
Bulgarie	18
Burkina Faso	9
Burundi	28
Cameroun	9
Canada (ALB)	4
Canada (CB)	1
Canada (NB)	1
Canada (ONT)	9
Canada (QUE)	7
Chili	1
Chine	67
Colombie	50
Congo-Brazzaville	2
Corée du Sud	23
Côte D'Ivoire	6
États-Unis	1
France	1
Gabon	1
Ghana	1
Grenade	1
Guinée	5
Guyana	1
Haïti	98
Honduras	1
Ile Maurice	1
Jamaïque	2
Madagascar	13
Mali	3
Mexique	1
Népal	1
Nicaragua	1

PAYS	2021-2022
Niger	8
Nigeria	2
Pérou	2
Philippines	57
République Centrafricaine	2
Rép. Dém. du Congo	5
République Dominicaine	1
Roumanie	11
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1
Sao Tomé-et-Principe	1
Sénégal	1
Sierra Leone	1
Suisse	1
Taiwan	8
Tchad	1
Thaïlande	53
Togo	5
Tunisie	7
Turquie	1
Ukraine	33
Viêt Nam	19
Total	592

(1) Dossiers actifs : dossiers ayant eu le statut « ouvert » à un moment durant l'exercice 2021-2022. Un même dossier peut avoir été actif durant plusieurs années.

ADOPTIONS INTERNATIONALES COMPLÉTÉES

Pays	2019-2020
Burkina Faso	5
Burundi	7
Canada	1
Chine	34
Colombie	17
Corée du Sud	16
Éthiopie	1
Guinée	2
Haïti	12
Jamaïque	1
Madagascar	4
Philippines	9
République Dominicaine	1
Roumanie	2
Rwanda	1
Taiwan	4
Thaïlande	4
Tunisie	2
Ukraine	6
Viêt Nam	11
Total	140

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 410

Nombre de parents ayant eu accès à une formation préadoption en 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 410

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Régions	Nombre de parents ayant eu accès à une formation préadoption en 2021-2022 ¹
1. Bas-Saint-Laurent	La région n'offre pas de formation en adoption internationale, en pré-adoption ou en post-adoption. Toutefois, elle aborde brièvement l'adoption internationale et l'adoption régulière lors de soirées d'information « banque mixte ». En 2021-2022, 18 personnes ont été rencontrées lors de ces soirées d'information.
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	Aucun
3. Capitale-Nationale	Aucun
4. Mauricie et Centre-du-Québec	Aucun
5. Estrie	Aucun
6. Montréal	<p>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : 100 personnes ont participé aux ateliers préadoption au cours de la période de référence 2021-2022</p> <p>CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal : 33 personnes ont participé à la formation pré-adoption</p>
7. Outaouais	La région n'offre pas de formation en adoption internationale, en pré-adoption ou en post-adoption. Toutefois, elle aborde brièvement l'adoption internationale et l'adoption régulière lors de soirées d'information « banque mixte ». En 2021-2022, 144 personnes ont été rencontrées lors de ces soirées d'information.
8. Abitibi-Témiscamingue	Aucun
9. Côte-Nord	Aucun
10. Baie-James	Aucun
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aucun
12. Chaudière-Appalaches	Aucun
13. Laval	Aucun
14. Lanaudière	Aucun
15. Laurentides	Aucun
16. Montérégie	Aucun
17. Centre de Santé Inuitlivik	Aucun
Total provincial	133 personnes ont bénéficié d'une préparation ou formation à l'adoption. De plus, 162 ont participé à une préparation réunissant des parents adoptants à l'international et en adoption québécoise.

¹ Toute personne qui souhaite adopter un enfant domicilié à l'étranger peut, pour s'y préparer, prendre connaissance de la pochette du Secrétariat à l'adoption internationale (virtuelle ou papier) prévue à cet effet, consulter son site Internet et s'informer auprès d'une conseillère à l'adoption internationale. Les organismes agréés en adoption internationale offrent différentes activités de préparation à l'adoption (conférence, lecture, parrainage, rencontres individuelles, etc). Certains centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) offrent également des services spécialisés en pré-adoption et en post-adoption. Ces services se présentent sous forme d'ateliers, de rencontres individuelles, familiales ou autres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 411

Nombre de parents ayant eu accès à une formation post-adoption en 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 411

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Régions	Nombre de parents ayant eu accès à une formation postadoption en 2021-2022
1. Bas-Saint-Laurent	Aucun
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	Aucun
3. Capitale-Nationale	Aucun
4. Mauricie et Centre-du-Québec	Aucun
5. Estrie	Aucun
6. Montréal	<p>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : Depuis l'automne 2020, nous n'offrons plus d'atelier post adoption (Petite Lune), et ce, en raison du contexte pandémique. Le suivi post adoption est toujours offert.</p> <p>CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal : Aucune formation n'est présentement disponible. Le suivi post adoption est toujours offert.</p>
7. Outaouais	<p>Aucune formation post-adoption n'est offerte dans la région. Un suivi post-adoption est offert, de même qu'un support au niveau des démarches légales à entreprendre lorsque requis. L'intervenant est une personne à qui les adoptants peuvent se référer au besoin. Celui-ci les dirige vers des services, au besoin.</p>
8. Abitibi-Témiscamingue	Aucun
9. Côte-Nord	Aucun
10. Baie-James	Aucun
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aucun
12. Chaudière-Appalaches	Aucun
13. Laval	Aucun
14. Lanaudière	Aucun
15. Laurentides	Aucun
16. Montérégie	Aucun
17. Centre de Santé Inuitivik	Aucun
Total provincial	Aucune formation post-adoption n'a été offerte cette année. Avec la pandémie, les besoins d'information en post-adoption ont été répondus dans le cadre des suivis post-adoption.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 412

Liste des établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi post-adoption.

.....

RÉPONSE NO 412

Les données au 31 mars 2022 se trouvent dans le tableau ci-joint.

Régions	Nombre d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi postadoption
1. Bas-Saint-Laurent	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS du Bas Saint Laurent)
2. Saguenay-Lac-Saint-Jean	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean)
3. Capitale-Nationale	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CIUSSS de la Capitale- Nationale)
4. Mauricie et Centre-du-Québec	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec)
5. Estrie	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CIUSSS de Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke)
6. Montréal	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal)
7. Outaouais	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de l'Outaouais).
8. Abitibi-Témiscamingue	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue)
9. Côte-Nord	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de la Côte-Nord)
10. Baie-James	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CRSSS de la Baie-James)
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de la Gaspésie)
12. Chaudière-Appalaches	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de Chaudière-Appalaches)
13. Laval	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de Laval)
14. Lanaudière	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de Lanaudière)
15. Laurentides	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS des Laurentides)
16. Montérégie	Visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant (CISSS de la Montérégie-Est, CISSS de la Montérégie-Ouest et CISSS de la Montérégie-Centre)
17. Centre de santé Inuitlivik	Aucun
Total provincial	19 établissements offrent une visite 14 jours après l'arrivée de l'enfant.

QUESTION 413

À la suite des modifications apportées par la Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements (113), indiquer le nombre de refus de communication de l'identité, ou de contacts inscrits, ventilés selon s'il s'agit d'une adoption antérieure au 16 juin 2018 ou non

RÉPONSE 413**Adoptions au Québec**

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements le 16 juin 2018, on dénombre, au 23 mars 2021 :

- 3257 demandes d'inscription de refus à la divulgation de l'identité, pour des adoptions antérieures au 16 juin 2018;
- 3813 demandes d'inscription de refus à la divulgation des renseignements relatifs au contact, pour des adoptions antérieures au 16 juin 2018.

Les données concernant le nombre de refus inscrits concernant l'identité ou le contact pour des adoptions postérieures au 16 juin 2018 ne sont pas disponibles.

Adoptions internationales

	Parent d'origine	Tiers pour le parent d'origine	Total
Refus de contact du parent (ou tiers pour le parent d'origine) envers l'enfant	73	13	86
Refus de divulgation d'identité du parent (ou tiers pour le parent d'origine) envers l'enfant	44	2	46
Total	117	15	132

Tableau mis à jour jusqu'au du 29 mars 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 414

Pour chacun des employés de l'État qui travaillent en protection de la jeunesse et qui relèvent du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.

RÉPONSE NO 414

Aucun poste n'a été aboli au sein du Ministère alors qu'un membre du personnel était bénéficiaire du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) au cours de la dernière année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 415

Pour chacun des employés de l'État qui travaillent en protection de la jeunesse et qui relèvent du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.

RÉPONSE NO 415

La mutation correspond à un départ volontaire vers un autre ministère ou organisme de la fonction publique. En conséquence, le Ministère n'a «muté» aucun employé pendant que ce dernier était bénéficiaire du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

QUESTION NO 416

État de situation et bilan de la révision du Manuel de référence sur la protection de la jeunesse pour donner suite aux modifications apportées à la LPJ en octobre 2017.

RÉPONSE NO 416

Depuis mars 2019, des travaux sont en cours afin de soutenir les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) et les intervenants pour l'application clinique des modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (RLRQ, chapitre P-34.1) (LPJ) en 2017. Ces balises cliniques sont rédigées en collaboration avec des experts du réseau aux plans clinique et scientifique.

À ce jour, les balises cliniques suivantes ont été adoptées et animées concernant :

- la prolongation des mesures provisoires;
- la consultation du milieu de vie auquel l'enfant est confié;
- les nouvelles dispositions concernant l'intervention de courte durée.

Des travaux ont été réalisés concernant :

- les balises cliniques nécessaires à l'appréciation de la situation de la négligence éducative liée à l'instruction comme motif de compromission;
- les contours cliniques de l'exploitation sexuelle maintenant reconnue comme une forme d'abus sexuel, en le distinguant des troubles de comportement.

Les résultats de ces travaux seront éventuellement intégrés au Manuel de référence sur la protection de la jeunesse et sont intégrés à l'outil du Système de soutien à la pratique utilisé par les intervenants.

L'opportunité de mettre à jour le Manuel de référence en protection de la jeunesse sera réévaluée à la suite des travaux entourant le projet de loi 15 visant à modifier la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres lois qui sont présentement à l'étude.

QUESTION NO 417

État de situation et bilan de la révision des différents outils d'information à l'intention des jeunes, des parents, des partenaires et de la population (5 brochures et dépliant) pour donner suite aux modifications apportées à LPJ en octobre 2017.

RÉPONSE NO 417

Quatre documents ont été diffusés sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux, soit :

- Janvier 2019 : deux dépliants destinés aux jeunes :
 - hébergés dans une unité d'encadrement intensif intitulé « Tu es hébergé dans une unité d'encadrement intensif - Qu'arrive-t-il? »;
 - faisant objet d'une mesure d'empêchement à la fugue intitulé « Tu fais l'objet d'une mesure pour t'empêcher de fuguer - Qu'arrive-t-il? ».
- Mai 2020 : deux brochures concernant les signalements à la protection de la jeunesse :
 - une destinée aux parents d'enfants signalés, intitulée « On a signalé la situation de votre enfant au DPJ. Que devriez-vous savoir maintenant? »;
 - une destinée aux partenaires et à la population générale, intitulée « Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant - Quand et comment signaler? ».

La brochure « Communiquer pour protéger les enfants » est en cours de révision. Une première version destinée aux professionnels du réseau de la santé et des services sociaux sera déployée. Deux autres versions sont prévues :

- pour les autres partenaires des secteurs privé et public;
- dans le cadre particulier de situations où une infraction criminelle serait commise envers un enfant.

La brochure concernant le projet de vie était, par ailleurs, prête à être diffusée au printemps 2022. Toutefois, considérant que les travaux afférents au projet de loi 15 visant à modifier la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres lois sont présentement à l'étude, l'ensemble des brochures pourraient faire l'objet de nouvelles modifications.

QUESTION N^o 418

Concernant la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire :

- a) État de situation sur la modification de la LPJ afin que la non-fréquentation scolaire devienne un motif d'intervention pour la DPJ ;
- b) État de situation sur l'entente-cadre qui devait guider les établissements et les centres de services en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

RÉPONSE N^o 418

La Loi modifiant la Loi sur la protection de jeunesse et d'autres dispositions (projet de loi no 99) a été adoptée par l'Assemblée nationale le 4 octobre 2017 et sanctionnée le 5 octobre 2017. Les dernières modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse sont entrées en vigueur le 28 janvier 2019.

L'un des objectifs de la Loi visait à assurer une meilleure protection aux enfants victimes de certains mauvais traitements, notamment ceux victimes de négligence éducative. Conséquemment, la Loi a modifié le motif de compromission relatif à la négligence sur le plan éducatif et a prévu d'autres dispositions complémentaires.

L'ensemble des modifications à la Loi relatives à la négligence au plan éducatif sont en vigueur depuis le 28 janvier 2019.

Ainsi, l'article 38 *b*), relatif à la négligence éducative, prévoit désormais que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis lorsque ses parents ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux :

[...] en ne prenant pas les moyens nécessaires pour que l'enfant reçoive une instruction adéquate et, le cas échéant, pour qu'il remplisse son obligation de fréquentation scolaire prévue à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3) ou à toute autre loi applicable.

Cette modification a entraîné l'abrogation de l'article 38.1 relatif à la fréquentation scolaire et à l'absentéisme scolaire.

La Loi prévoit également les facteurs qui doivent être pris en considération par le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) pour déterminer si un signalement d'un enfant pour le motif de négligence au plan éducatif en lien avec l'instruction qu'il reçoit ou le respect de son obligation scolaire doit être retenu pour évaluation ou si la sécurité ou le développement de l'enfant est compromis (nouvel article 38.2).

De plus, la Loi prévoit dorénavant l'obligation du DPJ de procéder à une vérification complémentaire dans le milieu familial des enfants ou dans un autre milieu de vie qu'ils fréquentent lors de la réception de signalements visant un groupe de cinq enfants ou plus pour un motif de

négligence au plan éducatif en lien avec l’instruction qu’ils reçoivent ou le respect de leur obligation scolaire (article 45).

Un outil d’aide à la décision a été rendu disponible à tous les intervenants en protection de la jeunesse de la réception et traitement des signalements et de l’évaluation autour des nouveaux concepts introduits à la Loi (article 38.2.1) afin de soutenir une meilleure prise en charge des enfants signalés en raison de négligence liée à l’instruction.

La Loi sur la protection de la jeunesse (article 37.8) et la Loi sur l’instruction publique (article 214.3) prévoient également l’obligation pour tout établissement qui exploite un centre de protection de l’enfance et de la jeunesse et pour une commission scolaire qui œuvre dans la région qu’il dessert à conclure une entente de collaboration visant à assurer le suivi de la situation de l’enfant. Cette entente doit notamment porter sur la continuité et la complémentarité des services et sur les actions qui doivent être menées de façon concertée. Aux fins de l’application de cette entente, la Loi permet au DPJ de divulguer certains renseignements confidentiels à une commission scolaire (article 72.6).

En collaboration avec le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, une entente-cadre visant à guider les établissements et les commissions scolaires pour la signature de l’entente de collaboration prévue à ces dispositions a été conclue. Celles-ci ont été signées entre les parties concernées, selon les délais prévus par la Loi, soit au plus tard le 28 janvier 2020.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 419

État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen des enfants et du nombre de familles d'accueil, au 31 décembre 2022, ainsi que les prévisions pour 2023.

RÉPONSE NO 419

Nombres de familles d'accueil / Âge moyen des usagers placés en RTF						
Période finissant le	Centres jeunesse		Autres installations du réseau		Total	Moyenne d'âge
	Famille d'accueil	Mixte (FA-RA ¹)	Famille d'accueil	Mixte (FA-RA ¹)		
2021-12-31	6 743	0	238	0	6 981	9,7

¹FA-RA: Familles d'accueil et Résidences d'accueil. Il est normal de n'avoir aucune donnée dans cette colonne considérant que les RA sont attribuables à la clientèle adulte.

Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas disponibles au moment de la production de cette fiche.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 420

État de situation des travaux en cours visant à rétablir l'écart entre l'aide financière versée aux familles naturelles et aux familles d'accueil de personnes handicapées d'âge mineur et majeur.

.....

RÉPONSE NO 420

La réponse à cette question est fournie à la question no 393 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION N^o 421

Le nombre de professionnels engagés en protection de la jeunesse via la plateforme Je contribue en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE N^o 421

La plateforme « Je contribue Jeunesse » a été mise en place au cours du mois de décembre 2021 afin de recruter des professionnels pouvant exercer des actes réservés en protection de la jeunesse et ainsi réaliser des évaluations au sens de la loi. La plateforme était gérée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'objectif principal était d'avoir un impact sur la diminution des listes d'attente.

La plateforme « Je contribue Jeunesse » a généré un flux important d'inscriptions jusqu'à la fin du mois de janvier 2022. Au total, plus de 1700 inscriptions ont été recensées. Plusieurs profils de ces inscriptions étaient toutefois davantage pertinents pour la plateforme générale « Je contribue ». Toutes les candidatures reçues ont été relayées aux ressources humaines des établissements.

Selon les informations colligées auprès des établissements, 75 embauches ont été réalisées par le biais de la plateforme « Je contribue Jeunesse ». Les personnes embauchées ont été majoritairement en soutien aux évaluateurs en protection de la jeunesse. Des éducateurs et/ou psychoéducateurs ont aussi pu venir prêter main-forte aux centres de réadaptation. Quelques retraités intéressés ont regagné la pratique. La pandémie de la COVID-19 ayant exacerbé les enjeux liés au manque de personnel dans ce secteur, cette initiative a aussi permis d'embaucher des intervenants en relation d'aide ou stagiaires ayant une connaissance de l'intervention en jeunesse afin de soutenir les équipes durant cette période difficile.

QUESTION No 422

Le nombre total de professionnels en protection de la jeunesse pour l'année 2021-2022.

.....

RÉPONSE No 422

Au 31 mars 2021, il y avait 6 606 professionnels en protection de la jeunesse à l'emploi du réseau de la santé et des services sociaux.

Notes complémentaires:

- La catégorie des professionnels en protection de la jeunesse comprend:
 - tous les travailleurs appartenant aux sous-catégories de personnel des professionnels de la santé ou des services sociaux, entre autres;
 - travailleurs sociaux;
 - agents de relations humaines;
 - psychoéducateurs;
 - dont le centre d'activité principal en fin d'année financière est exclusif au programme-service *Jeunes en difficulté* (JD) ou réservé à la mission Centre Jeunesse (CJ);
 - Et pouvant être utilisé pour le programme JD ou un programme-soutien.
- Les données de 2021-2022 ne seront disponibles qu'à l'automne 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION No 423

Le nombre de professionnels en protection de la jeunesse ayant quitté ou en arrêt de travail pour l'année 2021-2022.

RÉPONSE No 423

Sur les 6 220 professionnels en protection de la jeunesse à l'emploi du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) au 31 mars 2020:

- 314 ont quitté le RSSS en 2020-2021;
- 640 ont changé de fonction ou de secteur d'activité principal au sein du RSSS.

Ratio d'heures de congés selon le motif de l'absence pour les professionnels en protection de la jeunesse en 2020-2021 :

Ratio pour congé conventionné	16,0 %
Ratio pour congé parental	9,0 %
Ratio pour autres absences	14,1 %

Notes complémentaires:

- La catégorie des professionnels en protection de la jeunesse comprend:
 - o tous les travailleurs appartenant aux sous-catégories de personnel des professionnels de la santé ou des services sociaux, entre autres;
 - travailleurs sociaux;
 - agents de relations humaines;
 - psychoéducateurs;
 - o dont le centre d'activité principal en fin d'année financière est exclusif au programme-service *Jeunes en difficulté* (JD) ou réservé à la mission Centre Jeunesse (CJ); et
 - o pouvant être utilisé pour le programme JD ou un programme-soutien.
 - Les motifs d'absence répertoriés sont les suivants:
 - o **Congé conventionné** : heure de congé férié, vacance, maladie et autres congés sociaux (décès, mariage etc.).
 - o **Congé parental** : heure d'absence pour congé parental rémunéré ou non.
 - o **Autres absences** : heure d'absence en assurance salaire, accident de travail et maladies professionnelles, retrait préventif, congé sans solde avec ou sans marge de manœuvre (études, congés avec traitement différé etc.).
 - Le dénominateur utilisé pour le calcul du ratio d'absentéisme est celui des heures travaillées.
-

- Les données de 2021-2022 ne seront disponibles qu'à l'automne 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 424

État de situation, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

.....

RÉPONSE N^o 424

Ces données ne sont pas disponibles. Les travaux de déploiement et de validation de l'outil visant à documenter les charges de cas ont été suspendus en raison de la pandémie de la COVID-19 pour l'année 2021-2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 425

État de situation pour 2021-2022, par région administrative, du nombre de signalements reçus et retenus en protection de la jeunesse. Indiquer le motif du signalement.

.....

RÉPONSE N^o 425

La réponse à cette question est fournie aux questions n^o 122 et n^o 123 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 426

État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de places manquantes dans les centres jeunesse, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

.....

RÉPONSE N^o 426

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 427

État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de places créées dans les centres jeunesse, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

.....

RÉPONSE NO 427

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 428

État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre d'enfants sur la liste d'attente, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 428

Liste d'attente hebdomadaire en protection de la jeunesse

Région	CENTRES JEUNESSE	Attente à l'évaluation
01	CJ Bas-Saint-Laurent	32
02	CJ Saguenay-Lac-Saint-Jean	152
03	CJ Québec	281
04	CJ Mauricie-Centre du Québec	301
05	CJ Estrie	348
06	CJ Montréal	419
06	CJ et de la famille Batshaw	422
07	CJ Outaouais	208
08	CJ Abitibi-Témiscamingue	23
09	CJ Cote-Nord	114
11	CJ Gaspésie/Les-Îles	29
12	CJ Chaudière-Appalaches	144
13	CJ Laval	90
14	CJ Lanaudière	165
15	CJ Laurentides	541
16	CJ Montérégie	430
17	Centre de sante Inuulitsivik	107
17	Centre Tulattavik de l'Ungava	28
	TOTAL	3 834

Source(s) : Banque de données communes PIJ

Période de référence: Période 11, 2021-2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 429

Le délai de traitement moyen entre la réception du signalement et le début de l'évaluation, par région administrative, pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

.....

RÉPONSE NO 429

Les données ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 430

État de situation pour 2021-2022 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

RÉPONSE NO 430

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSS du Nunavik) ont convenu d'une nouvelle convention le 1^{er} octobre 2020 pour la période 2018-2019 à 2024-2025. Celle-ci fait suite à l'entente sur la prestation et le financement des services de santé et des services sociaux 2009-2016. L'entente a été prolongée en 2016-2017 et 2017-2018.

Cette nouvelle convention prévoit un montant de développement de 75 M \$ pour le déploiement de services en santé et services sociaux et un montant de 902,6 M \$ pour la construction d'infrastructures en santé et services sociaux et de logements pour le personnel. Cette convention permet aussi à la RRSSS du Nunavik de poursuivre la mise en œuvre de plusieurs actions entreprises au Nunavik, notamment :

- le développement de postes d'éducateurs en milieu naturel.
- la réorganisation des services en protection de la jeunesse, notamment par l'ajout de postes.
- la finalisation du déploiement du Projet intégration jeunesse et de la formation.
- la réalisation de divers projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Programmation des services aux jeunes en difficulté, dont :
 - l'implantation de programmes d'intervention de crise et de suivi intensif dans les 14 communautés.
 - le Projet Saqijjuq qui vise à reconstruire le tissu social des communautés en favorisant, notamment, la diminution de la consommation abusive d'alcool et de drogues. Ce projet propose une approche novatrice et adaptée aux réalités du Nunavik. La poursuite du premier projet pilote est prévue dans la communauté de Puvirnituk.
 - la Table régionale de concertation des services jeunesse du Nunavik qui a pour but d'établir, de faciliter, de communiquer, de recommander et d'optimiser les activités des services entre les différents services jeunesse des divers établissements régionaux.
 - la poursuite de l'implantation du Programme SIPPE - Négligence afin d'assurer à l'ensemble des mères et des enfants du Nunavik (de la période de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans) un accès à des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, de même qu'au Programme d'intervention en négligence pour les familles en situation de vulnérabilité.

- la poursuite du déploiement du programme Agir tôt.
- la poursuite de la réalisation de travaux en vue de créer un établissement régional responsable de la prestation des services à l'enfance et à la famille, lesquels services couvrent la périnatalité, la petite enfance, les services de proximité et les services en protection de la jeunesse, Nunavimmi Ilagiit Papautauvinga.

Le MSSS, est par ailleurs partie prenante de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits (PNI) 2017-2022. Portés par le Secrétariat aux affaires autochtones, ces travaux visent à soutenir le recrutement et la rétention du personnel dans cette région et afin d'élaborer des mesures adaptées de formation qualifiante, de reconnaissance et de rehaussement destinées aux intervenants des PNI en vue de l'exercice d'activités réservées par le Code des professions. Un montant de 3 M \$ pour les années 2017-2018 à 2021-2022 a été rendu disponible pour soutenir cette mesure.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 431

Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année ainsi que les prévisions pour 2022-2023, pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.

.....

RÉPONSE NO 431

La réponse à cette question est fournie à la question n° 124 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 432

Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.

RÉPONSE NO 432

La réponse à cette question est fournie à la question n° 125 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 433

Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 433

La réponse à cette question est fournie à la question no 129 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 434

Pour chaque année par région du Québec, la moyenne de dossiers, de protection de la jeunesse, confiés à chaque intervenant, ventilés selon le type d'intervention (évaluation/application des mesures).

RÉPONSE NO 434

Les données ne sont pas disponibles. Les travaux de déploiement et de validation de l'outil visant à documenter les charges de cas ont été suspendus en raison de la pandémie de la COVID-19 pour l'année 2021-2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 435

Pour chaque année, par région du Québec, à l'application des mesures, la moyenne des rencontres par mois et/ou semaine, et/ou année, avec l'enfant, et/ou sa famille ayant un suivi avec la DPJ.

RÉPONSE N^o 435

Nombre moyen d'interventions (aux 2 semaines) à l'application des mesures

Région	CENTRES JEUNESSE	Nombre moyen d'interventions (aux 2 semaines)
01	CJ Bas-Saint-Laurent	2.08
02	CJ Saguenay–Lac-Saint-Jean	2.06
03	CJ Québec	1.93
04	CJ Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1.71
05	CJ Estrie	1.9
06	CJ Montréal	1.83
06	CJ et de la famille Batshaw	1.86
07	CJ Outaouais	1.52
08	CJ Abitibi-Témiscamingue	1.99
09	CJ Côte-Nord	2
11	CJ Gaspésie/Les-Iles	1.4
12	CJ Chaudière-Appalaches	2.11
13	CJ Laval	1.65
14	CJ Lanaudière	2.03
15	CJ Laurentides	1.67
16	CJ Montérégie	1.56

Source : Formulaire Gestred 804, page 820

Période de référence : Cumulatif de période 1 à période 11, 2021-2022

Mise en garde

L'indicateur utilisé pour compléter ce tableau a été développé en 2006. Les pratiques d'établissement ayant été modifiées depuis ce temps, l'indicateur nous donne un portrait partiel de l'intensité pour chacun des établissements. De plus, les pratiques de saisie n'étant pas identiques, l'indicateur ne peut être utilisé pour comparer les établissements entre eux. Il est également à noter que cette donnée ne porte que sur les interventions effectuées par l'intervenant à l'application des mesures, mais n'inclut pas toutes autres interventions, à domicile ou en milieu de vie, effectuées par d'autres intervenants de l'établissement (notamment par les services de proximité jeunesse ou les intervenants en CRJDA) ou par des partenaires (organismes communautaires, centres de pédiatrie sociale, etc.).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 436

Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse en 2021-2022.

.....

RÉPONSE N^o 436

La réponse à cette question est fournie à la question n^o 131 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 437

Budgets octroyés aux centres jeunesse (CISSS et CIUSSS — direction responsable des programmes préalablement administrés par les centres jeunesse) en 2022-2023.

RÉPONSE NO 437

Dépenses associées aux services en centres jeunesse pour l'année financière 2020-2021 :

DÉPENSES DE SERVICES EN CENTRES JEUNESSE EXCLUANT LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Région	2020-2021
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	27 997 803 \$
RSS 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	53 786 723 \$
RSS 03 Capitale-Nationale	95 026 163 \$
RSS 04 Mauricie-et-Centre-du-Québec	87 121 880 \$
RSS 05 Estrie	84 272 309 \$
RSS 06 Montréal	270 755 954 \$
RSS 07 Outaouais	45 308 947 \$
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	49 190 046 \$
RSS 09 Côte-Nord	26 673 339 \$
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19 728 427 \$
RSS 12 Chaudière-Appalaches	54 599 361 \$
RSS 13 Laval	56 865 193 \$
RSS 14 Lanaudière	66 103 325 \$
RSS 15 Laurentides	98 303 202 \$
RSS 16 Montérégie	153 693 902 \$
RSS 17 Nunavik	47 693 993 \$
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	22 953 924 \$
GRAND TOTAL	1 260 074 491 \$

Source : contour financier sans considérer les dépenses COVID-19.

Les données ne sont pas disponibles pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 438

État de situation quant au déploiement du programme d'intervention en négligence dans chacune des régions du Québec ; ventilation des sommes qui y sont consacrées.

RÉPONSE NO 438

Depuis 2016, un budget récurrent de 10 M\$ est destiné au financement du programme d'intervention en négligence (PIN) au Québec. L'objectif étant de déployer ces services dans l'ensemble des régions du Québec. En date du 31 mars 2020, chaque établissement avait consolidé son offre de services afin de dispenser ces services dans leur territoire.

Dans le cadre du budget 2021-2022, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements récurrents supplémentaires de 28,5 M\$ afin de rehausser les services du programme-services jeunes en difficulté. Outre le financement déjà présent dans les établissements pour offrir ce programme, ces nouveaux investissements visent à améliorer l'accès aux services de proximité offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille, notamment par la bonification des programmes d'intervention en négligence. Ceux-ci permettront de réduire les délais d'accès aux services de proximité, d'augmenter le taux de prise en charge et, ainsi, d'éviter que la situation des enfants ne se détériore.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des sommes octroyées à chacune des régions dans le cadre de l'investissement de 28,5 M\$ destiné au rehaussement du programme d'intervention en négligence (PIN).

Nom CISSS / CIUSSS	Total
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent	593 500 \$
02 CIUSSS du Saguenay — Lac-Saint-Jean	729 700 \$
03 CIUSSS de la Capitale-Nationale	1 663 700 \$
04 CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1 339 300 \$
05 CIUSSS de L'Estrie-CHUS	1 509 400 \$
06 CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 204 100 \$
06 CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 076 900 \$
06 CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1 462 000 \$
06 CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2 052 300 \$
06 CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2 561 900 \$
07 CISSS de L'Outaouais	1 313 500 \$
08 CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	489 000 \$
09 CISSS de la Côte-Nord	496 700 \$
10 CRSSS de la Baie-James	166 700 \$
11 CISSS de la Gaspésie	226 800 \$
11 CISSS des Îles	166 700 \$
12 CISSS de Chaudière-Appalaches	1 189 300 \$
13 CISSS de Laval	1 795 100 \$
14 CISSS de Lanaudière	2 030 000 \$

15 CISSS des Laurentides	1 751 000 \$
16 CISSS de la Montérégie-Centre	1 253 000 \$
16 CISSS de la Montérégie-Est	1 414 900 \$
16 CISSS de la Montérégie-Ouest	1 514 400 \$
17 Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	166 700 \$
17 Centre de santé Inuulitsivik — Health Center	166 700 \$
18 Conseil Cri de la Baie-James	166 700 \$
<hr/>	
TOTAL	28 500 000 \$

QUESTION NO 439

État de situation et bilan concernant les mesures d'isolement en centre jeunesse ouvert en lien avec la loi 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions, par établissement et par installation.

RÉPONSE NO 439

L'hébergement en unité d'encadrement intensif ainsi que la mesure visant à empêcher un jeune de quitter un centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) ne sont pas des mesures d'isolement, lesquelles mesures sont balisées par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, article 118.1).

En ce qui a trait aux nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse (RLRQ, chapitre P-34.1) (LPJ) qui prévoient le recours à certaines mesures d'encadrement à l'égard des jeunes hébergés dans les CRJDA lorsque requis, ces dernières sont entrées en vigueur le 28 janvier 2019. Ces nouvelles dispositions concernent plus spécifiquement :

- la période de transition pour un jeune hébergé dans une unité en encadrement intensif; (modification à l'article 11.1.1 de la LPJ);
- la mesure visant à empêcher un jeune hébergé dans une unité de réadaptation ouverte de quitter le centre lorsqu'il présente un risque de fugue où il se trouverait en situation de danger, sans toutefois présenter les éléments justifiant le recours à un hébergement en unité d'encadrement intensif (ajout de l'article 11.1.2 de la LPJ).

En vertu du Règlement sur les conditions applicables au recours à certaines mesures d'encadrement (RLRQ, chapitre P-34.1, r. 6), le directeur général de l'établissement ou la personne qu'il autorise par écrit doit rendre compte au conseil d'administration, tous les 3 mois ou sur demande de ce dernier, des situations où il a eu recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif. Cette attente de transmission n'est toutefois pas demandée au regard du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 440

Crédits budgétaires alloués en 2021-2022 et prévus en 2022-2023 afin de mettre en œuvre les recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens) ainsi que les recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et les recommandations du rapport Laurent.

RÉPONSE NO 440

Pour donner suite à certaines recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès (Commission Viens), un montant de 15 M\$ sur cinq ans (2020-2025) a été annoncé le 6 novembre 2020 pour la mise en place d'actions structurantes visant à implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Pour 2021-2022, les crédits budgétaires sont de 2 887 834 \$. Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

En complémentarité avec l'implantation de l'approche de sécurisation culturelle dans le RSSS, un montant de 27 417 507 \$ sur quatre ans (2021-2025) est consacré à l'amélioration de l'offre de services de première ligne culturellement sécurisants pour les Autochtones en milieu urbain. Plus concrètement, ce chantier vise à assurer le financement récurrent de la Clinique Minowé à Val-d'Or ainsi qu'à soutenir le déploiement ailleurs en province de projets s'inspirant de ce modèle novateur. Pour 2021-2022, les crédits budgétaires sont de 5 035 256 \$. Les données 2022-2023 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^o 441

État de situation et bilan du programme qualification jeunesse, par établissement ou installation ;
a) Sommes et ventilation des montants alloués au programme, par établissement ou installation ;
b) Nombre de participants qui ont eu accès au programme, par établissement ou installation ;
c) Nombre de participants qui ont quitté le programme à l'âge de 19 ans, par établissement ou installation.

RÉPONSE N^o 441

a) Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) finance de manière récurrente 3,8 M\$ (somme indexée annuellement depuis 2009) et 2,6 M\$ (depuis 2017) le *Programme Qualification des jeunes* (PQJ) dispensé par les CISSS et les CIUSSS offrant des services de protection de la jeunesse. Ces investissements d'offrir 820 places aux jeunes concernés. Ces sommes étant incluses au budget récurrent de fonctionnement des CISSS et des CIUSSS depuis plusieurs années, les données par établissement et par année ne sont pas disponibles.

En juillet 2020, un investissement de 6,8 M\$ annuel récurrent a été annoncé afin d'accroître le nombre de places disponibles pour participer au PQJ, par l'ajout de postes d'éducateurs dédiés à ce programme. De plus, une coordination provinciale a été financée.

b) Au cours de l'année 2020-2021, 1 181 jeunes ont participé au PQJ au Québec.

	CISSS-CIUSSS	Nombre de jeunes qui ont participé au PQJ au cours de l'année 2020-2021
1	Bas-Saint-Laurent	47
2	Saguenay — Lac-Saint-Jean	42
3	Capitale-Nationale	114
4	Mauricie-et-Centre-du-Québec	87
5	Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	65
6	Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	113
6	Ouest-de-l'Île-de-Montréal	45
7	Outaouais	69
8	Abitibi-Témiscamingue	57
9	Côte-Nord	29
11	Gaspésie/Îles	42
12	Chaudière-Appalaches	77
13	Laval	78
14	Lanaudière	110
15	Laurentides	59
16	Montérégie	147
	Ensemble du Québec	1 181

c) Au cours de l'année 2020-2021, 155 jeunes participants ont complété le PQJ.

	CISSS-CIUSSS	Nombre de jeunes qui ont complété le PQJ au cours de l'année 2020-2021
1	Bas-Saint-Laurent	7
2	Saguenay — Lac-Saint-Jean	12
3	Capitale-Nationale	3
4	Mauricie-et-Centre-du-Québec	17
5	Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	11
6	Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	10
6	Ouest-de-l'Île-de-Montréal	4
7	Outaouais	6
8	Abitibi-Témiscamingue	15
9	Côte-Nord	6
11	Gaspésie/Îles	9
12	Chaudière-Appalaches	10
13	Laval	6
14	Lanaudière	16
15	Laurentides	10
16	Montérégie	13
	Ensemble du Québec	155

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N^O 442

État de situation du groupe d'action interministériel assurant la mise en œuvre des recommandations du rapport Laurent. Ce comité implique les ministres de la Justice, de la Famille, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que des Affaires autochtones. Indiquer :

- a) Les dates des rencontres ;
- b) La liste des participants ;
- c) Les ordres du jour ;
- d) Les procès-verbaux ;
- e) L'échéancier des travaux concernant chacune des 65 recommandations qui se déclinent à près de 250 actions.

RÉPONSE N^O 442

- a) 31 mai 2021 et 11 juin 2021.
- b) **Participants :**
 - M^{me} Dominique Savoie, sous-ministre (MSSS), accompagnée par M^{me} France Gagnon et M. Stéphane Ruel ;
 - M^{me} Carole Arav, sous-ministre (MTESS) ;
 - M^{me} Julie Blackburn, sous-ministre (MFA), remplacée par la suite par ;
 - M^{me} Isabelle Merizzi, sous-ministre (MFA) ;
 - M. Benoit Dagenais, sous-ministre (MIFI) ;
 - M^{me} Line Drouin, sous-ministre (MJQ) ;
 - M. Frédéric Guay, sous-ministre (MAMH) ;
 - M. Bernard Matte, sous-ministre (MES), représenté par M^{me} Nathalie Parenteau, sous-ministre (MES) ;
 - M^{me} Brigitte Pelletier, sous-ministre (MSP) ;
 - M. Alain Sans Cartier, sous-ministre (MEQ), accompagné par M^{me} Pascale Lemay, DGA ;
 - M. Philippe Boulanger, secrétaire adjoint à la jeunesse p.i. (SAJ) ;
 - M. Réjean Houle, sous-ministre (SAJ), accompagné par M^{me} Pascale Vachon, directrice ;
 - M. Patrick Lahaie, secrétaire général (SAA) ;
 - M^{me} Catherine Lemay, sous-ministre adjointe, accompagnée par M^{me} Marie-Krystine Beaugard et M. Sébastien Patoine.

c)

Ordre du jour
31 mai 2021 — 13 h à 14 h 30 (par TEAMS)

N°	Sujets	Document	Durée	Objectif
1.	Mot de bienvenue et fonctionnement du comité	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle compte-rendu des décisions 	5 min	Information Décision
2.	Retour sur les rencontres ministérielles bilatérales menées par le Dr Carmant	-	25 min	Information Discussion
3.	Structure de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de gouvernance • Résumé des actions/recommandations 	80 min	Décision
4.	Calendrier préliminaire de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier de travail 	10 min	Décision
5.	Questions diverses			

Ordre du jour
11 juin 2021 — 15 h à 16 h (par TEAMS)

N°	Sujets	Document	Durée	Objectif
1.	Mot de bienvenue		5 min	Information
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour		5 min	Décision
3.	Adoption du compte-rendu des décisions du 31 mai		5 min	Décision
4.	Préparation rencontre des ministres du 15 juin	Document consolidé des MO responsables à venir	40 min	Discussion
5.	Désignation de SMA ou DG pour mise en place du comité de coordination interministériel		5 min	Décision
6.	Questions diverses			

d)

Compte-rendu des décisions
31 mai 2021 – 13 h à 14 h 30 (par TEAMS)

Présences :

- M^{me} Dominique Savoie, MSSS ;
- M^{me} Carole Arav, MTESS ;
- M. Patrick Lahaie, Affaires autochtones, MCE ;
- M. Réjean Houle, Jeunesse, MCE, accompagné de M^{me} Pascale Vachon, directrice ;
- M. Alain SansCartier, MEQ, représenté par M^{me} Pascale Lemay, directrice générale ;
- M. Bernard Matte, MES, représenté par M^{me} Nathalie Parenteau, sous-ministre adjointe ;
- M. Frédéric Guay, MAMH ;
- M^{me} Line Drouin, MJQ ;
- M. Benoît Dagenais, MIFI ;
- M^{me} Julie Blackburn, MFA ;
- M^{me} Catherine Lemay, MSSS ;
- M^{me} Marie-Krystine Beauregard, MSSS ;
- M^{me} France Gagnon, MSSS ;
- M. Stéphane Ruel, MSSS ;

Absence :

- M^{me} Brigitte Pelletier, MSP

N°	Sujets	Décision/précisions	Responsable	Échéancier
1.	Mot de bienvenue et fonctionnement du comité	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS assurera le secrétariat et la préparation des documents afférents au présent Groupe d'action. • Les objectifs de la rencontre et le fonctionnement du Groupe d'action sont présentés. • Les participants sont en accord avec le mode de fonctionnement proposé. 	MSSS	En continu
2.	Retour sur les rencontres bilatérales entre les ministres et le Dr Carmant	<ul style="list-style-type: none"> • Le MSSS précise que le ministre délégué (Dr Carmant) a rencontré sept de ses homologues concernés par le Plan de mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurent (PMO), entre les 10 et 31 mai 2021. • Le MIFI, le MAMH et le Secrétariat à la jeunesse n'ont pas encore été rencontrés par le ministre. Les implications de ces instances sont prévues ultérieurement. • Une réunion est prévue le 15 juin prochain, entre le ministre Carmant et les sept ministres rencontrés pour recevoir leurs priorités. • Le MSSS invitera le Groupe d'action à une rencontre préparatoire à celle du 15 juin. • Il est suggéré que les sous-ministres concernés soient invités à la rencontre du 15 juin. Une vérification sera effectuée auprès du cabinet du Dr Carmant à cet effet. • Le MSSS transmettra à chaque ministère la fiche de breffage annotée qui avait été préparée pour le ministre Carmant dans le cadre des rencontres avec ses homologues (une fiche par ministère). • Il est également convenu que le MSSS élabore un canevas pour préparer la rencontre des ministres le 15 juin. 	<p>MSSS</p> <p>MSSS</p> <p>MSSS</p>	<p>Rencontre prévue le 11 juin</p> <p>1^{er} juin</p> <p>Semaine du 31 mai</p>

N°	Sujets	Décision/précisions	Responsable	Échéancier
3.	Structure de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la structure de gouvernance interministérielle (se référer au document de la structure pour les détails). Il est précisé que le niveau d'implication des ministères dans cette démarche variera en fonction des recommandations qui les concernent. Des mandats restent à définir, soit ceux pour les comités de suivi et d'évaluation du PMO et celui pour le comité consultatif jeunesse. <p>Quelques précisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour le comité de suivi et d'évaluation du PMO : il est souhaité que cette structure soit neutre et indépendante et s'assure du bon déroulement de la réalisation des actions et de la saine gestion des fonds publics. Pour le comité consultatif jeunesse : le but est que les jeunes puissent avoir une voix pour faire valoir les lacunes et les pistes d'amélioration. Question sur la participation des organismes communautaires locaux et nationaux. La consultation des organismes communautaires est préalablement envisagée par l'entremise des structures de concertation existantes ou à venir. Toutefois, le MSSS et le MTESS entendent poursuivre leur réflexion sur les modalités de consultation à privilégier. Le MJQ a également témoigné son intention de soutenir le MSSS, en mettant des ressources additionnelles à contribution advenant le maintien des courts échéanciers pour la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse. Le Groupe d'action est en accord avec la structure de gouvernance présentée. 		
4.	Calendrier préliminaire de travail	Le calendrier des rencontres de travail est accepté par le Groupe d'action.		
5.	Questions diverses			

**Compte-rendu des décisions
11 juin 2021 — Pas de compte-rendu réalisé**

- e) Le 1^{er} décembre 2021, les Étapes des mises en œuvre des recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse ont été diffusées. Le tableau des priorités s'articule autour de 5 principaux thèmes et se décline en 3 phases de réalisation. Soulignons par ailleurs qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des projets/actions qui seront mis en œuvre.

Il est attendu que les actions liées au plan de mise en œuvre s'échelonnent sur une période de 6 ans soit de mai 2021 à mai 2027.

QUESTION NO 443

État de situation concernant les ententes entre la Direction de la protection de la jeunesse et le ministère de l'Éducation concernant la scolarisation des enfants au Nunavik hébergés en centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté.

RÉPONSE NO 443

Le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal accueille des jeunes Inuit et Cri pour l'hébergement dans ces installations à Montréal. Les jeunes ont rarement un certificat d'éligibilité pour l'enseignement en anglais. Sans un certificat d'éligibilité ou autorisation, les jeunes n'ont pas accès à un milieu d'enseignement en anglais, ce qui a comme effet de restreindre leur accès à l'éducation.

Depuis juillet 2020, le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal collabore avec deux professionnelles du ministre d'Éducation qui ont été mandatées pour soutenir et faciliter l'accessibilité à l'éducation des jeunes (éligibilité temporaire). Cette collaboration a permis d'accélérer le traitement de ces situations.

Pour la majorité des dossiers, le processus se déroule actuellement dans un délai de 48h. Certains dossiers plus complexes peuvent impliquer des délais plus longs.

Pour le moment, ces autorisations sont temporaires et doivent être répétées lors d'un changement d'établissement scolaire sur un nouveau territoire.

Afin de remédier à cette situation de façon permanente, des travaux sont nécessaires afin d'introduire des modifications à la Charte de la langue française, soit à l'article 85.1 ou à l'article 73 ou 73.1. La responsabilité de la charte est portée par le ministre de la Justice.

Le ministère de l'Éducation et le Secrétariat aux affaires autochtones travaillent sur un plan d'action visant à faciliter la procédure d'accessibilité et ainsi réduire les délais d'accessibilité à l'enseignement en langue anglaise.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 444

État de situation concernant l'investissement de 10 M\$ afin d'améliorer le soutien clinique des familles d'accueil jeunesse : Indiquer, par région administrative :

- a) Le nombre de postes créés au soutien clinique des familles d'accueil ;
- b) Les ajouts à la bonification de la qualité des services rendus aux jeunes hébergés ;
- c) Les actions posées concernant l'amélioration de l'attraction et la rétention des familles d'accueil ;
- d) La liste des ressources ayant reçu un montant, spécifier le montant et indiquer la date à laquelle la somme a été versée ;
- e) La ventilation de la somme de 10 M\$;
- f) Les sommes dépensées à ce jour du 10 M\$.

RÉPONSE NO 444

La réponse à cette question est fournie aux questions n° 121 et no 128 des questions particulières du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 445

État de situation concernant l'investissement de 28,5 M\$ destiné à améliorer la qualité et l'accessibilité des services de proximité offerts aux jeunes en difficulté. Indiquer :

- a) Les actions posées quant au délai d'accès aux services de proximité ;
- b) Les délais d'accès aux services de proximité en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 ;
- c) Les actions posées quant à l'augmentation du taux de prise en charge ;
- d) Les délais des taux de prise en charge en 2020-2021 et 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 ;
- e) Ventiler la somme de 28,5 M\$;
- f) Les sommes dépensées à ce jour du 28,5 M\$.

RÉPONSE NO 445

a) Dans le cadre du budget 2021-2022, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 48,9 M\$ récurrent afin de rehausser les services du programme-services jeunes en difficulté. De cet investissement, un montant de 28,5 M\$ a été alloué plus spécifiquement au rehaussement du programme d'intervention en négligence (PIN) afin d'améliorer l'accès aux services de proximité offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille, et ce, afin de réduire les délais d'accès aux services de proximité, d'augmenter le taux de prise en charge et, ainsi, d'éviter que la situation des enfants ne se détériore.

Dans le cadre de ces investissements, des montants ont été octroyés aux établissements, entre autres, pour bonifier les équipes par l'embauche de professionnels et pour conclure des ententes de services avec les organismes communautaires, afin de bonifier l'offre de services aux jeunes et aux familles en situation ou à risque de négligence.

b) Pourcentage des premiers services en CLSC pour les jeunes en difficulté rendus dans un délai de 30 jours ou moins.

CISSS-CIUSSS		2020-2021 (P09)	2021-2022 (P09)
1	Bas-Saint-Laurent	77,5	70,5
2	Saguenay — Lac-Saint-Jean	68,9	69,3
3	Capitale-Nationale	78,8	74,9
4	Mauricie-et-Centre-du-Québec	60,0	61,8
5	Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	73,1	65,5
6	Ouest-de-l'Île-de-Montréal	73,5	68,2
6	Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	93,1	78,8
6	Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	74,8	66,1

6	Nord-de-l'Île-de-Montréal	73,8	64,7
6	Est-de-l'Île-de-Montréal	94,5	87,6
7	Outaouais	84,1	81,4
8	Abitibi-Témiscamingue	67,2	54,9
9	Côte-Nord	86,0	76,7
10	CRSSS de la Baie-James	85,2	80,8
11	Gaspésie	83,0	70,9
11	Les Îles	87,5	44,0
12	Chaudière-Appalaches	84,9	92,6
13	Laval	86,5	74,8
14	Lanaudière	88,4	69,6
15	Laurentides	83,7	83,6
16	Montérégie-Centre	90,2	86,8
16	Montérégie-Est	85,6	71,5
16	Montérégie-Ouest	91,3	88,5
Ensemble du Québec		82,6	76,9

Source : Formulaire 10898, GESTRED

c) Voir réponse en a)

d) Taux d'enfants (0-17 ans) prise en charge par les services de proximité mission CLSC — Services JED 2020-2021 et 2021-2022, selon les régions.

Taux par 1000 jeunes

CISSS/CIUSSS	2020-2021 (P11)		2021-2022 (P11)	
	Nb de jeunes	Taux des jeunes	Nb de jeunes	Taux des jeunes
CISSS du Bas-St-Laurent	1 610	49,0	1 636	50,2
CIUSSS du Saguenay — Lac-Saint-Jean	1 682	34,6	2 020	41,6
CIUSSS de la Capitale-Nationale	3 906	29,9	3 903	29,5
CIUSSS de Mauricie-Centre-du-Québec	4 154	45,4	4 650	50,5
CIUSSS Estrie-CHUS	2 909	32,1	3 462	37,9
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	4 769	47,1	5 176	51,1
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 537	21,7	1 454	20,7
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2 149	32,4	2 521	38,6
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	2 780	62,8	2 862	64,9
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	3 318	38,0	2 865	33,1
Total Montréal	14 553	39,3	14 878	40,5
CISSS de l'Outaouais	2 597	32,1	2 679	32,9
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	1 720	59,4	1 946	67,0
CISSS de la Côte-Nord	1 465	85,6	1 431	84,3
CRSSS de la Baie-James	241	90,3	251	94,4
CISSS de la Gaspésie	452	39,4	556	48,3
CISSS des Îles	98	58,7	113	67,9
Total Gaspésie-les-Îles	550	41,8	669	50,8
CISSS de Chaudière-Appalaches	4 173	51,0	3 895	47,5
CISSS de Laval	3 075	34,8	3 318	37,3
CISSS de Lanaudière	5 400	51,0	6 162	57,3
CISSS des Laurentides	5 604	46,6	5 300	43,5
CISSS de la Montérégie-Centre	4 653	56,0	5 392	64,3
CISSS de la Montérégie-Est	5 196	50,8	6 084	59,1
CISSS de la Montérégie-Ouest	4 490	44,4	5 436	53,1
Total Montérégie	14 339	50,1	16 912	58,5
Ensemble du Québec	67 978	42,7	73 112	45,8

Sources de données :

Formulaire 503, GESTRED

ISQ, Estimations et projections de population comparables (1996-2041)

Au cours de la dernière année, des travaux ont été réalisés afin d'améliorer la précision des indicateurs relatifs aux services de proximité existants et développer des indicateurs de résultats plus pertinents, notamment pour le suivi de l'accessibilité des services, de la qualité des services offerts ainsi que l'optimisation des ressources.

e) Ventiler la somme de 28,5 M\$;

CISSS-CIUSSS		2021-2022
		Investissement 28,5 M\$ PIN
1	Bas-Saint-Laurent	593 500 \$
2	Saguenay — Lac-Saint-Jean	729 700 \$
3	Capitale-Nationale	1 663 700 \$
4	Mauricie-et-Centre-du-Québec	1 339 300 \$
5	Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	1 509 400 \$
6	Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 204 100 \$
6	Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 076 900 \$
6	Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1 462 000 \$
6	Nord-de-l'Île-de-Montréal	2 052 300 \$
6	Est-de-l'Île-de-Montréal	2 561 900 \$
7	Outaouais	1 313 500 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	489 000 \$
9	Côte-Nord	496 700 \$
10	CRSSS de la Baie-James	166 700 \$
11	Gaspésie	226 800 \$
11	Îles	166 700 \$
12	Chaudière-Appalaches	1 189 300 \$
13	Laval	1 795 100 \$
14	Lanaudière	2 030 000 \$
15	Laurentides	1 751 000 \$
16	Montérégie-Centre	1 253 000 \$
16	Montérégie-Est	1 414 900 \$
16	Montérégie-Ouest	1 514 400 \$
17	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	166 700 \$
17	Centre de santé Inuulitsivik — Health Center	166 700 \$
18	Conseil Cri de la Baie-James	166 700 \$
Total		28 500 000 \$

f) Les sommes dépensées à ce jour du 28,5 M\$.

Les lettres de financement ayant été transmises que le 12 juillet 2021, les sommes dépensées à jour, ne sont pas représentatives de la situation. Les résultats peuvent également s'expliquer par les défis de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, dont fait face le réseau de la santé et des services sociaux et par la situation sanitaire qui amène une complexité supplémentaire au sein des organisations. Une meilleure appréciation des résultats pourra être réalisée en cours d'année 2022-2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 446

État de situation concernant l'investissement de 1,5 M\$ au projet de centre de services intégrés en abus et maltraitance (SIAM). Ventiler ce montant.

.....

RÉPONSE NO 446

Un financement récurrent de 1,5 M \$ a été octroyé au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale afin de consolider et pérenniser le SIAM.

QUESTION NO 447

Concernant sur le projet de loi no 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, indiquer :

- a) Les groupes rencontrés pour l'élaboration du projet de loi ;
- b) La liste des participants ;
- c) Les ordres du jour ;
- d) Les procès-verbaux.

RÉPONSE NO 447

Groupes consultés pendant les travaux :

- Directeurs de la protection de la jeunesse
- Partenaires autochtones et Inuit :
 - Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
 - Conseil Cri de la Santé et des Services Sociaux de la Baie James
 - Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
 - Conseil de la Nation Atikamekw
 - Regroupement des centres d'amitié autochtone
- Ont également été pris en compte les recommandations émises dans le cadre des audiences de la Commission sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

Comité permanent :

En octobre 2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Justice du Québec ont mis en place conjointement le Comité permanent sur l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Ce comité s'inscrit en continuité aux travaux du comité d'application de la LPJ qui s'est tenu entre 2010 et 2015.

Son mandat est :

- D'examiner les recommandations des différents rapports, avis ou commentaires soumis au gouvernement du Québec concernant l'application de la LPJ;
- De prendre connaissance des travaux menés par le MJQ, le MSSS, les experts et autres intervenants en matière de la protection de la jeunesse;
- De recommander des modifications à la LPJ et, s'il y a lieu, à toutes les autres lois afin d'assurer la pleine mise en œuvre de celle-ci.

Outre les travaux menés en amont du dépôt du projet de loi no 15, ce comité poursuivra sur une base continue l'analyse des modifications ultérieures qui pourraient venir bonifier la LPJ.

Composition du comité permanent en juin 2021

<i>Directrices de la protection de la jeunesse</i>	Anne Duret (CISSS Bas Saint-Laurent) Caroline Brown (CISSS Chaudière-Appalaches)
<i>Directrice au programme jeunesse</i>	Amélie Morin (CIUSSS de la Capitale-nationale)
<i>Avocats secteur jeunesse, centres intégrés de santé et de services sociaux</i>	Danielle Pharand (CISSS de l'Outaouais) Patrick-Olivier Mailhot (CISSS de la Montérégie-Est)
<i>Barreau du Québec</i>	Véronique Lemire
<i>Commission des services juridiques</i>	Myriam Cantin
<i>Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse</i>	Suzanne Arpin
<i>Cour du Québec, Chambre de la jeunesse</i>	Robert Proulx
<i>Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador</i>	Leila Ben Messaoud-Ouellet
<i>Conseil de la Nation Atikamekw</i>	Anne Fournier
<i>Régie Régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik</i>	Gilles Cloutier
<i>MSSS</i>	Jean-François Vézina Marie-Claude Paquette
<i>MJQ</i>	Marie-Catherine Paré Louise Plamondon

Calendrier des rencontres du comité permanent

- 15 octobre 2020
- 10 décembre 2020
- 25 janvier 2021
- 26 février 2021
- 1^{er} avril 2021
- 22 avril 2021
- 12 mai 2021
- 7 juin 2021
- 9 juin 2021

Sujets traités

- Principes généraux
- Délais maximaux
- Procédures judiciaires
- Dispositions à l'égard des familles autochtones
- Confidentialité et échanges d'information
- Passage à la vie adulte

Groupe de travail sur les dispositions de la LPJ spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit

Le Groupe de travail sur les dispositions de la LPJ spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit (PNI) a été mis en place par le Comité permanent. Il avait pour mandat d'examiner les dispositions spécifiques aux familles et aux enfants des PNI dans le cadre de la LPJ, de documenter les difficultés d'application et de proposer des modifications à la LPJ en assurant les modifications nécessaires aux autres lois (Loi sur les services de santé et les services sociaux, Code civil du Québec, Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant, etc.). Depuis le début de ses travaux, le Groupe de travail sur les dispositions de la LPJ spécifiques aux enfants et familles des PNI a tenu huit (8) rencontres bimensuelles d'une demi-journée entre le 22 février et le 1er juin 2021. Les recommandations émises par ce groupe de travail ont été analysées par le Comité permanent le 7 juin 2021.

Ordres du jours du comité permanent :

**COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA
LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

Rencontre du 15 octobre 2020
10 h à 12 h
Tenue par Teams

-
1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Comité permanent
 2. Présentation des équipes du MSSS / MJQ
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Échanges sur le mandat, la composition et le fonctionnement du Comité permanent (document déposé)
 5. Points d'information MJQ et MSSS
 6. Calendrier des rencontres
 7. Questions diverses

**COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA
LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

Rencontre du 10 décembre 2020
9 h à 12 h
Tenue par Teams

-
1. Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres du comité permanent (10 minutes)
 2. Adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
 3. Plan de travail (45 minutes)

4. Échange sur les orientations de la Commission Laurent (15 minutes)
5. Échange sur la mise en place de sous-comités de travail (10 minutes)
6. Présentation de *l'Évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement* par mesdames Sonia Hélie et Sylvie Drapeau (60 minutes)
7. Calendrier des rencontres (5 minutes)
8. Varia

COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Rencontre du 25 janvier 2021
9 h à 12 h
Tenue par Teams

9. Accueil
10. Lecture et adoption de l'ordre du jour
11. Lecture, adoption et suivis du compte-rendu de la rencontre du 10 décembre 2020
12. Présentation et adoption du mandat du groupe de travail sur les dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit (PNI)
13. Plan de travail : nouvelles propositions et calendrier
14. Examen des propositions de modifications à la LPJ : volet judiciaire (articles 57, 76, 76.0.5, 76.2, 76.3, 83, 84.2 et 86, 87, 88.2)
15. Varia

COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Rencontre du 26 février 2021
9 h à 12 h
Tenue par Teams

16. Accueil
17. Lecture et adoption de l'ordre du jour
18. Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 25 janvier 2020
19. Rapport sur la première rencontre du groupe de travail sur les dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit (PNI)
20. Plan de travail : nouvelles propositions
 - volet confidentialité :
 - mesures 7.8 et 7.9
 - volet passage à la vie adulte :

- mesures 8.1 à 8.5

21. Examen des propositions de modifications à la LPJ :

- volet judiciaire :
 - mesures 3.1, 3.6 et 3.7 : articles 76 et 76.3 LPJ
 - mesures 3.14 et 15 : articles 85.4 LPJ et 83.1 Loi sur l'aide juridique
- volet confidentialité :
 - mesures 7.1 à 7.7 : articles 35.4, 36, 39, 72.7 LPJ, 19 LSSSS, 60.4 Code des professions et 30 du Code de déontologie des médecins

22. Varia

COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Rencontre du 22 avril 2021

9 h à 12 h

Tenue par Teams

23. Accueil

24. Mot de la Directrice nationale en protection de la jeunesse

25. Lecture et adoption de l'ordre du jour

26. Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 1^{er} avril 2020

27. Rapport des rencontres du 6 et du 20 avril 2021 du Groupe de travail sur les dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit (PNI)

28. Plan de travail : nouvelles propositions

29. Présentation du rapport sur la mise en œuvre de la LPJ en vertu de l'article 156.1 déposé en 2020 par la CDPDJ (invitée Yolaine Williams)

30. Examen des propositions de modifications à la LPJ

- volet confidentialité :
 - mesures 7.6, 7.11, 7.10, 7.8, 7.9, 7.7 et 7.5
- volet passage à la vie adulte :
 - mesure 8.5

31. Varia

COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Rencontre du 12 mai 2021
8 h30 à 16 h30
Tenue par Teams

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 22 avril 2020
4. Rapport de la Commission Laurent
https://www.csdepi.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_n_amerique.pdf

Voir annexe 4 : les principales modifications législatives découlant du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (p.109)
5. Plan de travail : mesures prioritaires
6. Examen des propositions de modifications à la LPJ
 - volet confidentialité :
 - mesures 7.6, 7.11, 7.10, 7.8, 7.9, 7.7 et 7.5
 - mesure 8.5
 - volet passage à la vie adulte :
 - mesures 8.1, 8.2, 8.3. 8.4
7. Varia

COMITÉ PERMANENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Rencontres des 7 et du 9 juin 2021
8 h30 à 16 h30
Teams

7 juin 2021

8. Accueil
9. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 et 9 juin 2021
10. Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 12 mai 2021
11. Plan de travail : présentation des modifications
 - 4.1. Synthèse des recommandations du volet confidentialité
12. Rapport du Groupe de travail sur les dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) spécifiques aux enfants et familles des Premières Nations et Inuit (PNI)
 - 5.1 Rappel du mandat et du contexte
 - 5.2 Présentation des propositions
13. Examen des propositions de modifications à la LPJ
 - volet autochtone : mesures 5.8, 5.9, 5.10, 5.4, 5.12, 5.1, 5.11, 5.3, 5.5, 5.7 et 5.13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 448

État de situation pour chacune des phases et des actions du document *S'engager pour nos enfants* sur les étapes de mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent.

.....

RÉPONSE NO 448

Les étapes de mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurent ont été diffusées le 1^{er} décembre 2021. Un état d'avancement des actions et mesures réalisées et en cours sera rendu public en mai 2022, date anniversaire du dépôt du rapport final de la Commission Laurent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 449

État de situation pour 2021-2022, par région administrative, sur le nombre de signalements, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 449

Les données ne sont pas disponibles. Cet indicateur est en développement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 450

Ventilation du financement des ressources pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 450

Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ne prévoit pas de catégorisation spécifique aux ressources pour personnes itinérantes, cette dernière étant incluse dans la catégorie "Organismes œuvrant en hébergement d'urgence, femmes et hommes".

Le tableau est fourni ci-après.

Les données du tableau ci-dessous représentent le financement 2021-2022¹ de ces ressources. Les données 2022-2023 sont quant à elles non disponibles.

Maisons pour personnes itinérantes
Organismes œuvrant en hébergement d'urgence hommes, femmes ou mixte

Région	Organisme	2021-2022¹
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 357 433 \$
	Le Séjour Marie-Fitzbach	262 012 \$
	Mais. acc.Sans-abri Chicoutimi	394 673 \$
	Maison héb. Rivage de la Baie	1 700 748 \$
03	Capitale-Nationale	582 545 \$
	Maison de Lauberivière	582 545 \$
04	Mauricie et Centre-du-Québec	1 268 233 \$
	Centre le Havre Trois-Rivières	799 838 \$
	Ensoleilvent	468 395 \$
06	Montréal	25 589 227 \$
	Ass. d'entraide le Chaînon	1 108 666 \$
	Auberge Madeleine	1 403 214 \$
	Foyer femmes autochtones Mtl	1 062 012 \$
	La rue des femmes de Montréal	1 729 257 \$
	Mais. Marguerite Montréal	1 262 342 \$
	Maison du Père	5 561 184 \$
	Mission Bon Accueil	5 311 103 \$
	Mission Old Brewery Old BM	5 917 714 \$
	Pavillon Patricia Mackenzie	699 757 \$
	Projets autochtones du Québec	1 533 978 \$
07	Outaouais	1 118 312 \$
	Le Gîte ami	1 118 312 \$
08	Abitibi-Témiscamingue	514 605 \$
	Accueil d'Amos	514 605 \$
12	Chaudière-Appalaches	171 252 \$
	Cent. aide prév. jeun. Lévis	171 252 \$
14	Lanaudière	1 103 284 \$
	Serv. crise Lanaudière	1 103 284 \$
15	Laurentides	373 002 \$
	Maison Lyse Beauchamp	373 002 \$
16	Montérégie	1 151 893 \$
	Abri de la Rive-Sud	532 904 \$
	Mais. Jacques-Ferron	618 989 \$
	TOTAL PROVINCIAL	34 229 786 \$

¹ Selon le système budgétaire financier régionalisé (SBFR) au 31 janvier 2022. Inclut le financement en lien avec le Programme d'aide aux joueurs pathologiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 451

Taux d'occupation des refuges pour itinérants, pour les quatre dernières années, par région et par refuge.

.....

RÉPONSE NO 451

Ces données ne sont pas disponibles.

QUESTION NO 452

État de situation sur le renouvellement de la SPLI et sur les conditions imposées par le gouvernement fédéral.

RÉPONSE NO 452

Dans le cadre de son budget, en 2017, le gouvernement du Canada s'est engagé à prolonger et à majorer ses investissements en matière d'itinérance au-delà de 2018-2019, soit pour les dix années suivantes. En juin 2018, le gouvernement du Canada a annoncé que la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance Vers un chez-soi (VCS) remplace la SPLI à compter du 1^{er} avril 2019, en précisant les orientations de ce nouveau programme, dont la mise en œuvre de systèmes d'accès coordonnés aux services s'adressant aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Le programme VCS comporte quatre volets :

- 1) l'itinérance dans les communautés désignées (CD);
- 2) l'itinérance dans les communautés rurales et éloignées (ICRÉ);
- 3) l'itinérance dans les communautés autochtones (ICA);
- 4) capacité communautaire et innovation (CCI) – nouveau volet de financement.

Les volets CD, ICRÉ et CCI sont visés par l'Entente Canada-Québec concernant VCS 2019-2024. Le volet ICA n'est visé par aucune entente Canada-Québec.

Transition et discussions pour la période 2019-2024

Afin d'éviter tout bris de services pendant la finalisation de l'entente, il a été convenu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) de mettre en place des mesures transitoires d'une durée de deux ans, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021. La transition a pour objectif de favoriser le passage du programme de la Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance vers celui de VCS et tient compte des orientations de l'Entente 2014-2019. Les mesures transitoires visent les volets CD et ICRÉ.

Deux ententes entre le Canada et le Québec

Les gouvernements ont convenu de développer deux ententes distinctes afin de pouvoir bénéficier du financement du nouveau volet (CCI) dès 2019-2020. Les deux ententes ont été signées en juillet et en août 2019 :

- Une entente visant la mise en œuvre du volet CCI dans le cadre du programme VCS (Entente CCI) (2,8 M\$). Cette entente porte sur la période du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2021. À noter qu'une entente modifiant l'Entente CCI a été signée en décembre 2021 afin de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2022. La prolongation permettra au Québec d'exécuter les travaux associés à cette entente;
- Une entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024 (Entente VCS) (172 M\$).

Les deux ententes totalisent un financement de près de 175 M\$.

L'Entente VCS maintient son approche communautaire et continuera de permettre le financement d'une grande diversité d'activités en itinérance dans seize régions du Québec.

À compter du 1^{er} avril 2021, les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) sont maintenant responsables de la coordination des activités et de l'administration du financement des volets CD et ICRÉ pour leurs régions respectives. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) administre le volet de financement CCI. Les modalités de répartition pour ce volet demeurent à déterminer.

Les obligations relatives à la mise en œuvre de systèmes d'accès coordonné dans les communautés désignées demeurent à déterminer puisqu'elles s'appuieront sur les travaux réalisés dans le cadre de l'Entente CCI.

En raison de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les échéanciers prévus à l'Entente, les gouvernements du Canada et du Québec ont convenu d'un nouvel échéancier afin d'assurer la continuité des services, tout en favorisant l'arrimage entre les travaux du prochain Plan d'action interministériel en itinérance (PAII) du Québec et les exercices de planification communautaire réalisés dans le cadre de VCS. Concrètement, l'investissement des sommes disponibles pour l'exercice 2021-2022 a été réalisé en deux phases distinctes :

Phase 1 : Reconstitution des activités de services en cours en 2020-2021 pour une année supplémentaire;

Phase 2 : Investissement du financement de base additionnel et des soldes résiduels disponibles pour l'exercice 2021-2022 pour les communautés concernées.

Financement en réponse à la COVID-19

En mars 2020, une somme additionnelle de 2,2 M\$ a été octroyée à Montréal dans le cadre du programme Vers un chez-soi, par l'intermédiaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, pour soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19. Ce montant fait partie d'un financement supplémentaire de 15 M\$ alloué à la fin de l'exercice 2019-2020 en appui à certaines communautés au pays qui ont dû faire face à des besoins dès les premières semaines de la pandémie.

En avril 2020, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé l'*Entente Canada-Québec visant à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19 dans le cadre de VCS* (l'Entente VCS COVID-19), pour un total de 21,4 M\$ en 2020-2021. Une première entente modificatrice a été annoncée en septembre 2020 afin de rendre disponibles 9,2 M\$ additionnels pour 2020-2021. Une deuxième entente modificatrice permettant de rendre disponibles 39,8 M\$ au Québec en 2020-2021 a été annoncée en janvier 2021. Une troisième entente modificatrice a permis aux communautés d'utiliser le financement de 2020-2021 jusqu'au 30 septembre 2021. Une quatrième entente modificatrice a été signée en août 2021 afin de rendre disponible une somme de 48,5 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022.

Dans le cadre de son budget 2021, le gouvernement du Canada a annoncé un financement supplémentaire de 567,2 millions de dollars à l'échelle canadienne pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024 pour le programme Vers un chez-soi (VCS) afin de continuer à appuyer les communautés dans leurs efforts de prévention et de réduction de l'itinérance, ainsi qu'à soutenir le secteur des services aux personnes en situation d'itinérance dans le contexte de la COVID-19.

Des discussions entre les gouvernements du Canada et du Québec sont en cours afin de rendre disponible aux communautés du Québec, une somme de 84 580 673 \$ pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024, par le biais d'une première modification de l'Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 453

Étude ou analyse des impacts de la nouvelle SPLI sur les organismes québécois qui luttent contre l'itinérance.

RÉPONSE NO 453

Aucune étude ou analyse d'impact n'a été réalisée à ce jour.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 454

Ventilation des sommes affectées à l'itinérance par le MSSS et par le gouvernement.

.....

RÉPONSE NO 454

Les sommes affectées spécifiquement à l'itinérance par le MSSS dans le cadre du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 sont détaillées dans le document [disponible en ligne](#). Une synthèse du cadre financier se trouve d'ailleurs aux pages 53 à 58.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 455

État de situation sur les travaux visant à renouveler le Plan d'action en itinérance.

.....

RÉPONSE NO 455

Les travaux sont terminés. Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 a été lancé le 18 octobre 2021 et est disponible en ligne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 456

État de situation et l'ensemble des mesures prises dans la continuité des services de répit et d'hébergement mis en place durant la période hivernale. Fournir notamment la liste des projets, les dates d'échéances, les montants prévus et distribués, le tout ventilé par région.

RÉPONSE NO 456

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII) a été lancé le 18 octobre 2021. Le cadre financier du PAII totalise 276,579 940 \$, dont plus de 80 % ont déjà été alloués par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Plus concrètement, dès décembre 2021, le MSSS a transmis à tous les établissements leurs lettres de financement, lesquelles totalisent plus de 190 M\$ d'investissements sur cinq ans pour la mise en place de mesures structurantes. En complément, tous les établissements sont à élaborer avec la collaboration de l'ensemble de leurs partenaires, un plan d'action régional et communautaire intégré en itinérance afin de déterminer l'utilisation du financement pour les années 2022 à 2026.

Par ailleurs, on rappelle que le 25 février 2022, les établissements de santé et de services sociaux ont été informés de la reconduction des sommes rendues disponibles pour leur région dans le cadre des sommes additionnelles du programme Vers un chez-soi pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024. Au mois de février et de mars 2022, les CISSS et les CIUSSS ont déterminé leur stratégie d'investissement pour l'octroi des sommes additionnelles aux organismes de leur territoire, et ce, en vue de favoriser une fluidité des services au-delà du 31 mars 2022, tout en tenant compte de leurs besoins prioritaires.

Tous les établissements ont été appelés à favoriser un bon arrimage entre ce financement additionnel, celui provenant du programme Vers un chez-soi régulier et du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 pour s'assurer d'une vision intégrée et structurante.

Ces différentes mesures permettent donc, dès l'hiver 2021-2022, de bonifier l'offre de service en itinérance, notamment en matière d'hébergement d'urgence et de transition pour répondre aux différents besoins.

Concernant le détail par région des listes des projets, des dates d'échéances et des montants prévus et distribués, la structure de gouverne entre le MSSS et le réseau de la santé et des services sociaux ensachée dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le MSSS ne détient pas ce niveau d'information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 457

Nombre de place totale dans les refuges pour les personnes itinérantes et nombre de nouvelles places créées ventilé par région.

.....

RÉPONSE NO 457

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas colligées par le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 458

Crédits et implications dans le cadre de la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance : Vers un chez-soi.

RÉPONSE NO 458

La réponse est fournie à la question no 459 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 459

Fournir le détail de toutes ententes entre le gouvernement du Canada et celui du Québec visant à aider les Québécois en situation d'itinérance. Préciser les états d'avancement, budgets, crédits disponibles, le bilan de chacune et tout autre élément pertinent.

RÉPONSE NO 459

En date du 30 mars 2022, trois ententes Canada-Québec visant à aider les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir sont en cours.

Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024 (l'Entente VCS)

Cette entente s'échelonne sur cinq années financières, soit de 2019-2020 à 2023-2024 inclusivement, et porte sur trois volets de financements : le volet *Communautés désignées* (CD), le volet *Itinérance dans les communautés rurales et éloignées* (ICRÉ) et le volet *Capacité communautaire et innovation* (CCI). Voici comment le financement est réparti par volet de financement, par année financière :

Volets	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
CD	31 085 090 \$	29 179 265 \$	32 842 318 \$	32 842 318 \$	32 842 318 \$	158 791 309 \$
ICRÉ	2 338 316 \$	2 338 316 \$	2 338 316 \$	2 338 316 \$	2 338 316 \$	11 691 580 \$
CCI*	--	--	1 327 580 \$	1 248 120 \$	1 248 120 \$	3 823 820 \$
Total	33 423 406 \$	31 517 581 \$	36 508 214 \$	36 428 754 \$	36 428 754 \$	174 306 709 \$

Les gouvernements du Québec et du Canada réalisent actuellement des travaux dont l'objectif est d'obtenir une entente modifiant l'Entente VCS afin de rendre disponible une somme disponible de 84 580 673 \$ au Québec en 2022-2023 et 2023-2024.

Entente visant la mise en œuvre au Québec du volet Capacité communautaire et innovation dans le cadre de Vers un chez-soi (l'Entente CCI)

L'Entente CCI a pour objet de permettre au Québec de :

- réaliser de travaux d'analyse et de consultation pouvant mener à l'élaboration d'un modèle d'accès coordonné cohérent avec les orientations et les priorités du Québec en matière d'itinérance;
- tenir un dénombrement des personnes en situation d'itinérance dans les communautés désignées du Québec.

Initialement, cette entente devait s'échelonner du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2021. Une entente modificatrice à l'Entente CCI a été signée en décembre 2021 afin de prolonger l'entente d'une année, ce qui permet de réviser les échéanciers de réalisation des travaux, lesquels ont été retardés en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi, le financement disponible peut être utilisé jusqu'au 31 décembre 2022. Il a également été convenu entre les gouvernements du Québec et du Canada que le dénombrement des personnes en situation d'itinérance se tiendra en octobre 2022.

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	TOTAL
794 080 \$	1 627 580 \$	400 000 \$	0 \$	2 821 660 \$

Entente Canada-Québec visant à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19 dans le cadre de Vers un chez-soi

En avril 2020, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé l'*Entente Canada-Québec visant à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19* dans le cadre de VCS (l'Entente VCS COVID-19) afin de soutenir les communautés dans le contexte de la pandémie. L'Entente VCS COVID-19 a permis de rendre disponible un total de 70,5 M\$ en 2020-2021 et de 48,5 M\$ en 2021-2022.

L'Entente VCS-COVID-19 prend fin le 31 mars 2022.

Volets	2020-2021			2021-2022	Total
	Entente initiale	Modif. n°1	Modif. n° 2	Modif. n° 4	
CD	19 514 375 \$		34 900 722 \$	43 476 522 \$	97 891 619 \$
ICRÉ	1 902 653 \$		4 940 669 \$	5 072 193 \$	11 915 515 \$
Total	21 417 028 \$	9 209 082 \$	39 841 391 \$	48 548 715 \$	119 016 216 \$

À noter que l'entente modificatrice n°3 n'était associée à aucun ajout de financement, mais permettait aux organismes financés d'utiliser les sommes octroyées en 2020-2021 jusqu'au 30 septembre 2021.

Aucune des trois ententes n'a fait l'objet de bilan puisqu'elles sont toujours en cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 460

Bilan et état d'avancement du plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.

RÉPONSE NO 460

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance (Plan d'action) a été lancé le 18 octobre 2021. Afin de pouvoir rédiger le bilan des réalisations du plan en 2026, des stratégies seront déployées par les différents ministères et organismes pour suivre sur une base annuelle les indicateurs inscrits pour chaque mesure (voir pp. 59-61). Un premier suivi annuel est attendu en juin 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 461

Budget investi en prévention et en traitement du jeu pathologique et de cyberdépendance ainsi que les prévisions pour 2022-2023 par région et au total.

RÉPONSE NO 461

La date limite pour la reddition de comptes annuelle des établissements est fixée au mois de juin. Les données concernant le budget investi pour 2021-2022 ne sont donc pas disponibles présentement. Par ailleurs, les données des années précédentes sont disponibles dans les cahiers des études de crédits antérieures.

Pour ce qui est des prévisions 2022-2023, la réponse est fournie dans le tableau ci-après.

Budget investi en prévention et en traitement jeu pathologique et en cyberdépendance	
a) Par clientèle-volet national	2022-2023 Prévisions
JEUNES (incluant les jeunes autochtones) Campagne d'information et de sensibilisation - alcool, drogues et jeux de hasard et d'argent	474 234 \$
JEUNES ET ADULTES Ligne téléphonique <i>Jeu : aide et référence</i> (Centre de référence du Grand Montréal)	1 935 100 \$
Sous-total a)	2 409 334 \$
b) Par région	
Les budgets régionaux destinés au jeu pathologique comprennent l'ensemble de la gamme de services, notamment la prévention et le traitement	
01 - Bas-Saint-Laurent	367 503 \$
02 - Saguenay–Lac Saint-Jean	450 639 \$
03 - Capitale-Nationale	1 038 534 \$
04 - Mauricie–Centre-du-Québec	727 864 \$
05 - Estrie	466 488 \$
06 - Montréal	2 368 207 \$
07 - Outaouais	561 076 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	310 966 \$
09 - Côte-Nord	299 750 \$
10 - Nord-du-Québec	70 000 \$

11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	298 553 \$
12 - Chaudière-Appalaches	813 620 \$
13 - Laval	510 351 \$
14 - Lanaudière	577 381 \$
15 - Laurentides	670 119 \$
16 - Montérégie	2 160 876 \$
Financement de projets régionaux	5 000 000 \$
Centre Le Grand Chemin, traitement des jeunes, régions 03, 04 et 06	143 930 \$
Projets spéciaux régions	0 \$
Sous-total b)	16 835 857 \$
c) Activités en soutien à la prévention et au traitement du jeu pathologique	
Formation, enquête, certification	376 836 \$
Rehaussement du continuum de services en dépendances pour les personnes en situation d'itinérance	1 000 000 \$
Programme AFRHD	1 000 000 \$
Projets de recherche	0 \$
Coordination du programme d'aide aux joueurs pathologiques	321 544 \$
Sous-total c)	2 698 380 \$
Total	21 943 571 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 462

Nombre et liste des organismes financés pour lutter contre la toxicomanie, par région, ainsi que le montant versé à chacun.

.....

RÉPONSE NO 462

Le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ne prévoit pas de catégorisation spécifique aux organismes luttant contre la toxicomanie, cette dernière étant incluse dans la catégorie “Alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances”.

Les données du tableau ci-dessous représentent le financement 2021-2022 (1^{er} avril 2021 au 31 janvier 2022) de ces ressources. Les données 2022-2023 sont quant à elles non disponibles. Les données des années précédentes sont disponibles dans les cahiers des études de crédits antérieures

Catégorie : Alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances¹

	Total général (\$)²
Bas-Saint-Laurent (01)	1 395 899 \$
Arrimage Centre trait. dépend.	416 623 \$
Aux Trois mâts	161 407 \$
C. régional A.D.H. le tremplin	427 783 \$
La Montée	340 770 \$
Unité Domrémy de Mont-Joli	49 316 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	643 034 \$
Ass. parents d'ado Chicoutimi	18 656 \$
Ass. parents d'ados Fjord	28 880 \$
Cent.Serv.prév.orient. toxico	94 912 \$
Centre comm. jeunesse Tandem	24 873 \$
Centre interv. fam. Transit	46 934 \$
Havre du Fjord	3 451 \$
La Futaie inc.	5 185 \$
Mais. espoir Sag. Lac-St-Jean	33 234 \$
Maison hébergement Séjour	17 717 \$
Serv. d'interv. proxim. DDR	128 299 \$
Serv. infor. int.toxicom. Alma	112 181 \$
Toxic-Actions	119 862 \$
Trajectoire Parents-Jeunes	8 850 \$
Capitale-Nationale (03)	3 674 820 \$
Amicale Alfa Québec	125 237 \$
Cent. traitement Le Rucher	469 651 \$
Centre CASA (1997)	246 631 \$
Centre de Crise de Québec	37 220 \$
Le Grand chemin inc. (R03)	501 209 \$
Maison d'aide Villa St-Léonard	200 083 \$
Maison de Job	392 066 \$
Maison de Lauberivière	11 202 \$
Maison entraide l'Arc-en-ciel	224 087 \$
Passage, centre d'aide proches	134 527 \$
Point repères	517 405 \$
Réseau accueil paix Vigile	12 455 \$
Résidence Le Portail	321 452 \$
Ressource Génésis Charlevoix	185 540 \$
Unité domrémy Clermont	116 356 \$
Villa Ignatia inc.	26 298 \$
Vision d'espoir de sobriété	153 401 \$
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	5 376 869 \$
Action Toxicomanie	237 846 \$
Cent. étape bassin Maskinongé	98 019 \$
Cent.interv. dépendances A-Roy	132 000 \$
Centre entraide rayons soleil	137 160 \$
Centre héb. Rayons Soleil	25 384 \$
Centre L'autre côté de l'ombre	166 140 \$

¹ Programme de soutien aux organismes communautaires – Financement du 1er avril 2021 et 31 janvier 2022.

² Exclut le soutien via le Programme à fonds dédiés « Aide aux joueurs pathologiques »

	Total général (\$)²
Centre le Havre Trois-Rivières	56 383 \$
Ebyôn	49 402 \$
La Piaule Centre-du-Québec inc	277 403 \$
La Relance Nicolet-Bécancour	132 000 \$
LaRue Bécancour inc.	122 773 \$
Le Grand chemin inc. (R04)	639 629 \$
Maison Carignan	706 334 \$
Maison thérapie Vict.-Artha.	436 853 \$
Maison transition Batiscan	18 209 \$
MDJ Au Coeur des Montagnes	5 000 \$
Ö Rivage	28 976 \$
Pavillon de l'Assuétude	1 048 613 \$
Point Rue Nicolet Yamaska	444 742 \$
Répit jeunesse	166 551 \$
Tràsh - Travail de rue Shawi.	119 107 \$
Trav. rue La Tuque	119 107 \$
Travail rue comm. MRC Maskin.	119 107 \$
Unité domrémy Plessisville	90 131 \$
Estrie (05)	2 085 118 \$
CARAT	103 675 \$
Cellule fam. Brome-Missisquoi	99 417 \$
Centre Caroline Roy	47 217 \$
Centre Corps, Ame et Esprit	70 994 \$
Centre d'entraide La Boussole	75 503 \$
Centre Envolée Granby	304 188 \$
Centre jeunesse trait d'union	1 461 \$
Centre Nuhab inc.	52 800 \$
Domaine Orford	305 628 \$
Domaine Perce-Neige	105 877 \$
Domaine Sobriété	222 245 \$
Elixir ou l'Assuétude d'Eve	214 365 \$
L'Éveil,Ress. en santé mentale	2 377 \$
Mais. des jeunes Le Boum	1 507 \$
Maison des jeunes de Sutton	1 461 \$
Maison l'Intégrale	89 481 \$
Maison Nouvelle Vie	61 492 \$
MDJ de Farnham	1 461 \$
Unité domrémy d'Asbestos	144 148 \$
Unité Domrémy de Windsor	35 020 \$
Virage santé mentale	2 479 \$
Zone Libre Memphrémagog	142 322 \$
Montréal (06)	10 378 559 \$
Accueil Bonneau inc.	27 967 \$
Action jeunesse Ouest I.(AJOI)	22 363 \$
Action-Réinsertion	17 887 \$
Appr.sécuris.polytoxico. ASPA	99 864 \$
Arrêt-source	18 287 \$
Ass. Logement Amitié	13 147 \$
Association bénévole amitié	18 230 \$
Auberge communaut. Sud-Ouest	11 383 \$
Auberge Madeleine	35 594 \$

	Total général (\$)²
Bon Dieu dans la rue	16 599 \$
CACTUS Montréal	30 967 \$
Cafétéria communaut. multi caf	23 253 \$
Carrefour familial Hochelaga	20 458 \$
Carrf. alim. part. St-Barnabé	72 745 \$
Cent. réf. Grand Montréal	1 488 000 \$
Cent. soir Denise Massé	10 267 \$
Cent.orient.prév.alc.(COPATLA)	99 673 \$
Centre comm. Petite-Côte	4 959 \$
Centre d'amitié autochtone Mtl	47 204 \$
Centre d'écoute & intervention	11 080 \$
Centre jour St.James	13 015 \$
Centre Toxic-Stop	209 096 \$
Comité Social Centre-Sud Inc.	20 017 \$
Conseil Armée du Salut Canada	109 901 \$
Dîners St-Louis	19 862 \$
Dopamine	22 044 \$
En Marge 12-17	21 399 \$
Foyer jeunes trav. & trav. Mtl	22 965 \$
GRIP Montréal	100 219 \$
Groupe commun. l'Itinéraire	129 166 \$
Groupe Harmonie	214 796 \$
Groupe Information Travail	85 566 \$
Habit. Réseau Académie	18 355 \$
Hébergement jeunesse Tournant	30 002 \$
Information alim. pop. C.-Sud	24 095 \$
La Porte Ouverte Montréal	264 894 \$
La rue des femmes de Montréal	101 986 \$
L'Amour en action Syl Dan	113 457 \$
L'Anonyme U.I.M.	21 297 \$
Le Grand chemin inc. (R06)	815 448 \$
Le pas de la rue	58 927 \$
Les oeuvres de St-Jacques	9 424 \$
L'Escale Notre-Dame	321 342 \$
Logis Phare	147 069 \$
Maison Benoît Labre	491 250 \$
Maison du Père	787 982 \$
Maison du Pharillon	329 315 \$
Maison Jean Lapointe	627 674 \$
Maison L'Exode inc.	991 233 \$
Maison St-Dominique	165 395 \$
Maison tangente	24 762 \$
Médecins du monde	21 828 \$
Méta D'Ame	351 917 \$
Mission Bon Accueil	79 637 \$
Mission Old Brewery Old BM	160 434 \$
Mouv. fin à l'itinérance Mtl	26 993 \$
Nouv. approche hum. d'apprent.	108 655 \$
Passages:ress. jeunes femmes	17 975 \$
Pavillon Patricia MacKenzie	107 141 \$
Plein milieu	97 628 \$
Prog. interv. rech. psycauses	428 949 \$

	Total général (\$)²
Projet prév. toxico Cumulus	119 419 \$
Projets autochtones du Québec	48 398 \$
Refuge des jeunes de Montréal	23 034 \$
Regroupement Maison J.Lapointe	250 000 \$
Réseau d'aide aux pers. seules	21 480 \$
Ress. jeunesse St-Laurent	8 007 \$
Rézo	12 699 \$
Rue action prévention jeunesse	24 532 \$
Spectre de rue	21 174 \$
Stella, l'amie de maimie	18 498 \$
TRAC/Travail rue-action comm.	21 757 \$
YMCA du Québec	6 524 \$
Outaouais (07)	1 037 348 \$
Adojeune	155 222 \$
Ass. toxic.alcool.femmes Outa.	121 188 \$
Cent. prév. toxic. Outaouais	294 466 \$
Centre ressources Connexions	48 519 \$
Itinérance zéro	35 505 \$
Jeun. sans frontières V-Gatin.	35 575 \$
Mani-jeunes	45 138 \$
Mashado	132 571 \$
Prévention CESAR Petite-Nation	61 281 \$
S.O.S. Contact Al-To	107 883 \$
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 631 954 \$
Accueil d'Amos	252 947 \$
Groupe IMAGE Abitibi-Témiscam.	133 618 \$
Mais. compagnon La Sarre	296 719 \$
Maison soleil levant R-N	284 839 \$
Manoir du chemin pour sobriété	109 893 \$
Piaule de Val-d'Or	404 397 \$
Unité Domrémy de Val d'Or	149 541 \$
Côte-Nord (09)	747 004 \$
Centre d'inter. Le Rond-Point	151 229 \$
Point de rencontre	230 858 \$
Transit Sept-îles	269 001 \$
Unité Domrémy Baie-Comeau	95 916 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	722 689 \$
Carrefour unité inc.	182 138 \$
Justice altern. Gaspésie sud	86 563 \$
Maison jeunes Caplan	97 302 \$
Maison jeunes Chandler	94 884 \$
Maison jeunes Rivière au Renar	112 667 \$
Maison L'Essentielle	48 559 \$
Mi-chemin de Gaspé	100 576 \$
Chaudière-Appalaches (12)	1 018 487 \$
Aube de la paix (1993)	11 611 \$
Centre Domrémy des Appalaches	15 786 \$
Croisée des chemins	3 610 \$
Maison l'Odyssée Jeu Al. Drog.	3 690 \$
Manoir Aylmer	416 776 \$
Réhab	567 014 \$

	Total général (\$)²
Laval (13)	1 092 562 \$
Déclic Action	1 092 562 \$
Lanaudière (14)	1 673 511 \$
AJRJ/Ass. jeunes rue/Joliette	20 161 \$
Café de rue Terrebonne	107 806 \$
Centre Nouveau Regard	68 456 \$
Centre rét. dépend. Villa Paix	46 830 \$
Le réseau communautaire	583 601 \$
Original tatoué, café de rue	15 587 \$
Pavillon Louis-Cyr	66 360 \$
Pavillon nouveau point vue	25 269 \$
Travail de rue Brandon	28 336 \$
Travail de rue Lavaltrie	38 201 \$
UNIATOX	583 638 \$
Vilavi Canada	89 266 \$
Laurentides (15)	2 360 372 \$
Centres Bonséjour	276 456 \$
Groupe JAD	133 645 \$
Mais. Raymonde-Chopin-Péladeau	22 343 \$
Maison Lyse Beauchamp	373 002 \$
Maison Lyse-Beauchamp (RHC)	52 374 \$
Pavillon Hamford	335 066 \$
Pavillon Pierre-Peladeau	22 726 \$
Regr. en toxicomanie prisme	178 806 \$
Sentier du Nouveau Jour	476 227 \$
Tangage des Laurentides	243 551 \$
Unité Domrémy de Ste-Thérèse	212 946 \$
Unité Toxi Trois-Vallées	33 230 \$
Montérégie (16)	4 372 332 \$
Action jeunesse Roussillon	5 717 \$
Actions dépendances	119 574 \$
Bénado Inc.	5 900 \$
Carrefour Point Tournant	520 882 \$
Cent. Sino-Québec Rive Sud	56 044 \$
Centre sur l'Autre Rive	509 767 \$
Horizon soleil, rég. Acton	111 335 \$
Liberté de choisir	149 742 \$
L'Inter-Mission	107 112 \$
Mais. jeunes Sorel	27 385 \$
Maison de Jonathan	151 297 \$
Maison des jeunes Chatelois	8 718 \$
Maison des jeunes La Prairie	5 715 \$
Maison La Margelle	464 385 \$
Maison La Passerelle (R16)	135 874 \$
Maison l'Alcôve	549 726 \$
MDJ St-Rémi	10 142 \$
Pavillon L'Essence Ciel	438 437 \$
POSA/Source des Monts	113 551 \$
Prévention des dépendances ARC	124 930 \$
Prog. action jeunesse Candiac	5 717 \$
Programme d'interv. jeunesse	5 716 \$

	Total général (\$)²
Satellite org. prévention dépe	113 473 \$
Toxi-Co-Gite	631 193 \$
NATIONAUX	695 600 \$
AQPSUD/Ass.Qc prom.sant.drogue	178 018 \$
Ass. qc. cent. interv. dépend.	305 844 \$
Centre Option-prévention TVDS	105 869 \$
SAFERA	105 869 \$
Total général	38 906 158 \$

ORGANISME	FINANCEMENT TOTAL**
Bas-Saint-Laurent (01)	1 336 178 \$
Arrimage Centre trait. dépend.	399 801 \$
Aux Trois mâts	157 569 \$
C. régional A.D.H. le tremplin	409 020 \$
La Montée	323 575 \$
Unité Domrémy de Mont-Joli	46 213 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	624 736 \$
Ass. parents d'ado Chicoutimi	24 987 \$
Ass. parents d'ados Fjord	23 574 \$
Cent.Serv.prév.orient. toxico	90 282 \$
Centre comm. jeunesse Tandem	22 021 \$
Centre interv. fam. Transit	42 750 \$
Havre du Fjord	8 175 \$
Mais. espoir Sag. Lac-St-Jean	32 315 \$
Maison hébergement Séjour	23 590 \$
Serv. d'interv. proxim. DDR	127 589 \$
Serv. infor. int.toxicom. Alma	105 993 \$
Toxic-Actions	123 460 \$
Capitale-Nationale (03)	3 609 055 \$
Amicale Alfa Québec	114 127 \$
Cent. traitement Le Rucher	455 789 \$
Centre CASA (1997)	292 033 \$
Centre de Crise de Québec	6 633 \$
Le Grand chemin inc. (R03)	487 988 \$
Maison d'aide Villa St-Léonard	217 599 \$
Maison de Job	375 032 \$
Maison de Lauberivière	18 491 \$
Maison entraide l'Arc-en-ciel	212 002 \$
Passage, centre d'aide proches	108 812 \$
Point repères	578 801 \$
Réseau accueil paix Vigile	21 830 \$
Résidence Le Portail	303 719 \$
Ressource Génésis Charlevoix	124 978 \$
Unité domrémy Clermont	104 915 \$
Villa Ignatia inc.	42 969 \$
Vision d'espoir de sobriété	143 337 \$
Mauricie et Centre-du-Québec (04)	4 473 685 \$
Action Toxicomanie	229 179 \$

Cent. étape bassin Maskinongé	96 475 \$
Cent.interv. dépendances A-Roy	128 474 \$
Centre entraide rayons soleil	184 773 \$
Centre le Havre Trois-Rivières	55 495 \$
Ebyôn	48 624 \$
La Piaule Centre-du-Québec inc	223 562 \$
La Relance Nicolet-Bécancour	126 056 \$
LaRue Bécancour inc.	86 774 \$
Le Grand chemin inc. (R04)	624 041 \$
Maison Carignan	522 686 \$
Maison thérapie Vict.-Artha.	340 358 \$
ORGANISME	FINANCEMENT TOTAL**
Pavillon de l'Assuétude	979 553 \$
Point Rue Nicolet Yamaska	336 490 \$
Répit jeunesse	123 237 \$
Tràsh - Travail de rue Shawi.	87 310 \$
Trav. rue La Tuque	86 321 \$
Travail rue comm. MRC Maskin.	86 197 \$
Unité domrémy Plessisville	108 080 \$
Estrie (05)	902 305 \$
Cellule fam. Brome-Missisquoi	96 144 \$
Centre d'entraide La Boussole	69 826 \$
Centre jeunesse trait d'union	10 193 \$
Domaine Sobriété	206 382 \$
Elixir ou l'Assuétude d'Eve	205 429 \$
L'Éveil,Ress. en santé mentale	2 220 \$
Mais. des jeunes Le Boum	1 483 \$
Maison des jeunes de Sutton	1 438 \$
MDJ de Farnham	1 438 \$
Unité domrémy d'Asbestos	136 466 \$
Unité Domrémy de Windsor	34 334 \$
Virage santé mentale	2 316 \$
Zone Libre Memphrémagog	134 636 \$
Montréal (06)	4 439 751 \$
Appr.sécuris.polytoxico. ASPA	91 854 \$
Cent.orient.prév.alc.(COPATLA)	88 616 \$
Centre toxico-Stop	155 916 \$
Conseil Armée du Salut Canada	94 406 \$
GRIP Montréal	88 704 \$
Groupe commun. l'itinéraire	90 361 \$
Groupe Harmonie	206 273 \$
Le Grand chemin inc. (R06)	695 684 \$
L'Escaie Notre-Dame	290 210 \$
Logis Phare	130 656 \$
Maison Andy traitement	17 921 \$
Maison du Pharillon	333 956 \$
Maison Jean Lapointe	307 803 \$
Maison L'Exode inc.	1 002 051 \$
Méta D'Ame	336 912 \$
Mission Bon Accueil	41 409 \$
Nouv. approche hum. d'apprent.	97 054 \$
Pavillon Chatsworth	5 376 \$
Projet prév. toxico Cumulus	114 589 \$
Regroupement Maison J.Lapointe	250 000 \$

Outaouais (07)	918 265 \$
Adojeune	151 138 \$
Ass. toxic.alcool.femmes Outa.	114 358 \$
Cent. prév. toxic. Outaouais	309 375 \$
Centre ressources Connexions	47 755 \$
Itinérance zéro	56 179 \$
Jeun. sans frontières V-Gatin.	32 554 \$
Mani-jeunes	20 532 \$
Mashado	27 256 \$
Prévention CESAR Petite-Nation	57 855 \$
S.O.S. Contact Al-To	101 263 \$
ORGANISME	FINANCEMENT TOTAL**
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 659 849 \$
Accueil d'Amos	285 612 \$
Groupe IMAGE Abitibi-Témiscam.	131 514 \$
Mais. compagnon La Sarre	287 421 \$
Maison soleil levant R-N	287 507 \$
Manoir du chemin pour sobriété	99 718 \$
Piaule de Val-d'Or	425 934 \$
Unité Domrémy de Val d'Or	142 143 \$
Côte-Nord (09)	678 020 \$
Centre d'inter. Le Rond-Point	148 847 \$
Point de rencontre	223 261 \$
Transit Sept-îles	236 113 \$
Unité Domrémy Baie-Comeau	69 799 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	701 312 \$
Carrefour unité inc.	160 598 \$
Communic-ami	45 690 \$
Justice altern. Gaspésie sud	85 200 \$
Maison jeunes Caplan	95 770 \$
Maison jeunes Chandler	47 700 \$
Maison jeunes Havre-Aubert	13 902 \$
Maison jeunes Rivière au Renar	110 893 \$
Maison L'Essentielle	47 502 \$
Mi-chemin de Gaspé	94 057 \$
Chaudière-Appalaches (12)	842 641 \$
Manoir Aylmer	242 719 \$
Réhab	599 922 \$
Laval (13)	1 123 032 \$
Déclic Action	1 123 032 \$
Lanaudière (14)	1 165 316 \$
Le réseau communautaire	571 458 \$
UNIATOX	593 858 \$
Laurentides (15)	2 313 083 \$
Centres Bonséjour	227 458 \$
Groupe JAD	119 218 \$
Mais. Raymonde-Chopin-Péladeau	24 658 \$
Maison Lyse Beauchamp	447 713 \$
Pavillon Hamford	156 340 \$
Pavillon Pierre-Peladeau	31 460 \$

Regr. en toxicomanie prisme	177 141 \$
Sentier du Nouveau Jour	351 246 \$
Tangage des Laurentides	545 696 \$
Unité Domrémy de Ste-Thérèse	200 331 \$
Unité Toxi Trois-Vallées	31 822 \$
Montérégie (16)	4 137 234 \$
Action jeunesse Roussillon	5 627 \$
Actions dépendances	151 490 \$
Bénado Inc.	5 807 \$
Carrefour Point Tournant	507 340 \$
Cent. Sino-Québec Rive Sud	4 360 \$
Cent.trait.dép. Sciences Vie	7 169 \$
ORGANISME	FINANCEMENT TOTAL**
Centre sur l'Autre Rive	517 336 \$
Fondation Heritage Home	11 649 \$
Horizon soleil, rég. Acton	103 381 \$
Las de Coeur	10 097 \$
Liberté choisir	146 183 \$
L'Inter-Mission	86 884 \$
Mais. jeunes Sorel	26 954 \$
Maison de Jonathan	148 914 \$
Maison des jeunes Chatelois	8 581 \$
Maison des jeunes La Prairie	5 625 \$
Maison La Margelle	469 852 \$
Maison La Passerelle (R16)	96 065 \$
Maison l'Alcôve	551 454 \$
MDJ St-Rémi	9 982 \$
Pacte de rue	6 058 \$
Pavillon L'Essence Ciel	439 487 \$
POSA/Source des Monts	111 763 \$
Prévention des dépendances ARC	116 762 \$
Prog. action jeunesse Candiac	5 627 \$
Programme d'interv. jeunesse	5 626 \$
Satellite org. prévention dépe	105 485 \$
Toxi-Co-Gite	471 676 \$
Nunavik (17)	1 600 000 \$
CENTRE DE THÉRAPIE ISUARSIVIK	1 600 000 \$
National (MSSS)	595 876 \$
AQPSUD/Ass.Qc prom.sant.drogue	175 215 \$
Ass. qc. cent. interv. dépend.	301 027 \$
Centre Option-prévention TVDS	59 817 \$
SAFERA	59 817 \$
TOTAL PROVINCIAL	31 120 338 \$

*Programme de soutien aux organismes communautaires – Financement du 1er avril 2020 et 31 janvier 2021.

**Exclut le soutien via le Programme à fonds dédiés « Aide aux joueurs pathologiques ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 463

Liste d'attente en matière de lutte contre la toxicomanie.

RÉPONSE NO 463

RÉGIONS	Nombre de personnes en attente d'un premier service¹
CISSS du Bas-Saint-Laurent (01)	71
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	69
CIUSSS de la Capitale-Nationale (03)	237
CIUSSS de la Mauricie et Centre-du-Québec (04)	97
CIUSSS de l'Estrie – CHUS (05)	90
Montréal (06) ²	245
CISSS de l'Outaouais (07)	42
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (08)	24
CISSS de la Côte-Nord (09)	53
CRSSS de la Baie-James (10)	4
CISSS de la Gaspésie (11)	7
CISSS de Chaudière-Appalaches (12)	73
CISSS de Laval (13)	75
CISSS de Lanaudière (14)	79
CISSS des Laurentides (15)	169
CISSS de la Montérégie-Ouest (16)	169
TOTAL	1504

¹ Données du 15 février 2022.

² CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, mission CRD, Centre de recherche et d'aide pour les narcomanes (CRAN), excluant le Centre Le Grand Chemin et Centre Le Portage.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 464

Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.

.....

RÉPONSE NO 464

La réponse est fournie dans le tableau ci-après.

Bas-Saint-Laurent - 01
Centre régional A.D.H. « Le Tremplin » Maison de transition pour hommes
La Montée, Centre de prévention et de traitement des dépendances au Bas-Saint-Laurent
L'Arrimage, Centre de traitement des dépendances
Saguenay–Lac-Saint-Jean - 02
Havre du Fjord inc.
La Maison d'Hébergement Le Séjour inc.
La Futaie inc.
Capitale-Nationale - 03
Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté
Villa Ignatia inc.
Centre CASA
Maison d'aide Villa Saint-Léonard
Centre de traitement des dépendances Le Rucher
Maison de Job
Réseau d'accueil des agents et agentes de la Paix (La Vigile)
Maison d'entraide L'Arc-en-Ciel inc.
Le Grand Chemin (Québec)
Résidence Le Portail
Mauricie–Centre-du-Québec - 04
Centre L'autre côté de l'ombre
Centre d'hébergement Rayons du Soleil (Phase II)
Pavillon de l'Assuétude
Maison Carignan inc.
Le Grand Chemin (Mauricie/Centre-du-Québec)
Maison Jean Lepage (RHD fermée en 21-22)
Maison de transition de la Batiscan
Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska
Pavillon de l'Assuétude St-Guillaume
Estrie - 05
Maison l'Intégrale
Centre Corps, Âme et Esprit
Maison Nouvelle Vie
Le Domaine de la Sobriété inc.
Maison Dunham inc.
Centre Cérès
Domaine Perce-Neige
CARAT - Centre d'aide et de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes
Centre l'Envolée de Granby

Domaine Orford (Toxi-co-Gîtes 2003 inc.)
Montréal - 06
Centre Booth de Montréal
Mission Bon Accueil - Résidences Bon accueil
Maison L'Exode Pavillon André Dumont Siège social
La Maison Jean Lapointe inc.
Centre Toxico-Stop, centre d'hébergement offrant de la thérapie et réinsertion sociale (Point de service – Thérapie)
Centre Toxico-Stop, centre d'hébergement offrant de la thérapie et réinsertion sociale (Point de service – Réinsertion sociale)
L'Escale Notre-Dame
La Maison du Pharillon
Maison l'Exode - Pavillon Alpha
Le Grand Chemin (Montréal)
Maison D'Andy Centre de traitement
Pavillon Chatsworth inc.
Côte-Nord - 09
Point de rencontre inc.
Chaudière-Appalaches - 12
La Croisée des Chemins
Au Bercaïl de St-Georges
Maison l'Odyssée Jeu Alcool Drogues
Pavillon l'Entre-Temps (Réhabilitation de Beauce)
Aube de la Paix (1993) inc.
CRC Beauce (Réhabilitation de Beauce)
Centre Domrémy des Appalaches inc.
Manoir Aylmer (Toxi-Co-Gîtes 2003 inc.)
Laval - 13
Déclic Action (Pavillon Un foyer pour toi)
Déclic Action (Pavillon La Maisonnée)
Lanaudière - 14
Centre Nouveau Regard
Maison Face à l'Avenir (RHD fermée en 21-22)
Vilavi (Dianova)
Pavillons du Nouveau Point de Vue inc.
Villa de la Paix II
Pavillon Louis-Cyr
Maison L'Épervier inc.
Laurentides - 15
Maison-Raymonde-Chopin-Péladeau

Maison Lyse-Beauchamp
Les centres Bonséjour
Pavillon Pierre-Péladeau inc.
Pavillon Hamford
Sentier du Nouveau Jour
Montérégie - 16
L'inter-Mission (Toxi-Co-Gîtes inc.)
Carrefour Point Tournant
Centre sur l'Autre Rive inc.
Maison L'Alcôve inc.
Maison La Passerelle
Pavillon L'Essence Ciel
Maison La Margelle inc.
Toxi-Co Gîtes inc.
Centre de traitement des dépendances SCIENCE DE LA VIE
Heritage Home Foundation inc.
Total : 79 ressources offrant de l'hébergement en dépendance certifiées

* En date du 28 février 2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 465

Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 465

Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2021-2022
Estrie - 05
Centre communautaire Partage St-François
Chaudière-Appalaches - 12
Maison Cap d'Espoir

* En date du 28 février 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 466

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région.

RÉPONSE NO 466

La réponse est fournie dans le tableau ci-après.

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région, en 2021-2022
Bas-Saint-Laurent - 01
Centre régional A.D.H. « Le Tremplin » Maison de transition pour hommes
La Montée, Centre de prévention et de traitement des dépendances au Bas-Saint-Laurent
L'Arrimage, Centre de traitement des dépendances
Saguenay–Lac-Saint-Jean - 02
Havre du Fjord inc.
La Maison d'Hébergement Le Séjour inc.
La Futaie inc.
Capitale-Nationale - 03
Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté
Villa Ignatia inc.
Centre CASA
Maison d'aide Villa Saint-Léonard
Centre de traitement des dépendances Le Rucher
Maison de Job
Réseau d'accueil des agents et agentes de la Paix (La Vigile)
Maison d'entraide L'Arc-en-Ciel inc.
Le Grand Chemin (Québec)
Résidence Le Portail
Mauricie–Centre-du-Québec - 04
Centre L'autre côté de l'ombre
Centre d'hébergement Rayons du Soleil (Phase II)
Pavillon de l'Assuétude
Maison Carignan inc.
Le Grand Chemin (Mauricie/Centre-du-Québec)
Maison Jean Lepage (a fermé en 21-22)
Maison de transition de la Batiscan
Maison de thérapie Victoriaville-Arthabaska
Pavillon de l'Assuétude St-Guillaume

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région, en 2021-2022
Estrie - 05
Maison l'Intégrale
Centre Corps, Âme et Esprit
Maison Nouvelle Vie
Le Domaine de la Sobriété inc.
Maison Dunham inc.
Centre Cérès
Domaine Perce-Neige
CARAT - Centre d'aide et de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes
Centre l'Envolée de Granby
Centre communautaire Partage St-François
Domaine Orford (Toxi-co-Gîtes 2003 inc.)
Montréal - 06
Centre Booth de Montréal
Mission Bon Accueil - Résidences Bon accueil
Maison L'Exode Pavillon André Dumont Siège social
La Maison Jean Lapointe inc.
Centre Toxic-Stop, centre d'hébergement offrant de la thérapie et réinsertion sociale (Point de service – Thérapie)
Centre Toxic-Stop, centre d'hébergement offrant de la thérapie et réinsertion sociale (Point de service – Réinsertion sociale)
L'Escale Notre-Dame
La Maison du Pharillon
Maison l'Exode - Pavillon Alpha
Le Grand Chemin (Montréal)
Maison D'Andy Centre de traitement
Pavillon Chatsworth inc.
Côte-Nord - 09
Point de rencontre inc.
Chaudière-Appalaches - 12

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région, en 2021-2022
La Croisée des Chemins
Maison l'Odyssée Jeu Alcool Drogues
Maison Cap d'Espoir
Pavillon l'Entre-Temps (Réhabilitation de Beauce)
Aube de la Paix (1993) inc.
CRC Beauce (Réhabilitation de Beauce)
Centre Domrémy des Appalaches inc.
Manoir Aylmer (Toxi-Co-Gîtes 2003 inc.)
Au Bercaïl de St-Georges
Laval - 13
Déclic Action (Pavillon Un foyer pour toi)
Déclic Action (Pavillon La Maisonnée)
Lanaudière - 14
Centre Nouveau Regard
Maison Face à l'Avenir (fermé en 21-22)
Vilavi (Dianova)
Pavillons du Nouveau Point de Vue inc.
Villa de la Paix II
Pavillon Louis-Cyr
Maison L'Épervier inc.
Laurentides - 15
Maison-Raymonde-Chopin-Péladeau
Maison Lyse-Beauchamp
Les centres Bonséjour
Pavillon Pierre-Péladeau inc.
Pavillon Hamford
Sentier du Nouveau Jour
Montérégie - 16
L'inter-Mission (Toxi-Co-Gîtes inc.)

Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région, en 2021-2022
Carrefour Point Tournant
Centre sur l'Autre Rive inc.
Maison L'Alcôve inc.
Maison La Passerelle
Pavillon L'Essence Ciel
Maison La Margelle inc.
Toxi-Co Gîtes inc.
Centre de traitement des dépendances SCIENCE DE LA VIE
Heritage Home Foundation inc.

* En date du 28 février 2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 467

Listes d'attente en désintoxication.

RÉPONSE NO 467

RÉGIONS	Nombre de personnes en attente d'un premier service de désintoxication^[1]
CISSS du Bas-Saint-Laurent (01)	N/A ^[2]
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	0
CIUSSS de la Capitale-Nationale (03)	N/A ²
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (04)	16
CIUSSS de l'Estrie – CHUS (05)	68
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (06) ^[3]	75
CISSS de l'Outaouais (07)	24
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (08)	N/A ²
CISSS de la Côte-Nord (09)	0
CRSSS de la Baie-James (10)	N/A ²
CISSS de la Gaspésie (11)	2
CISSS de Chaudière-Appalaches (12)	0
CISSS de Laval (13)	0
CISSS de Lanaudière (14)	0
CISSS des Laurentides (15)	23
CISSS de la Montérégie-Ouest (16)	57
TOTAL	265

^[1] Données du 15 février 2022

^[2] Un résultat « N/A » indique que les services de désintoxication sont offerts par un partenaire et non par le centre de réadaptation en dépendance (CRD) lui-même.

^[3] CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, mission CRD seulement. Excluant le Centre Le Portage et le Centre Le Grand Chemin.

QUESTION NO 468

État de situation concernant l'encadrement et le financement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.

RÉPONSE NO 468

Au Québec, 81 ressources offrent de l'hébergement aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie ou de jeu pathologique, dont 79 sont certifiées et deux détiennent une attestation temporaire. Ces ressources communautaires ou privées complètent l'offre de services publique en dépendance. Il importe donc d'encadrer leurs activités afin d'assurer des services de qualité et sécuritaires pour la clientèle qui y est hébergée.

Depuis le 1^{er} avril 2015, en application de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) sont désormais responsables de la délivrance des attestations temporaires ainsi que des certificats de conformité et de leur renouvellement.

Dans ce contexte, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a effectué des travaux de révision réglementaire visant à mieux encadrer les ressources au regard de la sécurité de la clientèle et la qualité des services, notamment en ce qui concerne la délivrance d'attestation temporaire de conformité, la vérification des antécédents judiciaires, les pratiques reconnues, la formation académique des intervenants, l'évaluation de la clientèle, le degré de sévérité du sevrage, la surveillance, l'implication des bénévoles et des personnes ayant été hébergées ainsi que les exigences relatives à la clientèle avec des troubles concomitants. Le Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (RLRQ, chapitre S-4.2, r. 0.1) est entré en vigueur le 4 août 2016 et remplace le Règlement sur la certification des ressources en toxicomanie ou en jeu pathologique (RLRQ, chapitre S-4.2, r. 1). De par leur statut communautaire ou privé, ces ressources émergent selon les besoins du milieu et sont donc responsables de diversifier leurs sources de financement. Notamment, le MSSS propose un programme de soutien financier, soit le Programme de soutien aux organismes communautaires et un programme d'aide financière, soit le Programme de financement des ressources certifiées offrant de l'hébergement en dépendance (PFRHD). Pour ce dernier, une aide financière de 6 M\$ récurrent est octroyée annuellement aux ressources. Chaque ressource qui reçoit une somme dans le cadre de ce programme doit être signataire d'une entente avec le CISSS ou le CIUSSS responsable de sa certification.

La reddition de comptes des RHD au MSSS se fait par un outil automatisé qui a été mis en place pour simplifier la cueillette des données. Un guide à l'intention des exploitants est disponible pour assurer une meilleure qualité et une plus grande fiabilité des données recueillies.

Outre l'aide ou le soutien financier en provenance du MSSS, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) accorde en vertu du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles (RLRQ, chapitre A-13.1.1, r. 1) une prestation spéciale pour payer les frais de séjour pour des services en toxicomanie aux prestataires de l'aide financière de dernier recours hébergés dans

une ressource certifiée en vertu du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (RLRQ, chapitre S-4.2, r. 0.1).

Les montants payables correspondent au coût réel jusqu'à concurrence du tarif journalier applicable à un établissement de santé et de services sociaux. Au 1^{er} janvier 2021, le tarif journalier est 54,75 \$ pour une chambre de moins de trois lits et de 40,79 \$ pour une chambre de plus de deux lits.

Il est à noter que la Norme du AFRHD prend échéance le 31 mars 2022 et que des travaux sont en cours de réalisation pour le renouvellement de la Norme. Par ailleurs, dans le but d'éviter toute rupture de service en dépendance au 1er avril 2022, un octroi a été fait sous forme d'avance à toutes les ressources qui étaient inscrites à la Norme AFRHD 2019-2022. On parle de 25% du montant accordé à chacune des ressources pour l'exercice financier 2021-2022 et ce, en rapport au 6 M\$ récurrent.

Un travail de collaboration s'effectue avec le Comité consultatif-RHD afin d'adapter son application aux réalités terrain actuelles. L'ensemble des exploitants des RHD ont notamment été consultés à l'automne 2021 dans le cadre de ces travaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 469

État de situation, au 31 mars 2022, de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028. Fournir tout rapport ou document produit et ventilé par :

- b) actions en cours et dans les délais en 2021-2022;
- c) actions en cours et hors délais en 2021-2022;
- d) actions réévaluées/hors délais/impossibles à déterminer;
- e) actions à venir en 2022-2023;
- f) budget investi jusqu'à maintenant pour chaque action.

RÉPONSE NO 469

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) assure la coordination du Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 (PAID). Malgré l'absence de plan de mise en œuvre, un suivi est effectué annuellement au moyen de fiches qui sont remplies par tous les ministères et organismes gouvernementaux partenaires. Pour chaque année financière, ces fiches sont transmises au MSSS par les différents partenaires au plus tard le 30 juin, pour toute la durée du PAID (2018-2028).

Selon les informations de 2020-2021, l'ensemble des actions sont en cours et se déroulent dans les délais prévus.

Un bilan mi-parcours et une mise à jour du PAID seront effectués et déposés au Secrétariat du Conseil du trésor, pour le 31 mars 2023.

Le tableau ci-après fait état du budget investi du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

PAID : Budget investi entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

Volets	PAID*	SNPSO*	FPRMC*	PAJP*	Fonds de lutte aux dépendances	Programme AFRHD*	Sous-total
Promotion et prévention			6 M\$	0,47 M\$		- \$	6,47 M\$
Prévention des surdoses		15 M\$					15 M\$
Services de proximité	2,5 M\$		10,1 M\$	- \$		- \$	12,6 M\$
Services pour les jeunes contrevenants			3 M\$				3 M\$
Services spécialisés	12,5 M\$		3,2 M\$	17,84 \$	7 M\$	- \$	41,54 M\$
Ressources d'hébergement en dépendances communautaires et privées	- \$		- \$	1 M\$	3 M\$	6 M\$	10 M\$
Formation, surveillance et recherche	- \$		10,9 M\$	0 M\$			10,9 M\$
Autres*	- \$		1,7 M\$	0,70 M\$		- \$	2,4 M\$
Totaux	15 M\$	15 M\$	34,9 M\$	20,01 M\$	10 M\$	6 M\$	100,91 M\$

* PAID : Plan d'action interministériel en dépendance.

* SNPSO : Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre.

* FPRMC : Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis : À noter que tous les montants inscrits comme contribuant à la mise en œuvre du PAID sont également comptabilisés dans l'état des dépenses du FPRMC dans la fiche PLQ-MSSS 114.

* PAJP : Programme d'aide aux joueurs pathologiques.

* Programme AFRHD : Programme Aide financière pour les ressources offrant de l'hébergement en dépendance

* Autres : activités de fonctionnement, communauté de pratique médicale, CECTC, masse salariale de quatre ressources à temps complet, financées par le FPRMC, soutien aux programmes, activités spéciales santé mentale et dépendance, gestion et soutien au programme hors territoire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 470

Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie par région et par établissement, et prévisions pour 2022-2023.

RÉPONSE NO 470

La réponse est fournie à la page ci-bas.

Les dernières données disponibles concernent l'année financière 2020-2021. Les prévisions pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.

Région	Établissement	TOTAL
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	4 061 171
02	CISSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	5 546 184
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	12 821 759
04	CIUSSS de la Mauricie et Centre-du-Québec	16 499 072
05	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	7 173 154
06	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	35 374 851
06	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1 998 961
06	Centre universitaire de santé McGill	414 316
06	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	249 912
06	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	896 871
06	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	302 580
06	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2 052 531
07	CISSS de l'Outaouais	6 230 445
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	4 569 887
09	CISSS de-la-Côte-Nord	3 044 673
10	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	524 782
11	CISSS des Iles	28 558
11	CISSS de la Gaspésie	3 892 146
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	9 318 493
13	CISSS de Laval	5 417 926
14	CISSS de Lanaudière	6 768 635
15	CISSS des Laurentides	8 014 741
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	19 741 364
16	CISSS de la Montérégie-Centre	1 614 510
16	CISSS de la Montérégie-Est	174 430
17	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	1 473 664
17	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Health Center	343 218
	TOTAL QUÉBEC	158 548 834

QUESTION NO 471

Dans le cadre de l'aide financière de 300 000 \$ octroyée à l'organisme Au cœur des familles agricoles, fournir :

- a. Le nombre d'agriculteurs aidés par l'organisme annuellement ;
- b. Le nombre d'agriculteurs supplémentaires qui pourront bénéficier de l'aide grâce à l'aide financière ;
- c. Analyse, note ou document afin d'aller potentiellement plus loin dans l'accompagnement des agriculteurs en matière de santé mentale ;
- d. Le nombre de dépressions ou de cas déclarés de problèmes de santé mentale au Québec pour les agriculteurs ;
- e. Les pertes agricoles associées aux problèmes de santé mentale ;
- f. Tout suivi fait par le MSSS afin d'outiller davantage les agriculteurs en matière de santé mentale.

RÉPONSE NO 471

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 472

Dépenses engagées pour l'achat de matériel de protection individuelle ventilé par mois et par région. État des réserves au 31 mars 2022 pour chaque élément.

RÉPONSE NO 472

Voici les équipements de protection individuelle (EPI) ventilés par mois pour lesquels des dépenses ont été engagées pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022. Celles-ci ne peuvent être ventilées par région puisque les achats d'EPI sont réalisés pour être mis en commun au sein de la réserve provinciale gérée par le ministère de la Santé des Services sociaux.

		Catégorie EPI		
Année de commande	Mois de commande	Lingettes	Masques N95	Total général
2021	Avril	0,00 \$	13 011 033,60 \$	13 011 033,60 \$
2021	Décembre	0,00 \$	63 656 662,80 \$	63 656 662,80 \$
2022	Janvier	2 350 812,50 \$	95 876 692,40 \$	98 227 504,90 \$
Total général		2 350 812,50 \$	172 544 388,80 \$	174 895 201,30 \$

Dans un deuxième temps, vous trouverez à la page suivante l'état de la réserve provinciale au 31 mars 2022 pour chaque élément disponible. Les quantités sont représentées en format unitaire.

Grande Catégorie	Seconde Catégorie	Quantité unitaire
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Aiguilles	4 828 100
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Bandages	1 596 984
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Compresses de gaze	1 856 000
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Contenants à objet tranchant	79 421
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Seringues	15 178 465
Aiguilles & Bandages & Compresses de gaze & ...	Tampons imbibés d'alcool	5 872 000
Blouses	Blouses jetables	53 332 043
Blouses	Blouses réutilisables	819 427
Dépistage	Écouvillons	4 952 200
Dépistage	Embouts de pipettes	17 524 800
Dépistage	Équipement (appareil) Test rapide Covid-19	165
Dépistage	Tests rapides Covid-19	49 608 437
Dépistage	Trousses écouvillons	9 000
Divers	Divers	232 216
Équipements	Congélateurs	74
Équipements	Équipements	682 141
Équipements laboratoire	Équipement laboratoire	164 156
Gants	Gants chimiothérapie	184 654 000
Gants	Gants 9,5 PO avec mention chimio sur la boîte	8 405 000
Gants	Gants Nitrile 12 PO	194 638 000
Gants	Gants Nitrile 9,5 PO	859 146 200
Gants	Gants Vinyle	0
Gel-Lotion	Gel-Lotion	708 487
Lingettes	Lingettes pré-imbibées	29 737 092
Lingettes	Lingettes sèches	81 191 400
Masques	Masques KN95	7 926 038
Masques	Masques médicaux	163 921 150
Masques	Masques N95	36 871 347
Masques	Masques N99	68 320
Masques	Masques Oxygène	128
Masques	Masques Populationnels	13 163 792
Protections oculaires	Montures	645 250
Protections oculaires	Visières	16 640
Solutés	Solutés	14 445 942
Thermomètres	Thermomètres	3
Tubes	Tubes	1 148 000

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 473

Taux d'achat auprès de fabricants québécois pour les équipements de protection individuelle, notamment les masques, les blouses et les gants en 2021-2022.

.....
RÉPONSE NO 473

Voici les taux d'achat auprès de fabricants québécois pour les équipements de protection individuelle en date du 31 mars 2022. Aucun achat n'a été réalisé pour les gants et les blouses.

Catégories d'équipements de protection individuelle	Taux d'achat auprès de fabricants québécois
Lingettes	62 %
Masque médical	100 %
Masque N-95	14 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 474

Valeur totale et volume d'unités achetées pour tous les contrats de gré à gré pour l'approvisionnement en EPI d'avril 2020 à mars 2022, en vertu du décret sanitaire du 13 mars ; en pourcentage du total et en comparaison avec l'année financière précédente.

.....

RÉPONSE NO 474

Les informations à cette question se trouvent sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO). Voici le lien web à ce sujet : <https://www.seao.ca/>

Veillez noter qu'il n'y a pas de disponibilité de rapport de comparaison avec l'année financière précédente.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 475

Coût unitaire moyen des masques de procédure, blouses et gants achetés de gré à gré, en comparaison des coûts unitaires pour l'ensemble des approvisionnements en EPI de l'année financière précédente.

.....

RÉPONSE NO 475

	Coût unitaire moyen 2020-2021	Coût unitaire moyen 2021-2022
Blouses	8,08 \$	N/A
Gants	0,28 \$	N/A
Masques médicaux	0,80 \$	N/A

N/A: Aucune acquisition en 2021-2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 476

Nombre et montant des ententes de services conclues avec le secteur privé (cliniques ou laboratoires). Liste par région, par type de service et montant de l'entente pour chacune.

.....

RÉPONSE NO 476

Le nombre d'ententes de services conclues avec des cliniques privées est de 29. Concernant les laboratoires privés, le MSSS ne dispose pas d'information à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 477

Nombre de préposés aux bénéficiaires embauchés travaillant à temps plein en 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 477

En 2020-2021, 13 928 nouveaux préposés aux bénéficiaires (PAB) sont arrivés dans le réseau de la santé et des services sociaux. Parmi ceux-ci, au 31 mars 2021, 6 331 occupaient un emploi à temps complet régulier.

Note complémentaire: les données de 2021-2022 ne seront disponibles qu'à l'automne 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 478

Nombre d'employés déplacés d'une installation à l'autre, par mois et par établissement, en 2021-2022. Faire la distinction entre les employés du MSSS et ceux des agences.

RÉPONSE NO 478

- Entre le 1^{er} avril 2021 et le 12 mars 2022, les pourcentages moyens de stabilité par période de paie pour les établissements publics et privé-conventionnés visés, selon le type de milieu de vie pertinent, figurent dans le tableau ci-après:

Établissement	Milieu de vie			
	CHSLD	DITSA	DP	JD
CISSS du Bas-Saint-Laurent	98,58 %	95,33 %	100,00 %	92,34 %
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	99,30 %	94,49 %	96,07 %	90,35 %
CIUSSS de la Capitale-Nationale	96,28 %	78,83 %	99,20 %	91,28 %
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	95,64 %	84,08 %	95,65 %	84,27 %
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	88,24 %	63,38 %		95,44 %
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	94,10 %			
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	99,23 %	86,78 %		90,44 %
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	99,25 %	99,18 %		
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	98,07 %	83,69 %	100,00 %	72,17 %
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	99,13 %			
CISSS de l'Outaouais	95,63 %	81,54 %	100,00 %	81,35 %
CISSS de la Côte-Nord	95,06 %	78,26 %		93,40 %
CISSS de la Gaspésie	98,93 %	96,72 %	98,41 %	84,70 %
CISSS de Chaudière-Appalaches	96,44 %	97,65 %	96,66 %	94,60 %
CISSS de Laval	99,52 %	95,53 %		77,79 %
CISSS de Lanaudière	94,33 %	84,73 %		78,67 %
CISSS des Laurentides	96,97 %	99,78 %		96,24 %
CISSS de la Montérégie-Centre	99,55 %			
CISSS de la Montérégie-Est	90,06 %			97,80 %
CISSS de la Montérégie-Ouest	93,71 %	87,03 %	99,46 %	
CA Marcelle Ferron Inc.	100,00 %			
Centre d'hébergement St-Jean-Eudes Inc.	95,70 %			
CHSLD Age3 Inc.	100,00 %			
Groupe Champlain Inc.	99,90 %			
Vigi Santé	98,42%			

- En 2021-2022, le registre d'exception prévu à la *Directive sur la stabilisation de la main-d'œuvre des milieux de vie publics et privés conventionnés des établissements du réseau de la*

santé et des services sociaux (DGGMO-001) a été utilisé pour suivre les déplacements des employés entre les installations d'un même établissement.

- L'indice obtenu grâce au registre d'exception mesure, par titre d'emploi et par mission pour les établissements visés, le pourcentage des employés ayant travaillé dans un seul milieu de vie pendant une période consécutive de 14 jours.

Note complémentaire: les données concernant le personnel des agences sont indisponibles.

QUESTION NO 479

Dans le cas d'un déplacement de personnel, processus d'autorisation du déplacement et critères pour permettre le déploiement d'un travailleur de la santé dans plus d'une installation.

RÉPONSE NO 479

- En 2021-2022, le processus d'autorisation des déplacements ainsi que les critères pour permettre le déploiement d'un travailleur de la santé dans plus d'une installation ont été abrogés considérant :
 - l'évolution de la maladie;
 - le haut taux de vaccination des travailleurs de la santé;
 - l'évolution dans l'application des zones (chaudes, tièdes et froides) qui peuvent dorénavant se limiter à l'espace patient (comme pour toute autre maladie infectieuse);
 - l'évolution des connaissances en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI) et la rigueur dans l'application des mesures de PCI.
- Tel que prévu à la *Directive sur la stabilisation de la main-d'œuvre des milieux de vie publics et privés conventionnés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux*, les établissements doivent poursuivre les travaux de rehaussement de postes et concevoir des horaires de travail pour stabiliser au maximum les employés dans le même milieu de vie, et ce dans le respect des dispositions locales des conventions collectives.
- S'il n'est pas possible de stabiliser tous les employés à temps partiel dans un seul milieu de vie sans engendrer de bris de service, les procédures doivent être adaptées pour limiter, dans la mesure du possible, la mobilité de ces employés à deux installations de type milieu de vie, dans le cas des programmes suivants:
 - Déficience intellectuelle (DI);
 - Trouble du spectre de l'autisme (TSA);
 - Déficience physique (DP);
 - Jeunesse.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 480

Sommes nécessaires pour rattraper le retard accumulé dans les interventions chirurgicales.

.....

RÉPONSE NO 480

Le coût du rattrapage de l'ensemble des activités délestées en chirurgie, incluant l'ensemble de la trajectoire (examens diagnostiques, hospitalisations, soutien à domicile, etc.) et la rémunération médicale, est évalué à 804 M\$ pour l'ensemble des opérations de rattrapage.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 481

Nombre de patients en attente d'une chirurgie, par type et par CISSS/CIUSSS.

RÉPONSE NO 481

Nombre de patients en attente d'une chirurgie, par type, pour chaque établissement.

Source : SIMASS, P12 2021-2022.

Région	Établissements	Liste d'attente pour une chirurgie avec hospitalisation	Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour
01 – Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1239	1748
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	1987	4418
03 – Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	12	193
	CHU de Québec – Université Laval	4234	10729
	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	613	52
04 – Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	2201	5317
05 – Estrie	CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	3272	9609
06 – Montréal	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1768	4350
	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	718	1038
	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1376	3274
	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2343	5764
	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2210	8183
	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1950	4446
	Centre universitaire de santé McGill	2001	5702
	CHU de Sainte-Justine	602	3722
	Institut de cardiologie de Montréal	14	0
	Hôpital Shriners pour Enfants (Québec) inc.	94	78

Région	Établissements	Liste d'attente pour une chirurgie avec hospitalisation	Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour
07 – Outaouais	CISSS de l'Outaouais	1722	6604
08 – Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	559	2069
09 – Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	132	601
10 – Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	9	68
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie	251	823
	CISSS des Îles	8	125
12 – Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	1745	4794
13 – Laval	CISSS de Laval	1070	2367
14 – Lanaudière	CISSS de Lanaudière	2697	6767
15 – Laurentides	CISSS des Laurentides	2700	6970
	CISSS de la Montérégie-Centre	2283	4790
	CISSS de la Montérégie-Est	2131	6241
16 – Montérégie	CISSS de la Montérégie-Ouest	2319	5306
	CSSS du Haut-Saint-Laurent	0	11

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 482

Taux de chirurgies reportées par CISSS/CIUSSS et par mois.

RÉPONSE NO 482

Les données demandées ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 483

Nombre de patients dont la chirurgie a été annulée sous recommandation du médecin. Raison de cette annulation.

RÉPONSE NO 483

Les données demandées ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 484

Sommes dépensées dans le secteur privé (cliniques et laboratoires) pour le rattrapage de chirurgies et les services de radiologie, par type, par milieu et par région.

RÉPONSE NO 484

Le coût du rattrapage de l'ensemble des activités délestées en chirurgie, incluant l'ensemble de la trajectoire (examens diagnostiques, hospitalisations, soutien à domicile, etc.) et la rémunération médicale est évalué à 804 M\$ pour l'ensemble des opérations de rattrapage sur la période 2021-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 485

Sommes dépensées pour la construction ou la rénovation de salles de chirurgies ou de laboratoires dans des cliniques privées. Liste des cliniques, type de service et montant pour chacune.

.....

RÉPONSE NO 485

L'information demandée n'est pas disponible. Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne finance pas ce type d'investissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 486

Dépensées liées à l'utilisation des plateaux techniques par région et par CISSS/CIUSSS.
Comparaison avec l'année précédente.

RÉPONSE NO 486

La réponse à cette question se retrouve en annexe.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 486

RSS	Nom de l'établissement	Bloc opératoire (c/a 6260)	Hémodynamie/é lectrophysiologi e int. (c/a 6750)	Endoscopie c/a 6770	Total
2020-2021					
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	19 861 474 \$		933 078 \$	20 794 552 \$
02	CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 310 946 \$	3 620 268 \$	3 550 235 \$	37 481 449 \$
03	CHU de Québec-UL	94 649 043 \$	4 947 187 \$	9 175 972 \$	108 772 202 \$
03	CIUSSS Capitale-Nationale	1 974 900 \$		655 406 \$	2 630 306 \$
03	IUCPQ/Inst.univ.card.pneumo.Qc	27 430 813 \$	35 177 177 \$	2 118 564 \$	64 726 554 \$
04	CIUSSS Mauricie-Centre-Québec	42 287 247 \$	2 874 185 \$	3 865 099 \$	49 026 531 \$
05	CIUSSS Estrie-CHUS	52 168 680 \$	18 358 159 \$	4 380 058 \$	74 906 897 \$
06	CHUM/Cent.hosp. univ. Montréal	70 471 679 \$	20 293 685 \$	6 840 557 \$	97 605 921 \$
06	CIUSSS Ouest-Ile-de-Mtl	23 997 268 \$		2 965 805 \$	26 963 073 \$
06	CIUSSS Centre-Ouest-Ile-de-Mtl	29 741 045 \$	5 066 753 \$	3 016 658 \$	37 824 456 \$
06	CIUSSS Centre-Sud-Ile-de-Mtl	20 468 034 \$		3 967 909 \$	24 435 943 \$
06	CIUSSS Nord-Ile-de-Mtl	44 022 527 \$	12 568 068 \$	4 099 236 \$	60 689 831 \$
06	CIUSSS Est-Ile-de-Mtl	36 756 761 \$	3 219 962 \$	4 696 529 \$	44 673 252 \$
06	ICM/Inst. cardiologie Montréal	19 546 528 \$	34 975 391 \$		54 521 919 \$
06	CUSM/Centre univ. santé McGill	73 056 813 \$	24 880 532 \$	7 259 573 \$	105 196 918 \$
06	CHU Ste-Justine	17 609 180 \$	1 509 984 \$		19 119 164 \$
06	Hôp. Shriners enfants (Québec)	3 639 195 \$			3 639 195 \$
07	CISSS de l'Outaouais	24 647 413 \$	2 732 604 \$	3 126 751 \$	30 506 768 \$
08	CISSS Abitibi-Témiscamingue	14 682 280 \$		1 531 794 \$	16 214 074 \$
09	CISSS de la Côte-Nord	9 486 176 \$		623 658 \$	10 109 834 \$
11	CISSS des Îles	1 206 753 \$		147 641 \$	1 354 394 \$
11	CISSS de la Gaspésie	9 360 833 \$		447 903 \$	9 808 736 \$
12	CISSS Chaudière-Appalaches	32 617 259 \$		4 268 614 \$	36 885 873 \$
13	CISSS de Laval	24 938 577 \$	3 109 817 \$	3 796 989 \$	31 845 383 \$
14	CISSS de Lanaudière	25 170 821 \$		5 139 651 \$	30 310 472 \$
15	CISSS des Laurentides	39 315 825 \$	145 586 \$	5 729 157 \$	45 190 568 \$
16	CISSS Montérégie-Centre	33 102 397 \$	3 765 227 \$	6 112 429 \$	42 980 053 \$
16	CISSS Montérégie-Est	33 395 041 \$	3 844 221 \$	6 013 595 \$	43 252 857 \$
16	CISSS Montérégie-Ouest	16 816 624 \$		2 579 553 \$	19 396 177 \$
Total		873 800 691 \$	181 088 806 \$	97 042 414 \$	1 151 931 911 \$

Source : Rapports financiers annuels AS-471 des établissements, excluant les dépenses associées à la pandémie de COVID-19

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 487

Nombre de patients en attente d'un scan ou d'un IRM, par type et par région.

RÉPONSE NO 487

RSS	Région	Résonance magnétique (IRM)				Tomodensitométrie (TDM)			
		IRM C-	IRM C+	IRM autres	IRM TOTAL	TDM C-	TDM C+	TDM autres	TDM TOTAL
1	Bas-Saint-Laurent	1162	610	942	2714	811	465	619	1895
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	4397	653	0	5050	1349	1707	79	3135
3	Capitale-Nationale	2816	6947	72	9835	1537	2362	487	4386
4	Mauricie et Centre-du-Québec	2222	829	2606	5657	2184	2037	4138	8359
5	Estrie	3084	1830	0	4914	3543	3398	1023	7964
6	Montréal	2544	1036	0	3580	1776	714	0	2490
7	Outaouais	2399	1695	2	4096	1414	7569	0	8983
8	Abitibi-Témiscamingue	1818	356	0	2174	76	93	1164	1333
9	Côte-Nord	1248	573	0	1821	444	571	0	1015
10	Nord-du-Québec					93	34		127
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	390	319	1	710	473	535	103	1111
12	Chaudière-Appalaches	1808	910	60	2778	808	2721	223	3752
13	Laval	938	398	0	1336	1679	3230	173	5082
14	Lanaudière	6387	1495	0	7882	5490	4134	139	9763
15	Laurentides	7693	1770	0	9463	2722	2283	208	5213
16	Montréal	2928	4203	0	7131	180	1773	30	1983
19	Îles-de-la-Madeleine	50	17	11	78	23	18	0	41
20	Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	10952	4954	1	15907	16829	4452	11	21292
21	Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	3930	5142	16	9088	2367	4839	325	7531
22	Nord-de-l'Île-de-Montréal	2485	685	0	3170	656	1007	127	1790
23	Est-de-l'Île-de-Montréal	4740	2940	128	7808	5361	4509	230	10100
24	Montréal-Est	2454	1931	34	4419	3366	3594	27	6987
25	Montréal-Ouest	6189	2135	0	8324	4251	3197	0	7448

Source : Formulaires GESTRED 12530 et 12526, P11 2021-2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 488

Nombre d'interventions reportées à cause du délestage, par région et par type d'intervention.

.....

RÉPONSE NO 488

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 489

Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour lutter contre la désinformation liée à la COVID dans l'espace public.

RÉPONSE NO 489

Depuis le début de la pandémie, toutes les actions de communications ont été faites en fonction de livrer un message juste, clair et simple à la population. À chacun des volets publicitaires mis en place, une veille des commentaires sur les médias sociaux a été effectuée et les messages ont été ajustés en continu auprès de divers publics pour que la juste information soit véhiculée le plus largement possible. Il est donc impossible d'identifier précisément les montants liés à la lutte à la désinformation, puisque le tout était intégré dans la stratégie de communication globale.

La campagne vise à sensibiliser la population à l'importance du respect des consignes sanitaires ainsi qu'à encourager la vaccination du plus grand nombre de personnes afin de limiter la propagation du virus. Elle vise également à informer la population à propos :

- des sources officielles d'information sur la COVID-19 et la situation au Québec (Québec.ca/coronavirus, lignes téléphoniques);
- des ressources pour obtenir de l'aide ou en offrir;
- des diverses problématiques afférentes au contexte actuel, et plus particulièrement la situation de confinement.

Un total de 104 156 241 \$* a été investi en placements médiatiques du 29 mars 2021 au 4 mars 2022 pour des placements liés uniquement à la COVID-19.

Divers médias ont été utilisés pour communiquer à la population l'ensemble des messages liés à la COVID-19 :

- Télévision (incluant communautaire): 14 889 648 \$ (14,30 %)
- Radio (incluant communautaire et autochtone): 36 120 518 \$ (34,68 %)
- Quotidiens imprimés et tablettes : 16 019 029 \$ (15,38 %)
- Hebdomadaires (incluant communautaires et ethniques) : 24 704 648 \$ (23,72 %)
- Revues / magazines : 861 237 \$ (0,83 %)
- Affichage : 2 875 009 \$ (2,76 %)
- Internet : 8 686 152 \$ (8,33 %)

Par ailleurs, outre le placement publicitaire, des outils ont été développés pour rejoindre les communautés ethnoculturelles.

À noter que les sommes concernant les honoraires d'agence de publicité et de frais de production de ces publicités sont assumées par le ministère du Conseil exécutif (MCE).

*De ce montant s'ajoute les frais d'administration du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de la firme de publicité Cossette Communication inc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 490

Données sur l'utilisation du logiciel COVID-Alert.

RÉPONSE NO 490

Entre le 1^{er} avril 2021 et le 30 mars 2022, les données sur l'utilisation d'Alerte COVID sont les suivantes :

- 6 924 466 téléchargements au Canada (la donnée est indisponible par province);
- 7 220 clés à usage unique émises au Québec;
- 6 889 clés à usage unique utilisées au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 491

Nombre d'éclosions dans les installations RAC, RI-RTF qui héberge des clientèles DP-DI-TSA, ainsi que les installations d'hébergement des centres jeunesse, pour femmes victimes de violence, les maisons de convalescence et les CRD, ventilé par région et par mois.

RÉPONSE NO 491

Les éclosions sont classées par milieu de vie et l'information par type de clientèle n'est pas disponible. Le tableau ci-dessous présente les éclosions du 1^{er} avril 2021 au 21 février 2022 par type de milieu, ventilé par RSS et par mois.

Tableau 1- Nombre d'éclosions selon le type de milieu et la RSS du 1^{er} avril 2021 au 21 février 2022.

RSS/type de milieu	Nombre
01 - Bas-Saint-Laurent	10
Autres milieux de soins	n.p.
RI	n.p.
RTF	n.p.
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	36
Autres milieux de soins	n.p.
Centre de réadaptation	n.p.
RI	13
RTF	12
03 - Capitale-Nationale	68
Autres milieux de soins	15
Centre de réadaptation	n.p.
RI	39
RTF	n.p.
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	46
Autres milieux de soins	n.p.
Centre de réadaptation	n.p.
RI	23
RTF	17
05 - Estrie	52
Autres milieux de soins	9
Centre de réadaptation	11
RI	20
RTF	12
06 - Montréal	83
Autres milieux de soins	n.p.

Centre de réadaptation	n.p.
RI	52
RTF	17
07 - Outaouais	76
Autres milieux de soins	31
Centre de réadaptation	n.p.
RI	n.p.
RTF	27
08 - Abitibi-Témiscamingue	15
Autres milieux de soins	n.p.
Centre de réadaptation	n.p.
RI	7
RTF	n.p.
09 - Côte-Nord	12
Autres milieux de soins	n.p.
RI	9
RTF	n.p.
10 - Nord-du-Québec	n.p.
Autres milieux de soins	n.p.
RTF	n.p.
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	n.p.
Autres milieux de soins	n.p.
12 - Chaudière-Appalaches	78
Autres milieux de soins	15
Centre de réadaptation	11
RI	25
RTF	27
13 - Laval	66
Autres milieux de soins	n.p.
Centre de réadaptation	16
RI	38
RTF	n.p.
14 - Lanaudière	49
Autres milieux de soins	5
Centre de réadaptation	n.p.
RI	13
RTF	29
15 - Laurentides	50
Autres milieux de soins	n.p.
Centre de réadaptation	n.p.
RI	40
16 - Montérégie	46
Autres milieux de soins	5
Centre de réadaptation	5
RI	25
RTF	11
Total général	690

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

Tableau 2- Nombre d'éclotions selon le type de milieu et la date d'ouverture de l'éclotion (1^{er} cas) du 1^{er} avril 2021 au 21 février 2022.

Type de milieux	Date d'ouverture 1er cas (mois)												Total
	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	Fév (en cours)	Total	
Autres milieux de soins	17	7	0	0	0	n.p	n.p	5	38	37	6	116	
Centre de réadaptation	n.p	n.p.	0	0	n.p	n.p	n.p	n.p	26	30	7	77	
RI	21	10	n.p	n.p	n.p	n.p	5	9	99	146	20	321	
RTF	9	14	0	n.p	n.p	7	5	15	32	77	14	176	
Total	51	33	n.p	n.p	8	14	15	32	195	290	47	690	

Source : registre des éclotions, Infocentre (Extraction 2022-02-21, 14h).

*Fédéral : Éclotion sous la coordination de l'ASPC.

**Provincial : Éclotion sous la coordination de la Direction de la vigie sanitaire ou éclotions coordonnées par une autre province à laquelle les DSPublique associent des résidents de leur territoire.

***Suprarégional : éclotion touchant plusieurs régions pouvant être coordonnée par la Direction de la vigie sanitaire.

Notes :

n.b. : Valeur inférieure à cinq non présentée afin de respecter les règles relatives à la divulgation et de protéger la confidentialité. Une cellule complémentaire peut être masquée pour éviter que la donnée de la cellule masquée puisse être déduite par soustraction.

1- Il s'agit du nombre cumulatif d'éclotions ouvertes et fermées en date du 21 février 2022.

2- Il est à noter que le changement de la stratégie de traçage des cas de COVID-19 depuis janvier 2022 rend l'identification des éclotions plus difficile

3- Si un milieu n'est pas identifié, c'est qu'aucune éclotion n'a été identifiée dans ce type de milieu pour cette région.

- 4- Certains types de milieu ou d'activité sont "inconnu" et non présentés dans le tableau ci-dessus.
- 5- La catégorie « Autres milieux de soins » inclut les éclosions touchant les milieux suivants :
- CLSC
 - CDD (centre désigné de dépistage)
 - CDÉ (centre désigné d'évaluation)
 - SNT (Site non traditionnel)
 - Maison de soins palliatifs
 - Soins à domicile
 - CPEJ ou CJ (centre de protection de l'enfance et de la jeunesse)
 - Maison de naissance
 - Toute autre installation non incluse dans les autres milieux de soins cités ci-haut qui ont un code dans le référentiel M02
- 6- La catégorie « Centre de réadaptation » inclut les éclosions touchant les milieux suivants :
- CRDI: centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
 - CRDPA: centre de réadaptation pour personnes ayant des déficiences physiques - auditives
 - CRDPM: centre de réadaptation pour personnes ayant des déficiences physiques - motrices
 - CRDPV: centre de réadaptation pour personnes ayant des déficiences physiques - visuelles
 - CRJDA: centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation
 - CRMDA: centre de réadaptation pour jeunes mères en difficulté d'adaptation
 - CRPAT: centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres personnes toxicomanes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 492

Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et le nombre d'éclosions pour chaque région administrative.

RÉPONSE NO 492

L'évolution récente du nombre de nouveaux cas, du nombre de tests et du taux de positivité ainsi que du nombre d'hospitalisations incidentes et actives par région sociosanitaire ainsi que pour certaines sous-régions et regroupements de régions, est disponibles sur le site web de l'INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 493

Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et nombre d'éclotions pour chacune des 10 plus grandes municipalités au Québec.

RÉPONSE NO 493

Voir le tableau ci-après

Informations sur les 10 plus grandes municipalités entre le 1er avril 2021 et le 28 février 2022

Code municipal	Municipalité	Nb hospitalisations	Tx hospitalisations par 100 000	Nb cas	Tx Cas par 100 000	Nb cas		% de positivité	Nb tests admissibles	Tx tests admissibles par 100 000	Nb éclosions ¹ 2021	Population
						confirmés en laboratoire	personnes testées négatives					
66023	Montréal	5095	286,5	143491	8068,0	141200	835424	14,5	1994648	112151,6	2843	1778528
23027	Québec	1410	256,2	35652	6478,7	35103	229246	13,3	590083	107230,5	639	550294
65005	Laval	1182	266,7	38245	8629,4	37644	204768	15,5	570101	128635,2	828	443192
81017	Gatineau	697	239,9	21243	7311,7	19899	95119	17,3	193545	66617,0	278	290534
58227	Longueuil	695	275,6	14885	5902,3	14641	101131	12,6	240978	95553,8	275	252191
43027	Sherbrooke	439	254,2	11500	6658,4	11463	72293	13,7	173758	100605,0	345	172713
25213	Lévis	249	163,8	10577	6955,9	10293	60368	14,6	153868	101190,3	218	152058
94068	Saguenay	316	214,7	7991	5429,6	7644	61100	11,1	147268	100063,9	166	147174
37067	Trois-Rivières	358	253,2	9343	6606,7	9584	57962	14,2	139330	98524,2	149	141417
64008	Terrebonne	260	214,9	11335	9370,8	11089	56369	16,4	147271	121750,8	156	120961

1. Le registre des éclosions de COVID-19 a 13% des éclosions dont la municipalité n'a pu être attribuée entre le 1er avril 2021 et le 28 février 2022

QUESTION NO 494

Les cas, les hospitalisations (par 100 000 habitants), les tests (par 100 000 habitants), taux de positivité des tests et nombre d'éclosions pour la région de l'Outaouais, en soustrayant le RLS de Pontiac.

RÉPONSE NO 494

Pour les indicateurs demandés, vous trouverez dans les tableaux ci-dessous les informations demandées selon les trois découpages suivants : Outaouais, RLS de Pontiac et Outaouais sans le RLS de Pontiac. Les indicateurs sont présentés à partir du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 16 février 2022. Les informations sur le nombre d'éclosions par RLS ne sont pas disponibles puisque ce découpage territorial n'est pas disponible dans le registre des éclosions.

Tableau 1. Nombre de tests admissibles (taux/1 000), pourcentage de positivité, cas confirmés (taux/100 000) et hospitalisations incidentes et décès de la COVID-19 selon les découpages de l'Outaouais, le RLS de Pontiac et de l'Outaouais sans le RLS de Pontiac, à partir du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 16 février 2022

Régions sociosanitaires de résidence	Tests admissibles ⁽¹⁾			Cas confirmés		Hospitalisations incidentes	
	n	Taux par 100 000 ⁽²⁾	% positivité	n	Taux par 100 000 ⁽²⁾	Total n	Taux par 1 000 000
07 – Outaouais	261863	64280,7	10,1	26512	6508,0	917	225,1
07 - RLS de Pontiac	11939	58904,2	8,0	950	4687,1	59	291,1
07 – Outaouais sans RLS de Pontiac	249924	64562,2	10,2	25562	6603,4	858	221,6

Source : Tests admissibles et pourcentage de positivité : Infocentre de l'INSPQ (MAJ du 23 février 2022). Cas confirmés : système d'information TSP (MAJ du 22 février 2022, 16h00). Hospitalisations: transmission préliminaire de MED-ÉCHO (MAJ du 22 février 2022, 16h00).

Nominateurs pour le calcul des taux par RSS et pour le Québec : estimations et projections de population comparables, Institut de la statistique du Québec (ISQ) (MAJ du 2021-07-12, <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001617/>).

(1) Le nombre de tests et le pourcentage de positivité sont cumulés jusqu'au 16 février 2022.

(2) Le nombre d'habitants par région pour la période présentée (1^{er} avril 2021 au 16 février 2022) correspond à la moyenne des estimations pour les années 2021 et 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 495

Taux de vaccination des travailleurs du réseau de la santé, par emploi, par milieu et par région et par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 495

Les couvertures vaccinales chez les travailleurs de la santé du réseau sont disponibles dans le tableau ci-après.

Couverture vaccinale¹ contre la COVID-19 parmi les travailleurs de la santé au cours de la période du 14 décembre 2020 au 16 février 2022

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
01 - Bas-Saint-Laurent	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,5
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,0
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	98,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,0
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,3
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	97,3
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	97,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,8
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,8
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	98,1
03 - Capitale-Nationale	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,8
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,5
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,7
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,6

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	Ensemble des catégories	97,5
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,6
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,8
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,0
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,4
	05 - Estrie	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires
2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers		94,4
3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration		95,1
4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux		97,6
5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans		96,0
6 - Cadre		98,8
8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel		97,4
Ensemble des catégories		96,0
06 - Montréal		1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,3
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,2
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	99,2
	6 - Cadre	98,9
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	98,7
	Ensemble des catégories	95,8
	07 - Outaouais	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,1
	6 - Cadre	98,6
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	97,5
	Ensemble des catégories	95,8
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,6
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,4
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,6
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,7
09 - Côte-Nord	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,3
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,1
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,3
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,6
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,8
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,6
10 - Nord-du-Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	96,0
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,7

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	91,9
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,1
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	96,8
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	95,3
11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,3
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	97,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	99,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,6
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,1
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	98,0
12 - Chaudière-Appalaches	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	96,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,1
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,1
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,2
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	96,0
	6 - Cadre	99,5
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	98,0
	Ensemble des catégories	95,8
13 - Laval	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,1
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,9

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,8
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,6
	6 - Cadre	99,3
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,7
14 - Lanaudière	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,6
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,5
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,7
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,7
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,5
	Ensemble des catégories	96,7
15 - Laurentides	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,5
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,2
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,5
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,7
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,4
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,6
16 - Montérégie	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,9
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,2
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,9

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	99,6
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	97,5
17 - Nunavik	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,5
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,1
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	95,1
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	82,9
	6 - Cadre	100,0
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	.
	Ensemble des catégories	95,5
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,7
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,9
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	95,4
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	94,1
	6 - Cadre	97,5
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	.
	Ensemble des catégories	96,7
Ensemble du Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,1
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,3
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,2
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,4
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,5

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	6 - Cadre	99,0
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,3
	Ensemble des catégories	96,5

Notes méthodologiques

Sources de données: MSSS, Registre de vaccination du Québec, Mise à jour 17 février 2022, 7:02.

¹ Les données présentées correspondent à la couverture vaccinale parmi les travailleurs de santé inscrits sur la liste de paie des établissements présents au registre de vaccination du Québec. Celles-ci peuvent ne pas correspondre à la réalité puisque certaines informations de vaccination peuvent ne pas avoir été saisies au registre de vaccination (ex. : clinique privée).

² La couverture vaccinale adéquatement vacciné est basée sur les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ). Elle ne comptabilise que les individus ayant reçu adéquatement les doses prévues aux intervalles recommandés. Les individus ayant un

³ Les individus ayant un antécédent de COVID-19 sont considérés adéquatement vaccinés avec une seule dose si leur vaccin a été administré au moins 21 jours après la date de prélèvement de leur test positif pour la COVID-19

NC : Non calculable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 496

Sommes dépensées pour la création de cliniques post-COVID, par région, par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 496

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a octroyé un total de 900 000 \$ pour les années 2021-2022 et 2022-2023 à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) pour le développement de cliniques qui aura pour mandat d'étudier les effets secondaires de la COVID-19 chez les personnes ayant survécu à l'infection. Nous n'avons pas les données concernant les initiatives locales.

QUESTION NO 497

Fréquence de tests de dépistage des travailleurs du réseau, par région, par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 497

Le nombre de tests de dépistage par semaine se base sur le nombre de jours travaillés durant la semaine régulière de travail (du dimanche au samedi).

- Trois quarts de travail et plus par semaine : trois dépistages par semaine;
- Deux quarts de travail par semaine : deux dépistages par semaine;
- Un quart de travail par semaine ou moins : À chaque quart de travail.

Le dépistage se fait de différentes façons, soit par tests rapides ou par PCR pourvu que le dépistage soit supervisé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 498

Données concernant le criblage et le séquençage des échantillons positifs par mois et par région, notamment les sommes engagées, le nombre d'employés, le nombre et le pourcentage d'échantillons analysés et les délais d'analyse.

RÉPONSE NO 498

Nombre de cas criblés selon la date de prélèvement, pour l'ensemble du Québec.

Année	Mois de prélèvement	Cas confirmés totaux*	Nombre de criblage**
2021	Avril	38 454	34 130
	Mai	19 520	18 402
	Juin	4 290	4 070
	Juillet	2 947	2 463
	Août	12 790	11 699
	Septembre	20 503	20 014
	Octobre	15 228	7 221
	Novembre	22 394	950
	Décembre	222 743	22 051
2022	Janvier	201 829	5 247
	Février	54 182	3 452

Source des données : Infocentre de santé publique

*Peut inclure des réinfections.

**Certains cas ont subi plus d'un criblage.

Tableau des volumes de séquençages effectués

Année	Mois de production	Nombre de cas séquencés*
2021	Avril	1 786
	Mai	2 177
	Juin	5 709
	Juillet	9 443
	Août	7 210
	Septembre	8 451
	Octobre	5 659
	Novembre	3 851
	Décembre	5 823
2022	Janvier	4 118
	Février	2 603

Source des données : LSPQ

* Depuis le début de la pandémie, 74 385 échantillons positifs ont été séquencés (en date du 4 avril 2022), soit 7,96% de tous les cas positifs.

En janvier 2021, l'INSPQ et ses partenaires ont démarré les activités du projet d'*Analyse génomique et fonctionnelle des variants du SRAS-CoV-2*, afin de mieux anticiper et gérer l'émergence de nouveaux variants du virus. Pour ce faire, une somme de 6,3 M\$ a été octroyée pour le Programme de surveillance des variants de la COVID-19 qui visait à séquencer 65 000 échantillons positifs au SRAS-CoV-2 en 2021. De nombreuses réalisations ont été accomplies depuis le début du programme de surveillance des variants, notamment l'implantation d'une structure opérationnelle de séquençage de grande capacité permettant de séquencer jusqu'à 1 800 échantillons par semaine si requis.

En cours d'année, le test de PCR de criblage des variants préoccupants des échantillons positifs au dépistage a été ajouté comme stratégie complémentaire à ce qui était planifié, afin de détecter plus rapidement l'introduction puis l'évolution de variants préoccupants en sol québécois. Cette activité était effectuée à même les effectifs qui travaillent dans les laboratoires et qui effectuent les analyses la détection de la COVID-19. Les données en lien avec les dépenses ne sont pas disponibles pour les laboratoires du réseau de la santé et des services sociaux. Le délai médian pour obtenir les résultats de criblage était de 2 jours en août 2021 (source : INSPQ).

Le délai médian d'obtention des résultats de séquençage était quant à lui de 28 jours en août 2021 (source : INSPQ). Ce délai s'explique notamment par la complexité du processus global qui était en cours à ce moment, comprenant de multiples étapes séquentielles (1^{er} criblage, 2^e criblage, séquençage), de même que la non-harmonisation des systèmes d'information. L'INSPQ et ses partenaires ont élaboré, à l'automne 2021, un plan visant à optimiser le processus de détection des variants du SRAS-CoV-2 au Québec. Un nouveau processus cible a été dessiné et est en cours d'implantation depuis la mi-mars 2022. Les délais entre le « dépistage initial et le résultat de séquençage » devraient diminuer d'au moins 50 %, passant sous la barre du 14 jours (délai médian).

Le programme se poursuivra donc en 2022, grâce au financement de 6 M\$ octroyé. Il est prévu effectuer le séquençage aléatoire d'environ 750 échantillons, dans le but d'obtenir environ 600 résultats de lignées au final, à chaque semaine. En effet, la cible de 600 résultats/semaine sur un total allant jusqu'à 25 000 échantillons positifs/semaine, serait suffisante pour détecter l'apparition d'une lignée avec une prévalence de 2.5%, de même qu'une variation de 1% à 3% dans la prévalence d'une lignée. Ce nombre pourra évoluer en fonction de la situation épidémiologique et des mises à jour de la stratégie de vigie génomique. Le séquençage d'une centaine d'autres échantillons par semaine (séquençage prioritaires – voyageurs, éclosions, cas cliniques, reprises ou tests/validations) sera aussi effectué.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 499

Contrats liés au criblage et au séquençage des échantillons positifs.

RÉPONSE NO 499

Criblage :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a désigné au total dix-sept laboratoires du réseau de la santé et des services sociaux pour réaliser le criblage des échantillons positifs. Il n'y a aucun contrat pour le criblage accordé aux laboratoires privés, ceux-ci envoient leurs échantillons positifs au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, qui est désigné en tant que corridor de service. Quant aux réactifs utilisés par les laboratoires, deux manufacturiers sont autorisés, soit les compagnies Roche et Seegene, et chacune est encadrée par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). Le contrat avec Roche est signé et celui avec Seegene est en cours de signatures. Il n'y a pas de valeur à ces contrats. Le CAG encadre les codes de produits et les prix afin que les demandes urgentes du MSSS puissent être traitées sous le décret d'urgence.

Liste des laboratoires désignés pour le criblage :

HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI
HÔPITAL CHARLES-LE MOYNE
HÔPITAL PIERRE-BOUCHER
HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
IUCPQ
PAVILLON SAINTE-MARIE
CHUL
HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
CHU SAINTE-JUSTINE
CHUS
CHUM
HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL
CUSM
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
HÔPITAL DE LA CITÉ-DE-LA-SANTÉ
HÔPITAL DE CHICOUTIMI
HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE

Séquençage :

Les échantillons positifs sont séquencés dans le respect du mandat, qui fut accordé au Laboratoire de santé publique du Québec et à ses partenaires Génome Québec et le Centre de Génome McGill. Aucun séquençage ne se fait dans le secteur privé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 500

Nombre d'employés dédiés au traçage des contacts dans les cas de variants, par région, par CISSS/CIUSSS.

RÉPONSE NO 500

Comme le traçage est réalisé par les directions de santé publique pour l'ensemble de la région, aucune donnée n'est disponible par établissement.

RSS	Nb personnes affectées aux enquêtes et au suivi des contacts ¹
01 Bas-Saint-Laurent	21
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	105
03 Capitale-Nationale	256
04 Mauricie & Centre-du-Québec	121
05 Estrie	164
06 Montréal	777
07 Outaouais	90
08 Abitibi-Témiscamingue	21
09 Côte-Nord	79
10 Nord-du-Québec	19
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	31
12 Chaudière-Appalaches	202
13 Laval	165
14 Lanaudière	148
15 Laurentides	111
16 Montérégie	342
17 Nunavik	25
18 Terres-cries-baie-James	16
Total	2693

1. Semaine du 6 au 12 février 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 501

Sommes prévues pour les effets secondaires du vaccin et ses conséquences cliniques.

.....

RÉPONSE NO 501

Une somme de 60 000 \$ est prévue annuellement dans le cadre d'une entente spécifique MSSS-INSPQ pour la gestion administrative du programme. Une somme supplémentaire de 1,7 M\$ est aussi prévue dans le cadre d'une entente spécifique MSSS-SAAQ pour le remboursement des indemnités versées aux victimes d'une vaccination et l'entente MSSS-RAMQ prévoit une somme de 60 000 \$ pour le remboursement des médecins affectés au programme d'indemnisation des victimes d'une vaccination.

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/indemnisation-des-victimes-vaccination>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 502

Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour faire la promotion de la vaccination par région et par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 502

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne dispose pas de cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 503

Plan d'action et sommes dépensées par le ministère pour faire la promotion de la vaccination auprès des allophones par région et par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 503

Nous n'avons pas cette information. Ces actions étaient sous la responsabilité du réseau de la santé et des services sociaux et d'organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 504

Taux de vaccination des travailleurs en agence de santé par emploi et par région.

.....

RÉPONSE NO 504

Les couvertures vaccinales chez les travailleurs de la santé du réseau sont disponibles dans le tableau ci-après.

Couverture vaccinale¹ contre la COVID-19 parmi les travailleurs de la santé au cours de la période du 14 décembre 2020 au 16 février 2022

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
01 - Bas-Saint-Laurent	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,5
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,0
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	98,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,0
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,3
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	97,3
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	97,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,8
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,8
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	98,1
03 - Capitale-Nationale	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,8
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,5
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,7
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,6

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	Ensemble des catégories	97,5
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,6
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,8
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,0
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,4
	05 - Estrie	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires
2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers		94,4
3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration		95,1
4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux		97,6
5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans		96,0
6 - Cadre		98,8
8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel		97,4
Ensemble des catégories		96,0
06 - Montréal		1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,3
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,2
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	99,2
	6 - Cadre	98,9
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	98,7
	Ensemble des catégories	95,8
	07 - Outaouais	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,1
	6 - Cadre	98,6
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	97,5
	Ensemble des catégories	95,8
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,6
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,4
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,3
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,6
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,7
09 - Côte-Nord	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,3
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,1
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,3
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	98,6
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,8
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,6
10 - Nord-du-Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	96,0
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,7

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	91,9
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,1
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	96,8
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	95,3
11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,3
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	97,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	99,0
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,6
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,1
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	98,0
12 - Chaudière-Appalaches	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	96,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,1
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,1
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,2
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	96,0
	6 - Cadre	99,5
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	98,0
	Ensemble des catégories	95,8
13 - Laval	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,1
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,9

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,8
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,6
	6 - Cadre	99,3
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,7
14 - Lanaudière	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,6
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,4
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,5
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,7
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	98,7
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,5
	Ensemble des catégories	96,7
15 - Laurentides	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,5
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,2
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,5
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	96,7
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	100,0
	6 - Cadre	99,4
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	96,6
16 - Montérégie	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,9
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,7
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,2
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,9

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	99,6
	6 - Cadre	99,2
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	100,0
	Ensemble des catégories	97,5
17 - Nunavik	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	98,2
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	94,5
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	95,1
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	95,1
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	82,9
	6 - Cadre	100,0
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	.
	Ensemble des catégories	95,5
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,7
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	96,9
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	97,6
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	95,4
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	94,1
	6 - Cadre	97,5
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	.
	Ensemble des catégories	96,7
Ensemble du Québec	1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	97,1
	2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	95,3
	3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	96,2
	4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	97,4
	5 - Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans	98,5

Région sociosanitaire	Catégorie de personnel	Couverture vaccinale (%) ^{2,3}
		Adéquatement vaccinés
	6 - Cadre	99,0
	8 - Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	99,3
	Ensemble des catégories	96,5

Notes méthodologiques

Sources de données: MSSS, Registre de vaccination du Québec, Mise à jour 17 février 2022, 7:02.

¹ Les données présentées correspondent à la couverture vaccinale parmi les travailleurs de santé inscrits sur la liste de paie des établissements présents au registre de vaccination du Québec. Celles-ci peuvent ne pas correspondre à la réalité puisque certaines informations de vaccination peuvent ne pas avoir été saisies au registre de vaccination (ex. : clinique privée).

² La couverture vaccinale adéquatement vacciné est basée sur les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ). Elle ne comptabilise que les individus ayant reçu adéquatement les doses prévues aux intervalles recommandés. Les individus ayant un antécédent d'infection à la COVID-19

³ Les individus ayant un antécédent de COVID-19 sont considérés adéquatement vaccinés avec une seule dose si leur vaccin a été administré au moins 21 jours après la date de prélèvement de leur test positif pour la COVID-19

NC : Non calculable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 505

Détails des actions et des sommes dépensées pour promouvoir et encourager la vaccination chez les travailleurs du réseau de la santé par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 505

Les informations financières sur les communications et la publicité réalisées par les établissements seront disponibles en juin 2022, au moment du dépôt des rapports financiers des établissements. Le MSSS ne dispose pas directement de ces informations.

QUESTION NO 506

Plan de contingence pour déployer une troisième dose de vaccin contre la COVID-19.

.....

RÉPONSE NO 506

Une dose de rappel a été offerte aux personnes âgées vivant en résidence ou dans des milieux de vie s'apparentant à des résidences privées pour âgées dès le mois d'octobre 2021.

À la suite de cette opération visant à protéger les personnes les plus vulnérables, l'administration de la dose de rappel a été ouverte progressivement à différents groupes populationnels dès le mois de décembre 2021, notamment pour le personnel du milieu scolaire, de la sécurité publique, ou d'organismes communautaires du secteur de la santé et des services sociaux.

La dose de rappel a ensuite été offerte à toute personne âgée de 18 ans et plus dès le mois de janvier 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 507

Sommes dépensées pour la création de cliniques post-COVID, par région, par CISSS/CIUSSS.

.....

RÉPONSE NO 507

La réponse à cette question est fournie à la question n° 496 des questions particulières de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 508

Fréquence de tests de dépistage des travailleurs du réseau, par région, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).

.....

RÉPONSE NO 508

Le nombre de tests de dépistage par semaine se base sur le nombre de jours travaillés durant la semaine régulière de travail (du dimanche au samedi).

- Trois quarts de travail et plus par semaine : trois dépistages par semaine;
- Deux quarts de travail par semaine : deux dépistages par semaine;
- Un quart de travail par semaine ou moins : À chaque quart de travail.

Le dépistage se fait de différentes façons, soit par tests rapides ou par PCR pourvu que le dépistage soit supervisé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 509

Pourcentage des travailleurs du réseau dépistés dans le cadre du dépistage systématique par semaine, par emploi, par milieu, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).

RÉPONSE NO 509

Le dépistage des travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux est réalisé par les établissements pour l'ensemble de leur région. Aucune donnée n'est disponible pour chacun des établissements.

QUESTION NO 510

Somme et nombre de tests de dépistage hebdomadaires effectués auprès des travailleurs du réseau de la santé par semaine, par emploi, par milieu, par CISSS/CIUSSS. Indiquer le type de test (gargarisme, PCR, rapide).

RÉPONSE NO 510

Entre le 1^{er} avril 2021 et le 28 février 2022 :

- 476 505 tests PCR ont été faits pour l'indication de dépistage M17, travailleurs de santé asymptomatiques (dépistage), ce qui représente 5,17 % des tests.
- Pour l'indication M3, (travailleurs de la santé symptomatiques), c'est 341 314 tests PCR, ce qui représente 3,7% des tests.

Nous n'avons pas d'information plus granulaire, par exemple la répartition par type de prélèvement par catégorie d'indication de dépistage.

QUESTION NO 511

Évolution des délais dans la chaîne de dépistage, par mois et par région et selon les catégories suivantes : travailleurs de la santé, clientèle vulnérable du réseau, et pour la population en général.

RÉPONSE NO 511

Les délais varient selon :

- La situation épidémiologique
- Les appels à dépistage de masse
- Les bris d'équipement
- Les achats d'équipement

Le système de traçabilité a été **implanté en juin 2020** et saisi dans un système d'information à partir du 22 août 2020. Par ailleurs, les informations et les mécanismes de saisies n'ont été **stables et valides qu'à partir de décembre 2020** (semaine 48 des CDC). Avant la semaine 48, des valeurs négatives de temps sont possibles.

- Les semaines CDC, telles que définies dans plusieurs études épidémiologiques, se rapportent à celles des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis.
 - o Ces semaines commencent un dimanche et se terminent un samedi.
 - o Elles ont une numérotation séquentielle allant de 1 à 52 ou 53 selon l'année.
 - o La première semaine CDC d'une année se termine le premier samedi du mois de janvier, à condition qu'elle ait au moins quatre jours dans cette année civile.
 - o La première semaine CDC d'une année peut inclure quelques jours de l'année civile précédente.
 - o À l'inverse, les premiers jours d'une année civile peuvent être compris dans la dernière semaine CDC de l'année précédente.
 - o Comme les semaines CDC peuvent chevaucher deux mois, elles ne permettent pas de recréer parfaitement des mois ou des années civiles.

Source : Centers for Disease Control and Prevention (CDC), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

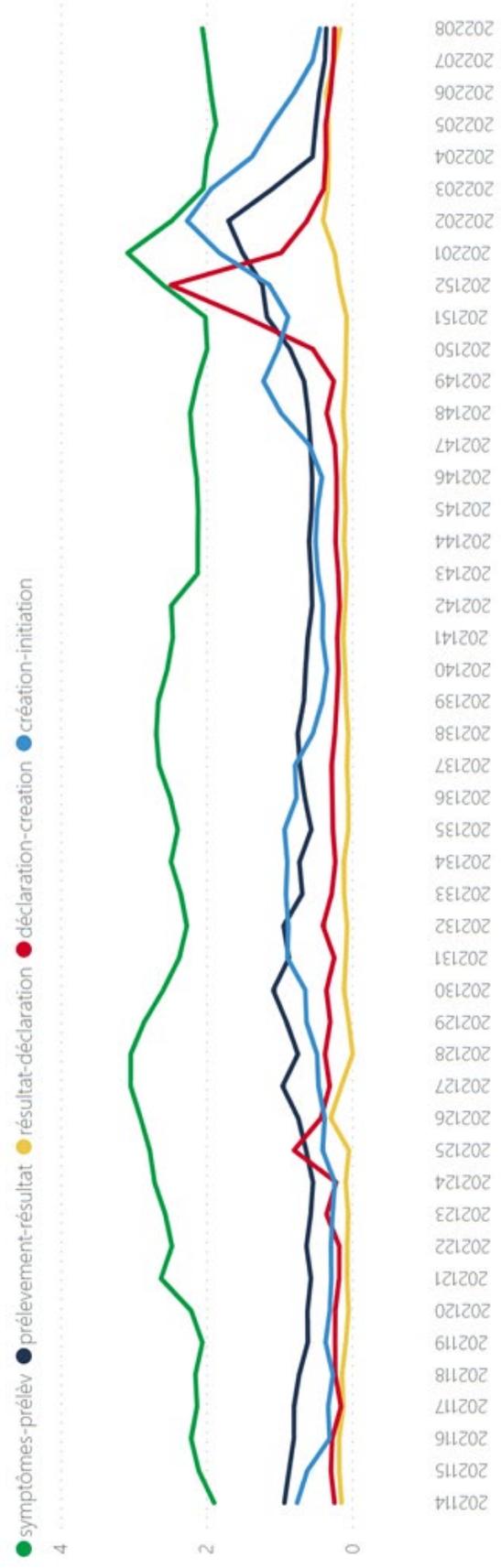
Dans le système d'information actuel, il n'est pas possible d'extraire les délais selon la vulnérabilité. La collecte d'information et les formulaires sont réfléchis en **fonction du lieu et du contexte du dépistage**. Ainsi, un prélèvement fait à l'urgence peut être pour une personne vulnérable, un travailleur de la santé ou la population générale qui consulterait pour un problème autre que la COVID-19. Pour les travailleurs et les travailleuses de la santé, ils et elles sont départagées entre ceux et celles qui présentent des symptômes, ceux et celles qui sont sur des unités en éclosions en centre hospitalier, ceux et celles qui sont sur des unités en éclosion dans des établissements de soins de longue durée et dans des milieux d'hébergement et ceux et celles qui ont recours à des dépistages récurrents préventifs. La valeur disponible ne fait pas de distinction entre les indications (**voir graphique 20**).

Les délais enregistrés sur l'ensemble de la chaîne de dépistage depuis l'implantation du système d'information se trouvent sous forme de graphique (un graphique par page). Voici la représentation des délais dans l'ensemble de la chaîne de dépistage :

- Le délai entre le début des symptômes et le test (en vert) :
- Ce délai peut être influencé par l'hésitation à se faire tester et la prise de rendez-vous;
- Le délai entre le prélèvement et le résultat (bleu foncé) :
- Ce délai peut être influencé par le transport entre le lieu de dépistage et le laboratoire et les volumes traités par le laboratoire;
- Le délai entre le résultat et la déclaration (jaune) :
- Délai de transmission du résultat à la santé publique;
- Le délai entre la déclaration et la création (rouge) :
- Saisie des informations dans le système d'information de santé publique;
- Le délai entre la création et l'initiation (bleu pâle) :
- Début de l'enquête de santé publique – la personne est avisée de son résultat et des mesures à prendre.

Les délais sont produits selon les semaines CDC en ordre décroissant, autrement dit la valeur à gauche est la plus récente semaine disponible). La correspondance entre les semaines CDC et la date de calendrier est disponible à la dernière page du document. Les délais sont traduits en jour (mais calculés en heure dans les systèmes d'information).

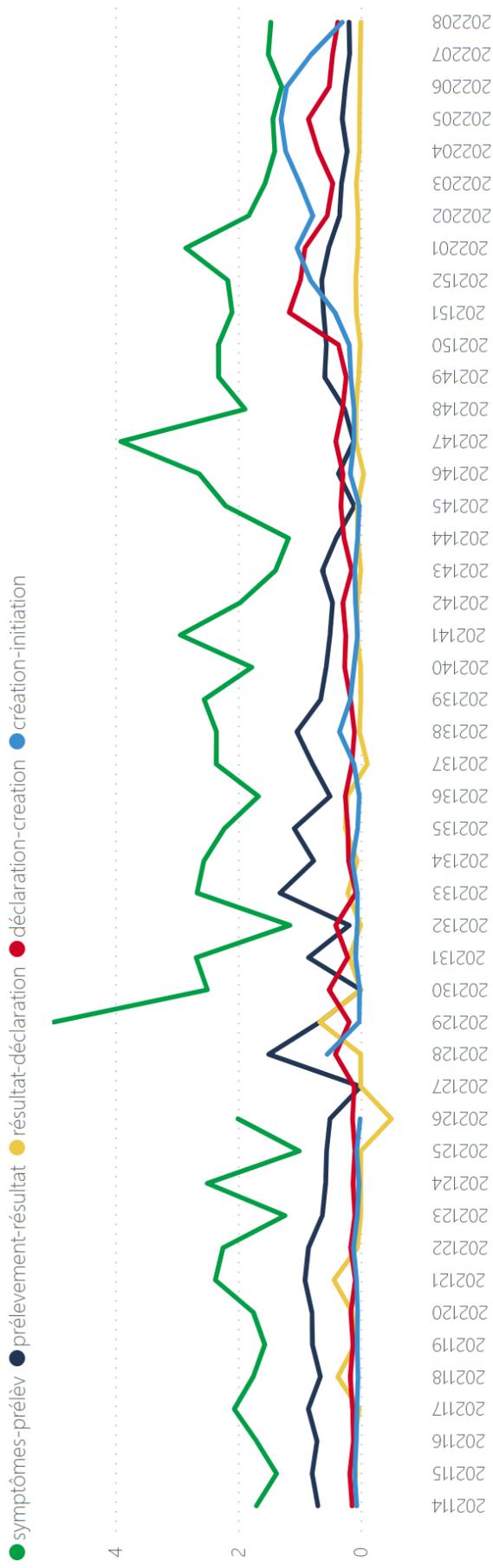
Graphique 1 – Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Toutes les régions du Québec



Graphique 2 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région du Bas-St-Laurent

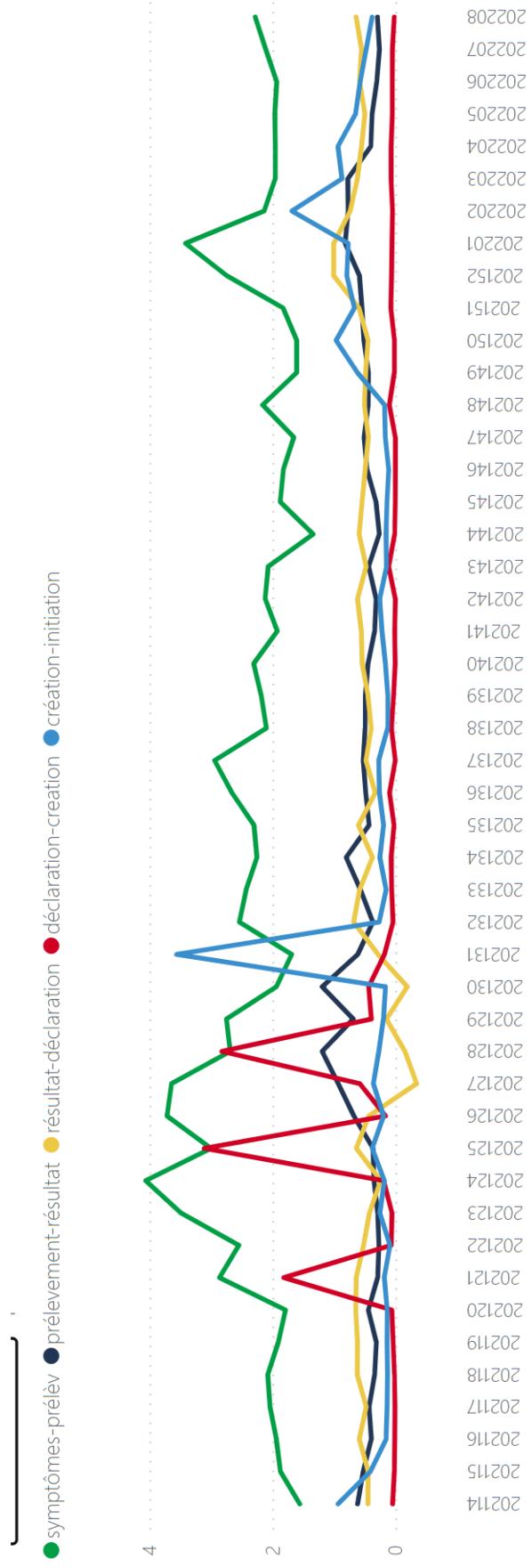


Graphique 3 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région du Saguenay-Lac-St-Jean

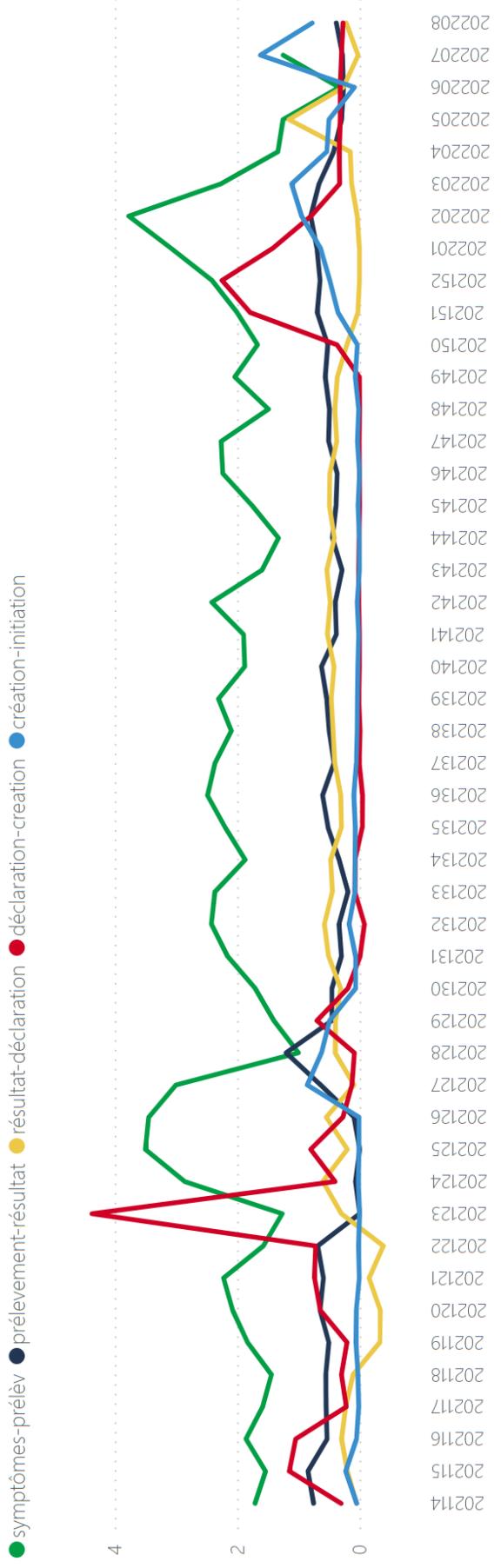


Graphique 4 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de la Capitale-Nationale

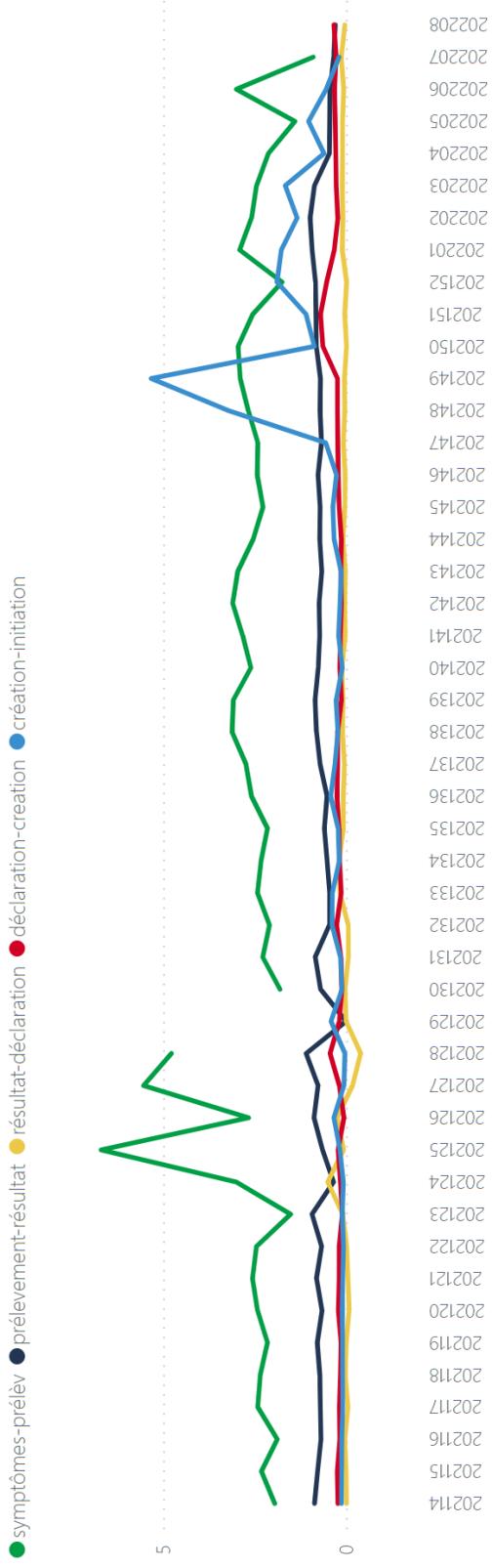




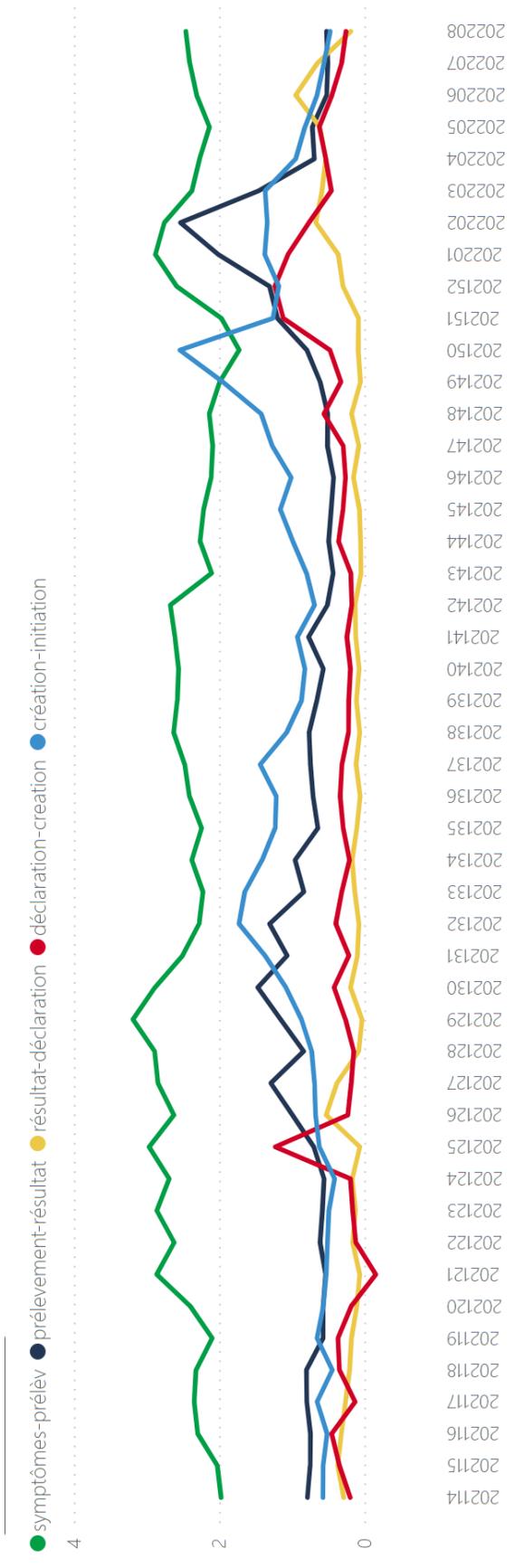
Graphique 5 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de la Mauricie-Centre du Québec



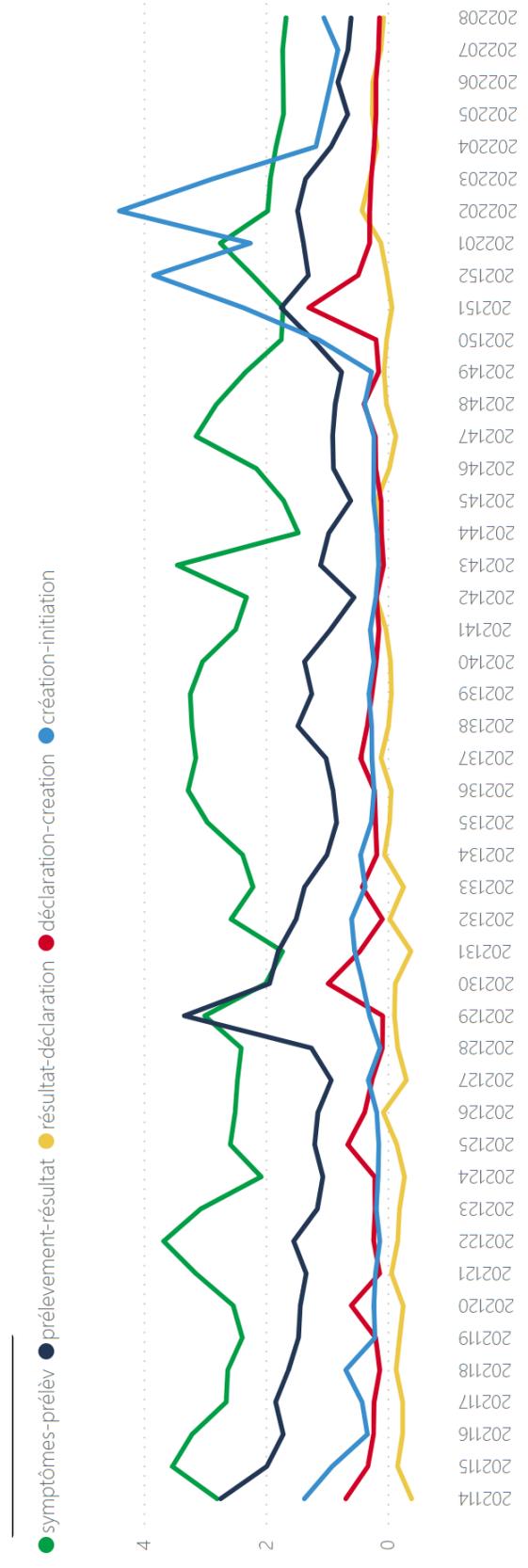
Graphique 6 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de l’Estrie



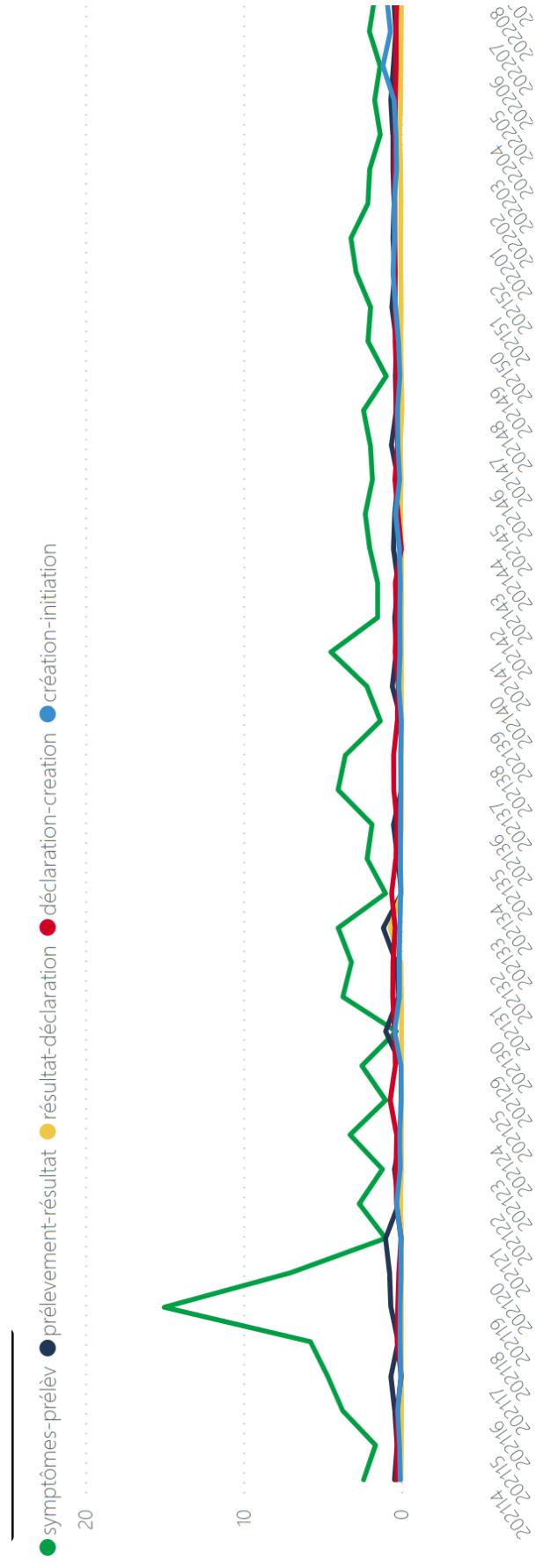
Graphique 7 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de Montréal



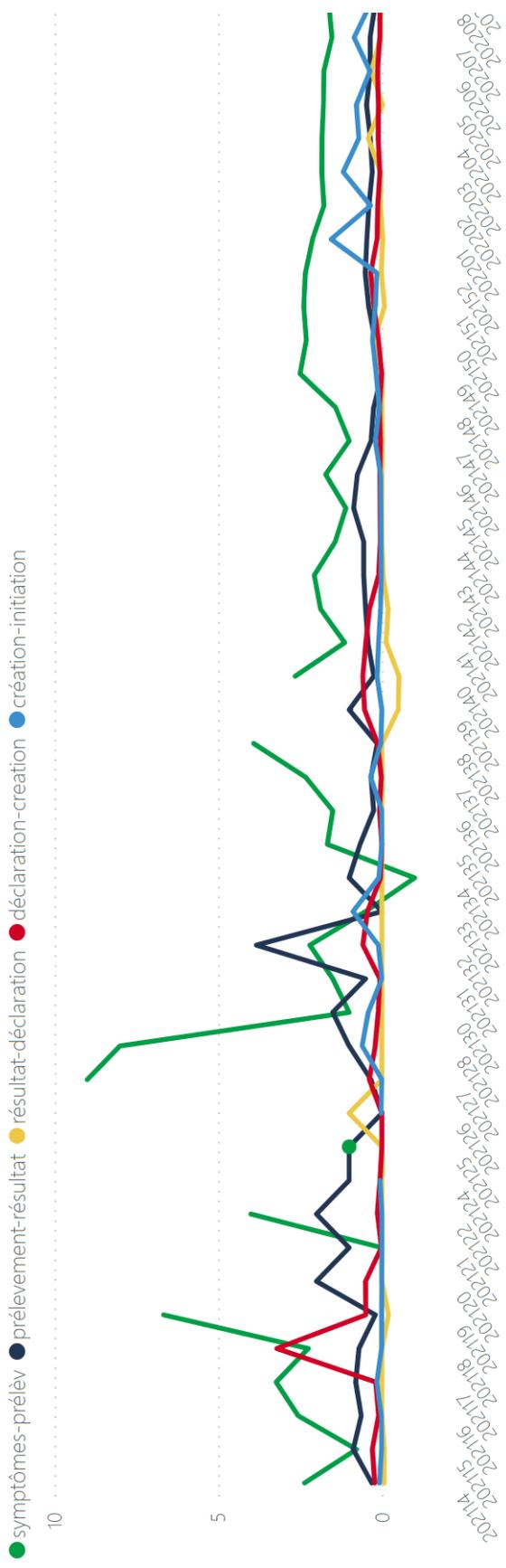
Graphique 8 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de l’Outaouais



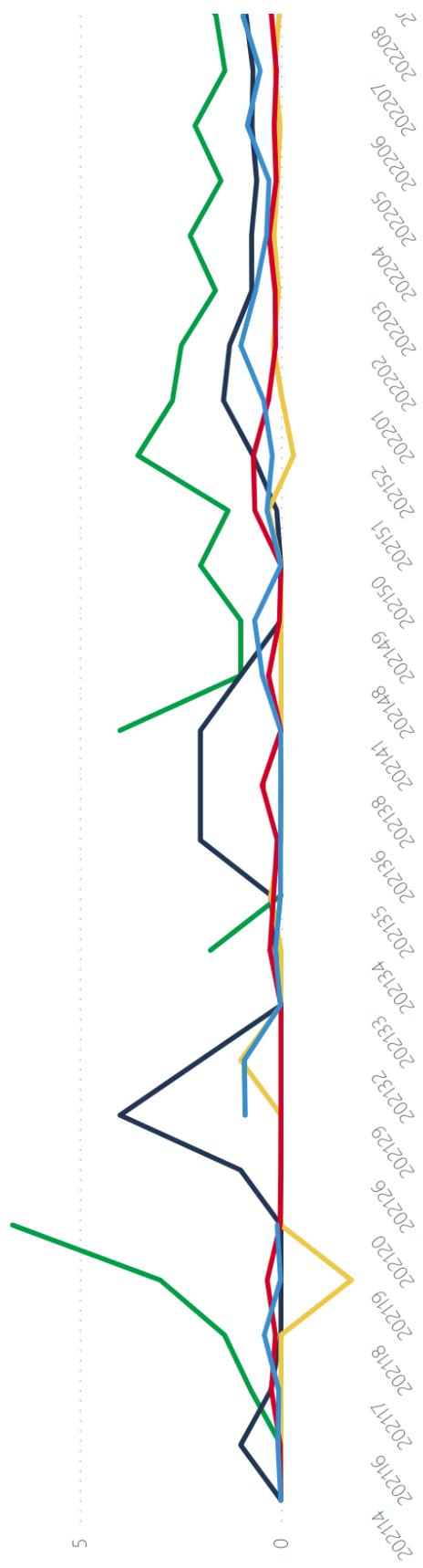
Graphique 9 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de l’Abitibi-Témiscamingue



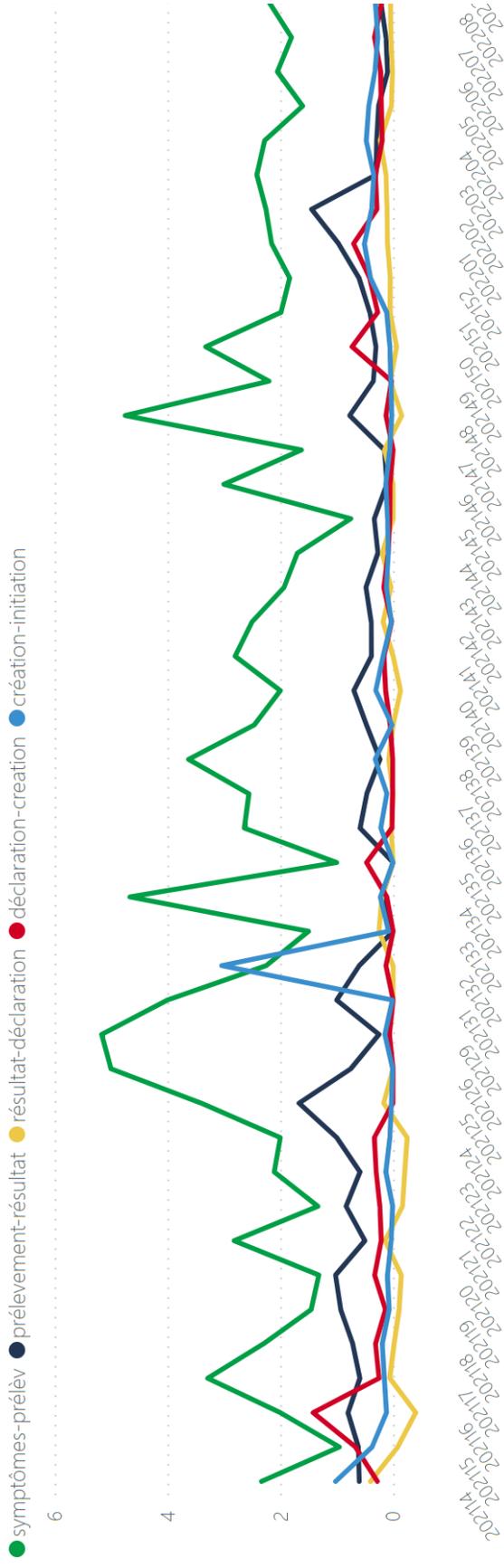
Graphique 10 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de la Côte-Nord



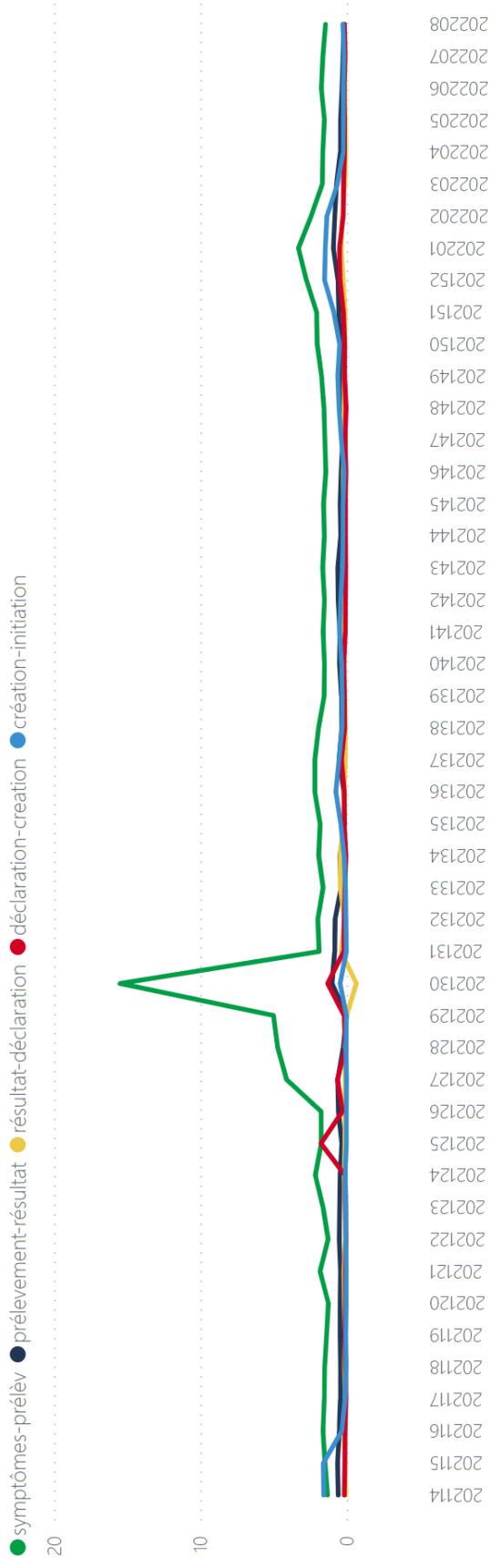
Graphique 11 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Région Nord du Québec



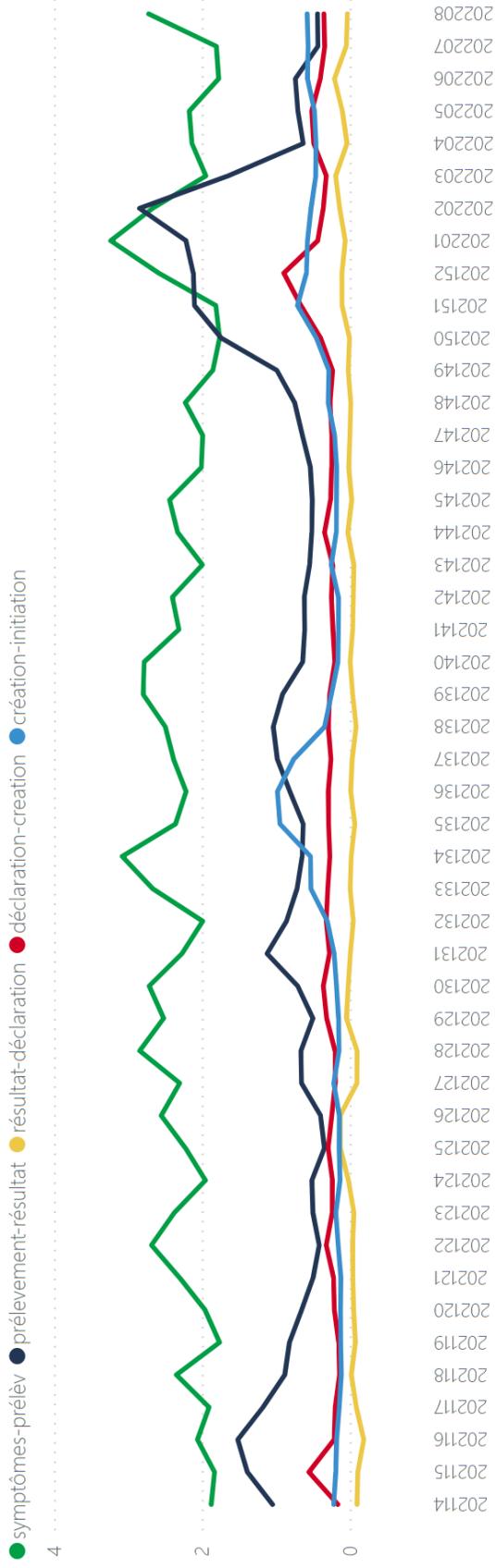
Graphique 12 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Région Gaspésie – Îles de la Madeleine



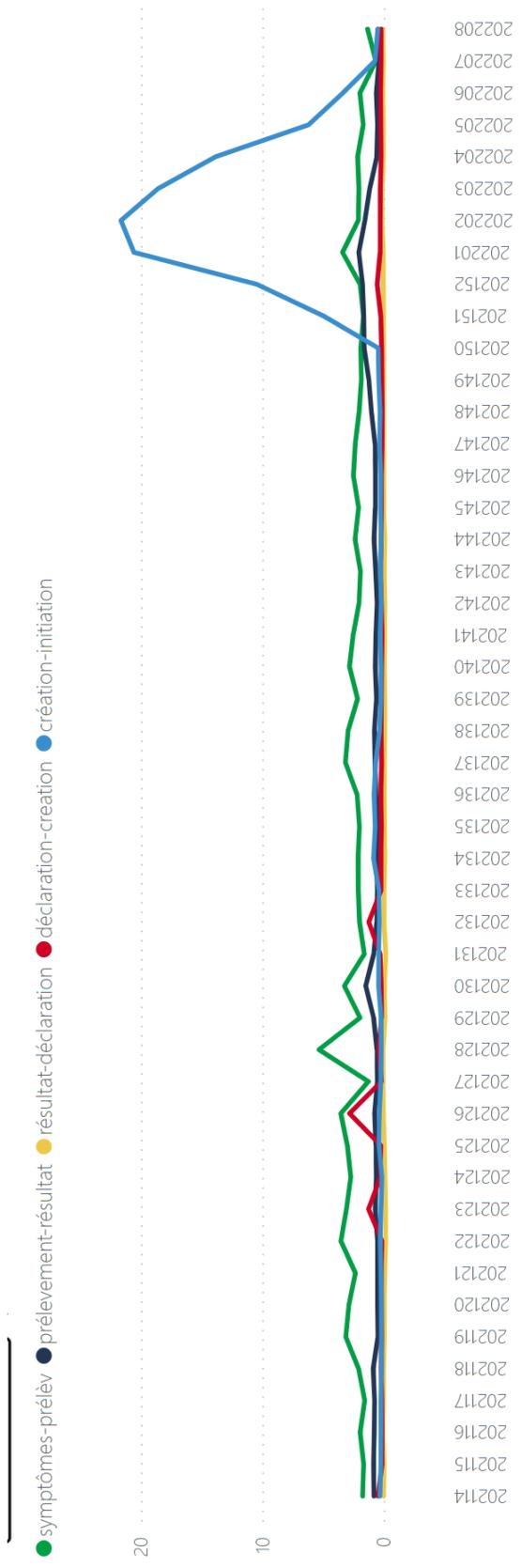
Graphique 13 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région Chaudière-Appalaches



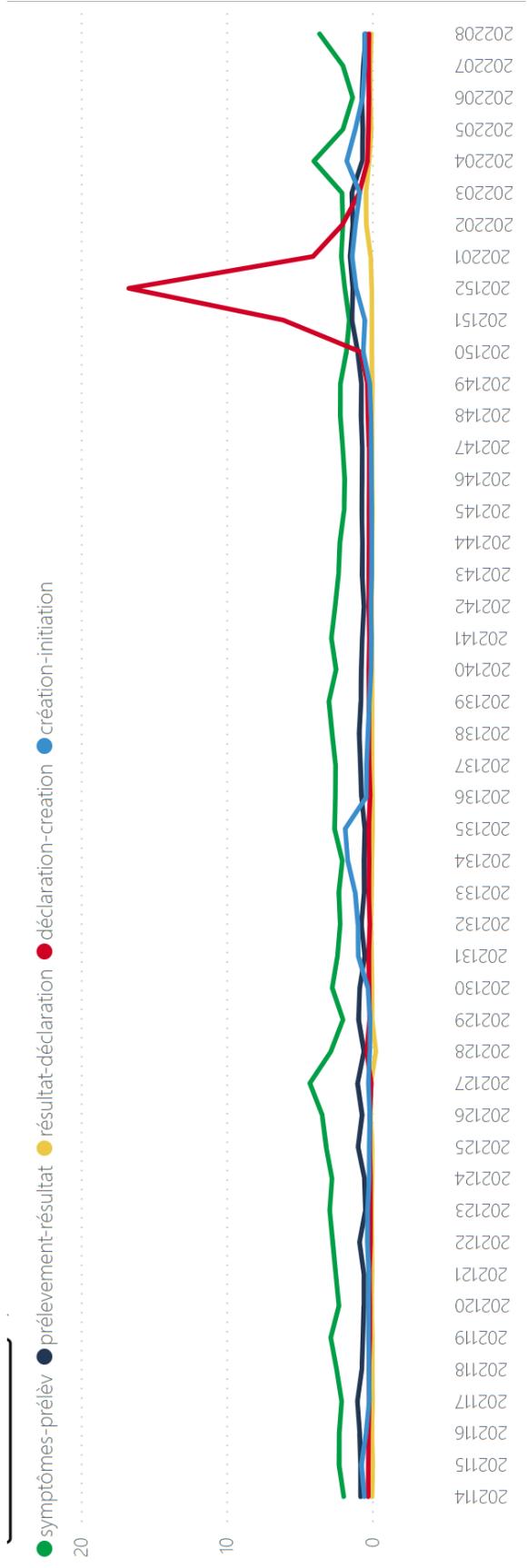
Graphique 14 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de Laval



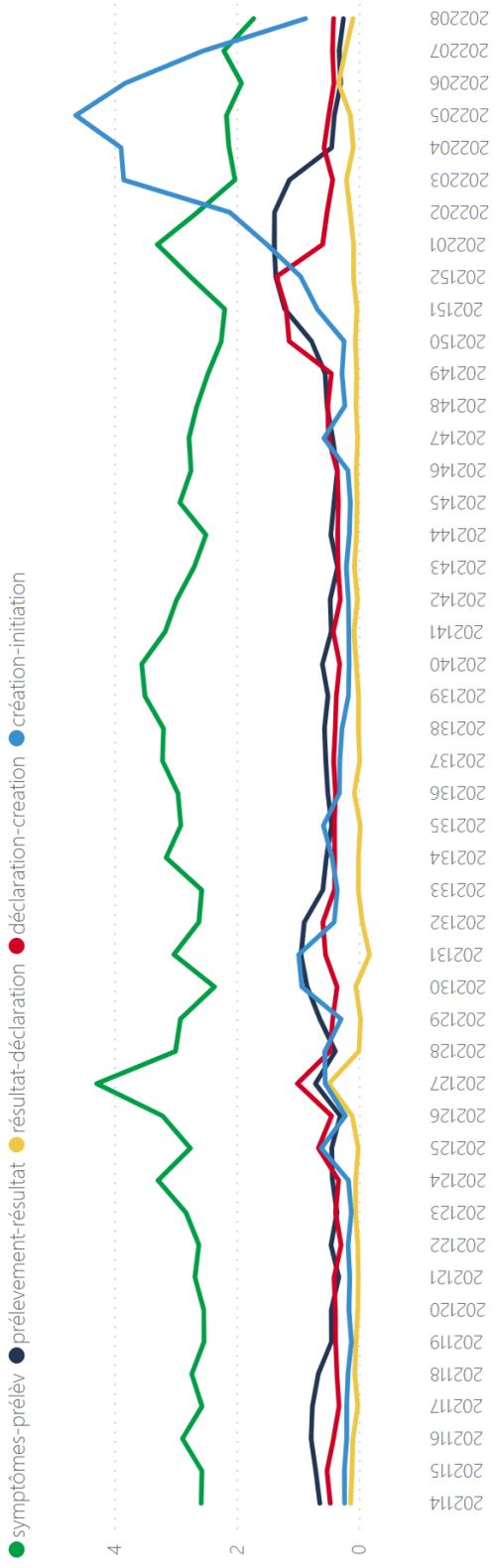
Graphique 15 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Région de Lanaudière



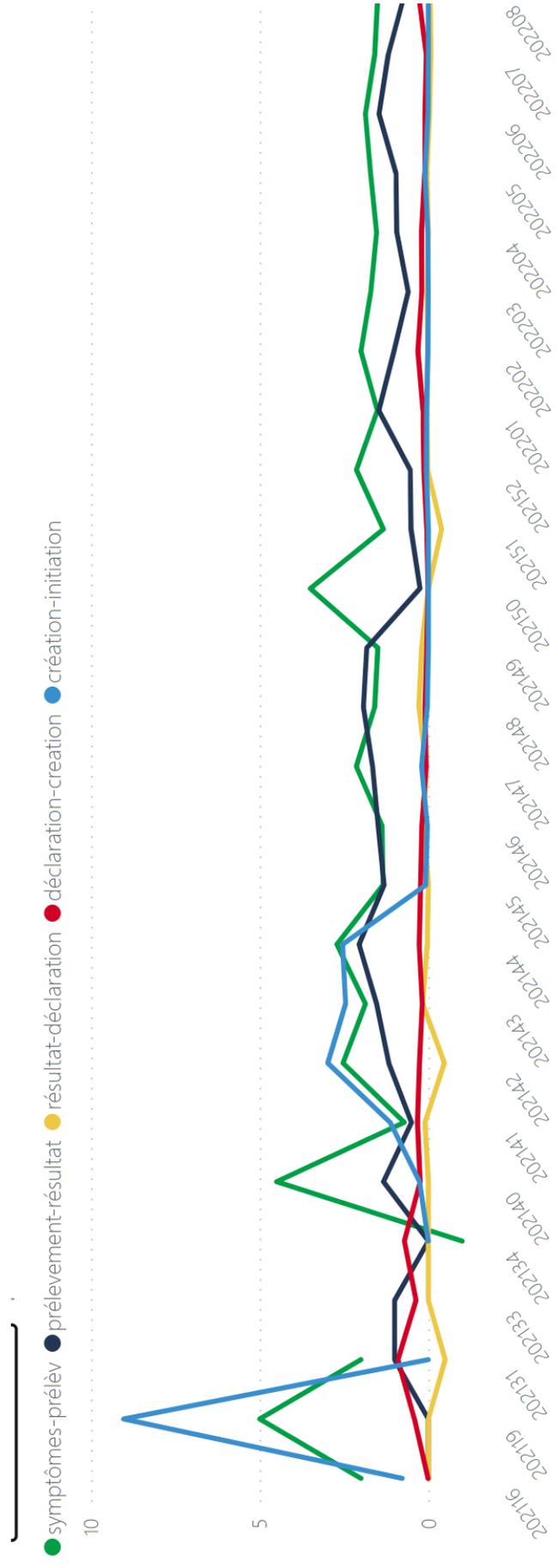
Graphique 16 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région Laurentides



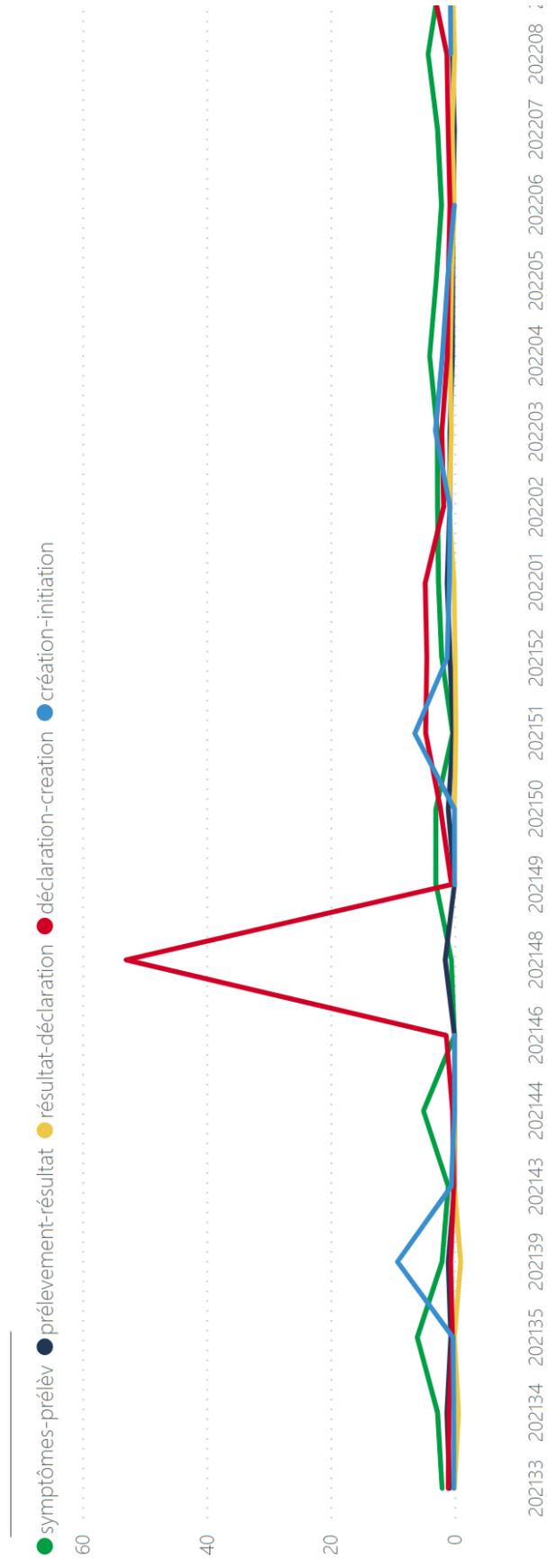
Graphique 17 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région de la Montérégie



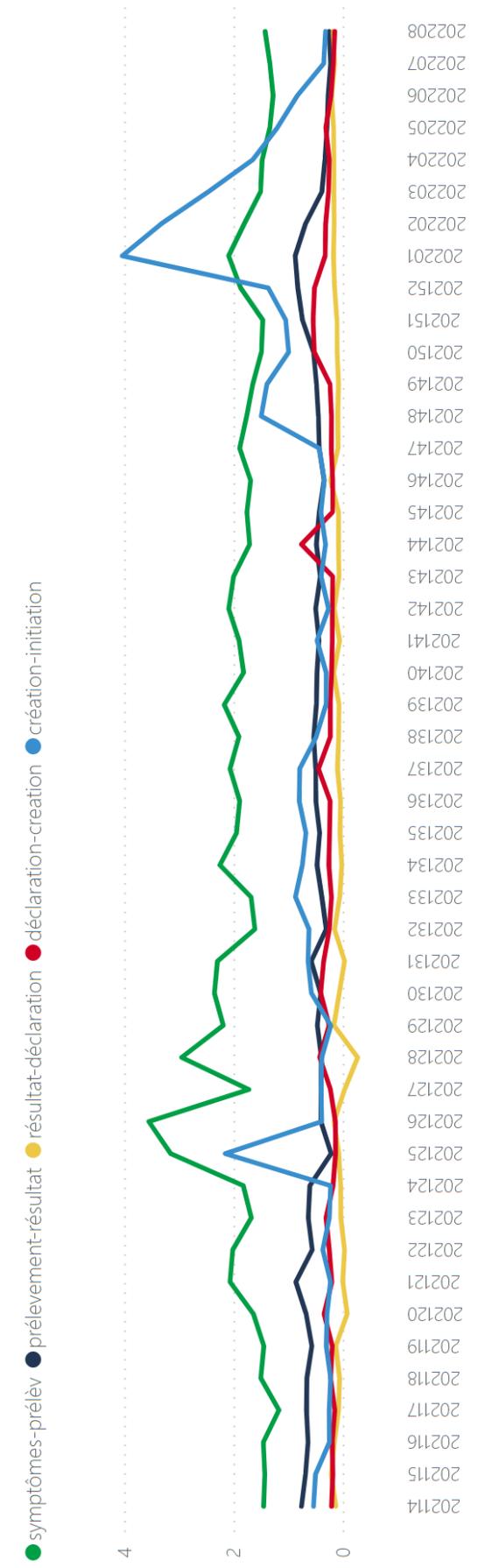
Graphique 18 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région du Nunavik



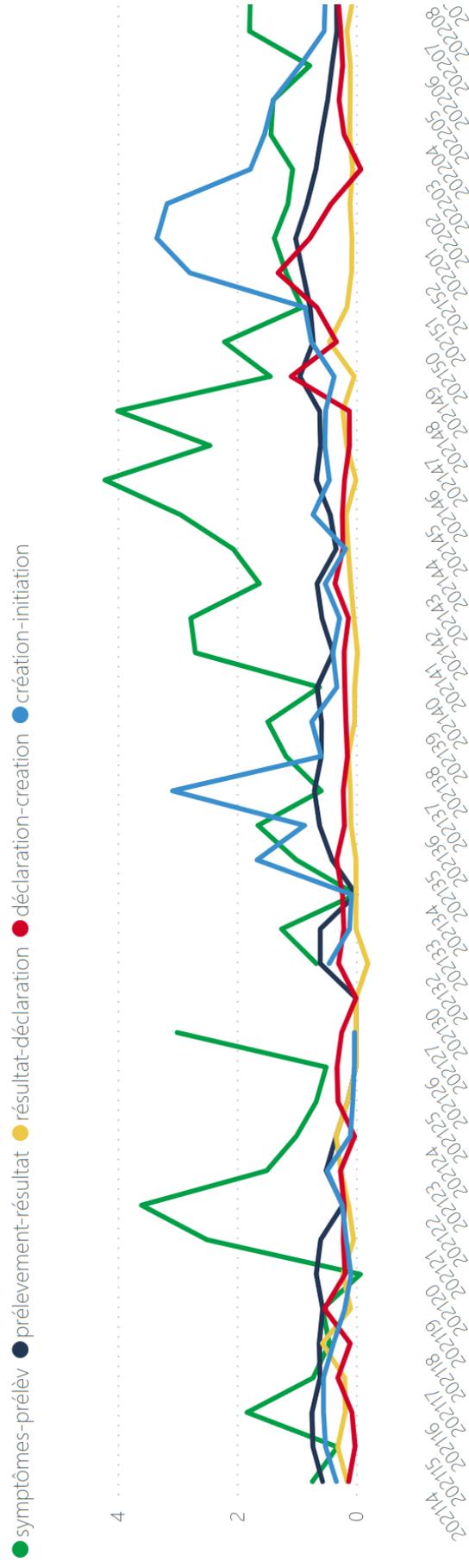
Graphique 19 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage –Région des Terres-Cries-de-la-Baie-James



Graphique 20 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Travailleurs de la santé

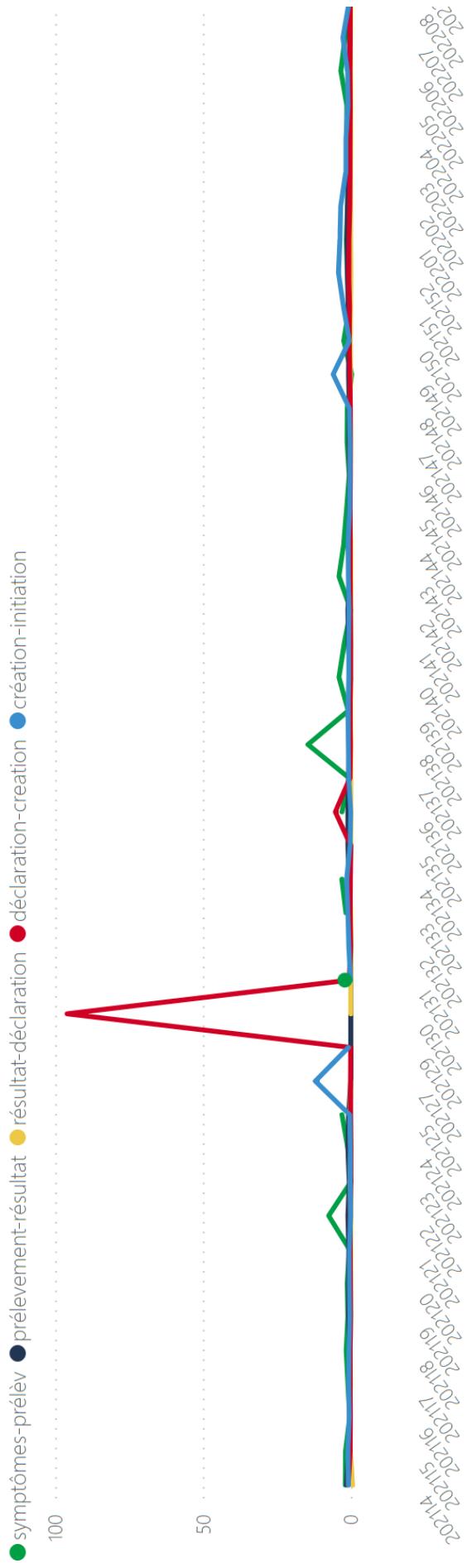


Graphique 21- Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – RPA

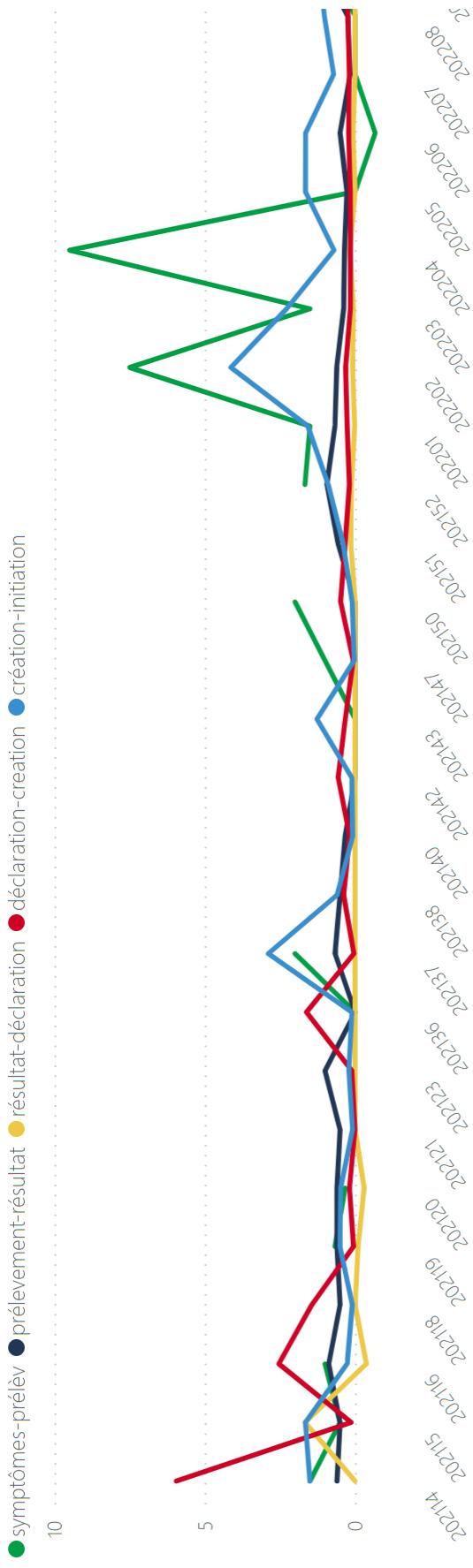


Graphique 22- Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – RI-RTTF

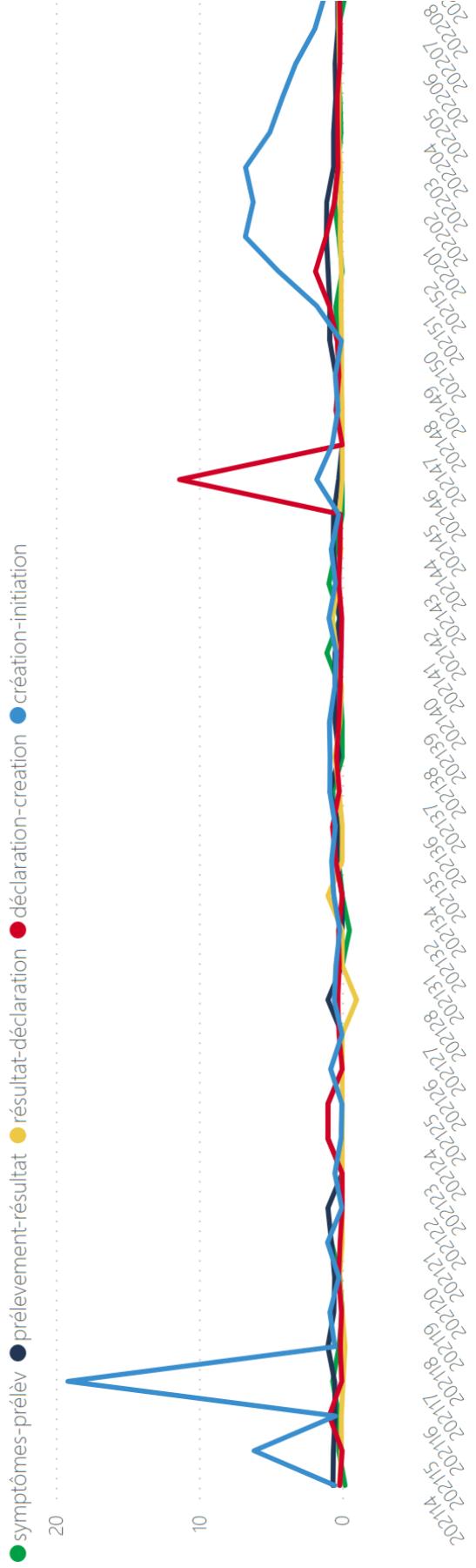




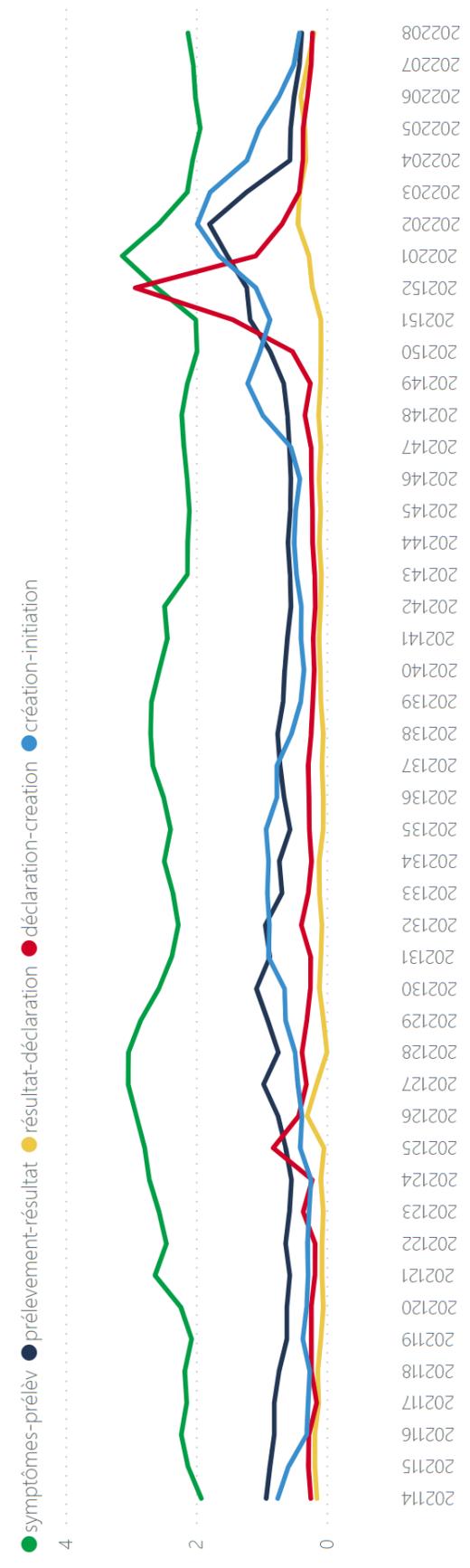
Graphique 23 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Centre hospitalier



Graphique 24 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – CHSLD



Graphique 25 - Évolution, selon les semaines CDC, des différents délais (en jour) de la chaîne de dépistage – Domicile



ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

Liste des semaines CDC selon la date de fin 2021-2022

	2021	2022
Semaine CDC	Semaine se terminant le	
1	9 janvier	8 janvier
2	16 janvier	15 janvier
3	23 janvier	22 janvier
4	30 janvier	29 janvier
5	6 février	5 février
6	13 février	12 février
7	20 février	19 février
8	27 février	26 février
9	6 mars	5 mars
10	13 mars	12 mars
11	20 mars	19 mars
12	27 mars	26 mars
13	3 avril	2 avril
14	10 avril	9 avril
15	17 avril	16 avril
16	24 avril	23 avril
17	1 ^{er} mai	30 avril
18	8 mai	7 mai
19	15 mai	14 mai
20	22 mai	21 mai
21	29 mai	28 mai
22	5 juin	4 juin
23	12 juin	11 juin
24	19 juin	18 juin
25	26 juin	25 juin
26	3 juillet	2 juillet
27	10 juillet	9 juillet
28	17 juillet	16 juillet
29	24 juillet	23 juillet
30	31 juillet	30 juillet
31	7 août	6 août
32	14 août	13 août
33	21 août	20 août
34	28 août	27 août
35	4 septembre	3 septembre
36	11 septembre	10 septembre
37	18 septembre	17 septembre
38	25 septembre	24 septembre
39	2 octobre	1 ^{er} octobre
40	9 octobre	8 octobre
41	16 octobre	15 octobre
42	23 octobre	22 octobre
43	30 octobre	29 octobre
44	6 novembre	5 novembre
45	13 novembre	12 novembre
46	20 novembre	19 novembre
47	27 novembre	26 novembre
48	4 décembre	3 décembre
49	11 décembre	10 décembre
50	18 décembre	17 décembre
51	25 décembre	24 décembre
52	1 ^{er} janvier	31 décembre

QUESTION NO 512

Délai entre le contact du citoyen potentiellement infecté avec la Santé publique et l'obtention de son résultat de test de dépistage, ventilé par mois.

.....

RÉPONSE NO 512

La plateforme Trajectoire de santé publique (TSP) ne permet pas de produire cet indicateur.

La TSP ne permet pas d'identifier le moment exact où le contact est rejoint par la santé publique puisqu'elle ne retrace pas tous les échanges courriels et suivis téléphoniques effectués.

Il y a eu variation dans les pratiques de saisie dans contacts dans la plateforme au fil du temps et d'une région à l'autre (par exemple, certaines directions de santé publique n'y saisissent pas les contacts en milieu scolaire malgré qu'une intervention soit toujours faite).

Seuls les résultats détectés sont transmis aux directions de santé publique à titre de déclaration légale par le laboratoire pour assurer la prise en charge des cas. Les résultats de dépistage non détectés ne sont pas transmis aux directions de santé publique ou associés aux contacts dans la plateforme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 513

Sommes dépensées pour le traçage des contacts, au total, par mois et par région.

.....

RÉPONSE NO 513

Il est impossible d'isoler les sommes consenties pour le traçage de toutes les dépenses réalisées au cours de la dernière année.

QUESTION NO 514

Proportion de contacts notifiés et délais de contact médian entre la première exposition potentielle au cas et la notification.

RÉPONSE NO 514

La plateforme trajectoire de santé publique (TSP) ne permet pas d'identifier le moment exact où le contact est rejoint par la santé publique puisqu'elle ne retrace pas tous les échanges courriels et suivis téléphoniques effectués par la direction de santé publique. Il est possible que l'intervention auprès des cas et contacts débute avant la saisie dans la plateforme. La donnée sur la première exposition potentielle du contact au cas n'est pas accessible.

- Entre le 1^{er} avril 2021 et le 4 décembre 2021*, le délai médian entre le moment auquel le cas index est saisi dans la plateforme et le moment auquel le contact est saisi dans la plateforme a varié entre 0,3 et 1,8 jours selon la période. La proportion de contacts pour lesquels une information sur le cas index (lien avec le cas index) est exploitable est de 94 % pour cette même période. Les pratiques de saisie des utilisateurs de la plateforme ont un rôle à jouer dans cette proportion. Cette saisie peut avoir varié dans TSP selon la période et d'une région à l'autre.

Le délai médian est maintenu à moins de deux jours (cible proposée dans le plan stratégique 2019-2023) du MSSS.

*Depuis le début de la 5^e vague (5 décembre 2021), il y a eu un grand délestage dans le suivi des cas et des contacts dans TSP. Ainsi, toute la donnée sur les contacts sera produite uniquement jusqu'au 4 décembre 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 515

Nombre médian de contacts obtenus lors des enquêtes de traçage, par mois et par région.

.....

RÉPONSE NO 515

- Le tableau de bord de la plateforme Trajectoire de santé publique (TSP) fournit des données sur les contacts à risque élevés identifiés dans les questionnaires d'enquête des cas. Cette donnée provient de la base de données brutes, sans que celle-ci soit nettoyée. Par ailleurs, il y a eu des variations dans les pratiques de saisie des contacts dans la TSP selon la période et d'une région à l'autre.
- Entre le 1^{er} avril 2021 et le 4 décembre 2021*, en moyenne 2,4 contacts à risque élevé ont été saisis par cas.
- Le tableau 1 présente le nombre médian de contacts à risque élevé saisis par questionnaire d'enquête de cas, par région et par mois entre le 1^{er} avril 2021 et le 4 décembre 2021*.

Tableau 1: Nombre de contacts à risque élevé médian par cas, par mois de déclaration et par réseau de santé et services sociaux (du 1er avril 2021 au 4 décembre 2021*)

RSS	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre (du 1 ^{er} au 4)
01	2	2	3	1	2,5	3	3	2	2
02	2	2	3	1,5	3	3	3	3	2
03	2	2	3	2	2	3	3	3	3
04	1	1	2	1	2	2	2	2	2
05	2	2	2	2	2	2	1	2	2
06	2	2	2	2	2	2	2	2	2
07	2	2	2	2	2	2	2	2	2
08	2	1	3	1	2	2	2	3	3
09	3	3	3	3	3	2	3	3	4
10	2	2		2	2	2	1		1
11	2	3	3	1	3	2	3	3	1
12	1	1	2	2	2	2	3	3	2
13	3	3	3	3	3	3	3	3	3
14	2	2	2	2	2	2	2	2	2
15	2	2	2	2	2	2	1	1	1
16	2	2	2	2	2	2	2	2	2
17	1	--	--	--	1	--	3	3	3
18	--	--	--	--	3	1	--	--	--

NOTE :

Par contacts à risque élevé, nous entendons :

- Les personnes vivant sous le même toit qu'un cas confirmé.
- Les personnes prodiguant des soins corporels ou ayant reçu des soins corporels **dans un cadre non médical** (ex. : à domicile) avec un cas confirmé.
- Les partenaires intimes (ex. : relation sexuelle) d'un cas confirmé.

*Depuis le début de la 5ème vague (5 décembre 2021), il y a eu un grand délestage dans le suivi des cas et des contacts dans TSP. Ainsi, toute la donnée sur les contacts sera produite uniquement jusqu'au 4 décembre 2021.

QUESTION NO 516

Données sur les tests rapides, notamment le nombre, les dates de réception, d'expiration et d'utilisation le cas échéant par type de test. Préciser combien de tests rapides ont été jetés ou retournés. État actuel des inventaires.

RÉPONSE NO 516

État actuel des inventaires :

Le tableau se trouve à la page suivante.

Expiration :

Santé Canada a fait trois amendements à des autorisations des tests rapides.

Aucun test rapide des entrepôts du Ministère n'a été jeté.

Dates d'expiration pour certaines trousse:

Les durées de conservation des tests rapides de dépistage Panbio et BD Veritor ont été modifiées par Santé Canada.

- Panbio : les tests sont valables pendant 12 mois après la date d'expiration;
- BD Veritor expirant en 2021 : les tests sont valables pendant 10 mois après la date d'expiration;
- BD Veritor expirant en 2022 : les tests sont valables pendant 4 mois après la date d'expiration.

Utilisation selon les périodes:

Période avril-juillet 2021:

Tests utilisés par un professionnel habilité selon les instructions du Ministère.

Pour les tests antigéniques PANBIO et BD Veritor, les scénarios de déploiement proposés sont les suivants :

- Pour accélérer le transfert des usagers vers les milieux de vie grâce à des résultats négatifs en 15 minutes, tout en assurant qu'un résultat négatif soit tout de même suivi d'un isolement;
- auprès de clientèles marginalisées et en rupture sociale ne fréquentant pas les ressources du RSSS;
- Lors d'éclousions majeures en milieu de travail;
- Lorsque la demande dépasse les capacités d'analyses des laboratoires.

Pour les tests ID Now :

Utilisation seulement par un professionnel de la santé :

- Distribution selon la priorisation des projets et pour les régions éloignées et les communautés autochtones.
- Utilisation dans certains CDD pour pallier la forte demande en tests.

Période de juillet à octobre 2021 :

Utilisation des tests rapides par du personnel formé.

Période de novembre 2021 à ce jour:

Demandeurs s'engagent à utiliser les outils de formation disponible sur Québec.ca afin de former leur personnel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 517

Sommes dépensées pour l'achat de tests rapides et nombres de tests achetés, par type.

.....

RÉPONSE NO 517

Au 30 mars 2022, 65 550 880 unités (majoritairement en boîtes de 5) ont été achetés pour un montant dépensé de 366 436 160 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 518

Données sur les projets pilotes liés aux tests rapides, notamment la liste des projets acceptés et refusés, le nombre et le type de tests utilisés par projet, le milieu, la région, les sommes allouées et les dates.

RÉPONSE NO 518

Tableau 1 : Liste des projets acceptés et refusés, nombre et type de tests et sommes allouées

Projets	Accepté	Refusé	Nombre et le type de tests utilisés par projet, le milieu, la région, les sommes allouées et les dates
Yves Longtin, MD; CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Ile-de-Montreal Dr. Suzanne Leclerc, MD, PhD Institut National du Sport du Québec Evaluation de l'utilisation des tests antigéniques rapides pour l'optimisation des mesures de prévention du SRAS-CoV-2 chez les athlètes de haut niveau au Québec		X	
Marie-Pascale Pomey Professeure titulaire au département de Gestion, évaluation et politique de santé École de santé publique de l'université de Montréal Utilisation des tests antigéniques rapides pour limiter des éclosions de la COVID-19: étude de faisabilité de recherche des super-propagateurs en entreprise maraîchère		X	
Cédric Yansouni, MD, FRCPC, DTM&H Directeur adjoint, Centre J.D. MacLean Centre pour les Maladies Tropicales Professeur adjoint, Division des Maladies Infectieuses, Department de Microbiologie Médicale McGill University Health Centre Les tests antigéniques rapides en séries pour freiner la transmission du SRAS-CoV-2 en milieu de travail	X		Nombre et type : 1892 tests Panbio Abbott Milieu : entreprises Région : Montréal Sommes allouées : 205 000 \$ Mai 2021 à décembre 2022. Rapport final reçu.

<p>Annie-Claude Labbé, MD, FRCPC Professeur agrégée de clinique Département de microbiologie et d'infectiologie CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal Hôpital Maisonneuve-Rosemont (Montréal)</p> <p>Projet d'évaluation de l'utilisation des autotests Lucira Check It auprès des personnes en situation d'itinérance ou aux prises avec une dépendance sur le territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île- de-Montréal</p>	<p>X</p>		<p>Nombre et type : 1200 tests Lucira Check It Milieu : Centres d'hébergement et autres ressources en itinérance et dépendance sur le territoire du CIUSSS de l'Est-de- l'Île-de-Montréal Région : Montréal Sommes allouées : 43 640 \$ Août 2021 à mai 2022. Rapport final attendu pour fin juin 2022.</p>
--	----------	--	--

QUESTION NO 519

Critères de sélection pour l'octroi de projets pilotes liés aux temps rapides et résultat des projets pilotes complétés.

RÉPONSE NO 519

Les établissements de santé devaient compléter un devis. Sur la base de ce devis, le LSPQ (2 experts) et le MSSS (3 experts) les analysaient afin de s'assurer que tous les éléments exigés y étaient présents et que le projet était pertinent. Si le devis était jugé complet, le projet pilote était approuvé. Si certains éléments étaient jugés incomplets ou insatisfaisants, les régions recevaient des commentaires de bonification. Un engagement écrit à respecter les nouvelles conditions était suffisant pour être autorisé à recevoir les tests demandés. Globalement, les commentaires formulés étaient surtout liés à la validation des prélèvements et aux méthodes de reddition de compte, notamment dans les systèmes d'information existants.

Pour les projets refusés, les responsables se sont fait suggérer de passer par la filière recherche plutôt que par les projets pilotes considérant la prise de risque associée (notamment pour le consentement éclairé et les enjeux éthiques associés).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 520

Pour les tests rapides fournis aux entreprises, préciser les critères, le nombre de demandes, le nombre de demandes acceptées et le nombre de tests déployés.

RÉPONSE NO 520

Les critères ont changé à deux reprises en raison des produits disponibles sur les marchés et de l'évolution de la situation épidémiologique.

Période 1- Avril à juin 2021

Distribution de tests pour prélèvement nasopharyngé

Administration par une personne qualifiée selon l'Arrêté 2020-87 ou selon son ordre professionnel

Période 2- Juillet à octobre 2021

Distribution de tests pour prélèvement nasals

Personne formée sous l'égide du MSSS présente lors des opérations de dépistage

Période 3- Novembre 2021 à février 2022

Entreprises d'au moins 50 personnes en présentiel

Depuis décembre 2021, les tests faits en présence de symptômes.

Période 4- Depuis mars 2022

Tests faits en présence de symptômes.

◆ **Gestion de la distribution jusqu'en septembre 2021**

➤ **Critères:**

Pertinence clinique :

- évaluation du risque d'éclosion ou a déjà vécu une éclosion;
- mise en place des mesures de prévention;
- utilisation en contexte d'éclosion ou utilisation de façon préventive en continu (selon le souhait de l'entreprise);
- les employés symptomatiques ne doivent pas se présenter sur les lieux de travail et doivent être dirigés vers un centre désigné de dépistage (CDD);
- l'utilisation proposée ne doit pas entraîner un relâchement des mesures de protection mises en place (fausse réassurance).

Faisabilité :

- disponibilité d'un professionnel de la santé compétent et habilité à faire le prélèvement et la lecture du test (exigence selon la monographie du fabricant);
- disponibilité des locaux assurant la sécurité et la confidentialité;

- disponibilité d'un espace pour entreposer les tests (quantité pour 4 semaines), en fonction du protocole adapté à l'entreprise.

Engagement :

- les personnes identifiées pour effectuer le dépistage doivent suivre la courte formation en ligne pour utiliser les tests correctement et disposer adéquatement des déchets biomédicaux;
- la personne identifiée pour la saisie des résultats doit suivre une courte formation en ligne pour saisir les résultats dans l'outil « requête web »;
- l'entreprise doit utiliser les tests pour ses employés seulement;
- l'entreprise doit informer ses employés des avantages et inconvénients des tests.

➤ **Demandes:**

Du 1er avril 2021 au 30 septembre 2021,

- Nombre de demandes acceptées : **607**
- Nombre de tests distribués : **462 155**.

◆ **Gestion de la distribution à partir d'octobre 2021**

➤ **Critères:**

À partir d'octobre 2021, aucune distribution aux entreprises de moins de 10 employés n'était effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les entreprises ayant fait la demande recevaient ainsi un courriel de refus.

À partir du mois de décembre 2021, devant le nombre de demandes exponentielles effectuées par les entreprises de moins de 10 employés, le MSSS a revu son critère de refus. Ainsi, les entreprises de moins de 50 employés étaient refusées. Cela dit, une analyse était tout de même effectuée avant de refuser systématiquement une demande. Il avait été déterminé que certaines entreprises, par leurs activités, étaient plus à risque face à la COVID-19. Des tests de dépistage antigéniques rapides (TDAR) pouvaient donc être acheminés à certaines entreprises de moins de 50 employés.

➤ **Demandes:**

- Nombre de demandes acceptées : **1 601**
- Nombre de tests distribués entre octobre 2021 et février 2022 : **2 797 923**

Concernant les demandes refusées, un mécanisme visant à renvoyer des TDAR aux entreprises initialement refusées a été développé en collaboration avec les Fédérations des chambres de commerce du Québec. À partir du mois de mars 2022, ces dernières assuraient la distribution des TDAR à l'ensemble des entreprises ayant reçu un avis de refus préalable. Puisque les demandes sont actuellement traitées, il n'est pas possible de chiffrer le nombre de refus.

Effectivement, dès le mois de mars 2022, le MSSS a fait une entente avec les différentes Fédérations des chambres de commerce du Québec pour que ces dernières assurent la distribution à toutes les entreprises de 200 employés et moins. De cette manière, l'ensemble des entreprises pouvaient recevoir des TDAR, alors que le MSSS poursuivait la distribution auprès des entreprises de plus de 200 employés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 521

Écart entre les activités de dépistage du cancer entre cette année et l'année précédente, notamment le dépistage du cancer colorectal et du cancer du sein.

RÉPONSE NO 521

Information sur le dépistage du cancer colorectal:

Le cancer situé dans le gros intestin laisse souvent dans les selles des traces de sang occulte, c'est-à-dire qui sont invisibles à l'œil nu. Afin de vérifier la présence de sang dans les selles, le patient reçoit une prescription pour passer un test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi). Le résultat de ce test ne confirmera pas qu'il y a cancer ou non, mais il permettra de savoir si un autre examen est nécessaire, soit la coloscopie longue, pour le vérifier.

Nombre de tests RSOSi réalisés, par année financière

	Total – Ensemble du Québec
2021-2022*	589 441*
2020-2021	480 495
2019-2020	647 254

Source : Datamart RSOSi, compilation par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, 2019-2020 (P01 à P13), 2020-2021 (P01 à P13) et 2021-2022 (P01 à P12). Données issues de « Tdb ministériel, Cancérologie, Cancer colorectal ».

* La donnée fournie pour 2021-2022 est à la période 12, la donnée fournie pour les autres années est pour l'année complète (P1 à P13). À la période P12 2021-2022, le nombre cumulé de tests de RSOSi réalisés est à 99 % par rapport au cumul de l'année financière 2019-2020 (589 441/593 391).

Nombre de coloscopies réalisées par année financière

	Total - Ensemble du Québec
2021-2022*	237 424*
2020-2021	207 694
2019-2020	267 823

Source : MSSS, GESTRED, 2019-2020 (P01 à P13), 2020-2021 (P01 à P13) et 2021-2022 (P01 à P12), données auto-rapportées par les établissements, extraction périodique. Données issues de « Tdb ministériel, Cancérologie, Cancer colorectal ».

* La donnée fournie pour 2021-2022 est à la période 12, la donnée fournie pour les autres années est pour l'année complète (P1 à P13). À la période P12 de 2021-2022, le nombre cumulé de coloscopies réalisées est à 94 % par rapport au cumul de l'année financière 2019-2020 (237 424/253 379).

Information sur le Programme québécois du dépistage du cancer du sein (PQDCS):

Le PQDCS invite les Québécoises âgées de 50 à 69 ans à passer une mammographie de dépistage du cancer du sein tous les 2 ans.

Nombre de mammographies de dépistage PQDCS réalisées, par année financière

	Total - Ensemble du Québec
2021-2022*	312 917*
2020-2021	265 784
2019-2020	340 188

Note : Les données de l'année financière 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ne proviennent pas de la même source. Elles ne sont donc pas parfaitement comparables

Source :RAMQ, données budgétaires 2019-2020 et 2020-2021 et sondage auprès des centres désignés dans le cadre du PQDCS (privés et publics), 2021-2022 (P01 à P12)

* La donnée fournie pour 2021-2022 est à la période 12, la donnée fournie pour les autres années est pour l'année complète (P1 à P13). À la période P12 de 2021-2022, le nombre cumulé de mammographies de dépistage pour un cancer du sein dans le cadre du PQDCS est à 97 % par rapport au cumul de P01 à P12 de 2019-2020 (312 917/323 736).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 522

Écart entre les activités de dépistage d'ITSS entre cette année et l'année précédente.

.....

RÉPONSE NO 522

Le ministère de la Santé et des Services sociaux ne collecte pas d'information sur le nombre d'activités de dépistage des ITSS dans la province.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 523

Écart entre les activités de dépistage de maladies pédiatriques entre cette année et l'année précédente.

RÉPONSE NO 523

Programme québécois de dépistage néonatal sanguin urinaire

- Le tableau suivant présente les données en lien avec la participation de 2019 et de 2020.

	Plateforme sanguine		Plateforme urinaire	
	2019	2020	2019	2020
Population admissible	84 200	81 850	82 626	80 239
Population ayant participé	82 417	80 021	69 172	67 701
Taux de participation	97,88 %	97,77 %	84 %	84,4 %

Les données 2020-2021 et 2021-2022 ne sont pas disponibles. Le système informatique de laboratoire disponible permet d'avoir des données datant, au minimum, de plus d'une année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 524

Taux de rendez-vous reportés entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022.

.....
RÉPONSE NO 524

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 525

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour s'assurer de leur état de santé et de les informer de la situation des retards.

RÉPONSE NO 525

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 526

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés du report de leur chirurgie, traitement ou examen diagnostique.

RÉPONSE NO 526

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 527

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour consentir à une opération dans une clinique médicale spécialisée.

RÉPONSE NO 527

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 528

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés d'une détérioration de leur condition.

RÉPONSE NO 528

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 529

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont reçu l'appel de leur médecin pour être informés que la détérioration de leur condition les rendait inéligibles au traitement ou à la chirurgie initialement prévue.

.....

RÉPONSE NO 529

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 530

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui ont été confiés aux soins palliatifs.

RÉPONSE NO 530

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 531

Taux des patients en attente depuis plus de 3 mois sur SIMASSS qui sont décédés.

.....

RÉPONSE NO 531

Cette information n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 532

Concernant l'accès à l'information :

- a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022.
- b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021
- c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022.

RÉPONSE NO 532

- a) À l'automne 2021, afin notamment de faire face à une augmentation significative du nombre de demandes d'accès reçues, une réorganisation administrative a été effectuée par les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux. Trois nouveaux postes ont été créés, dont un de directeur et deux de conseillers.
- b) 649 demandes d'accès à des documents administratifs et 883 demandes d'accès à des renseignements personnels.

Source : *Ministère de la Santé et des Services sociaux*, [Rapport annuel de gestion 2020-2021](#), p. 61

- c) Le nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022 sera inscrit au Rapport annuel de gestion du MSSS qui sera diffusé sur le site internet lorsque disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 533

Quels montants sont préservés par les CISSS-CIUSSS des 16 régions sociosanitaires pour financer la coordination régionale du Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBEF) à même le financement de la mesure 5 qui devrait normalement être dédié à la concertation et la collaboration? Comment les frais retirés au bénéfice des CISSS-CIUSSS bénéficient-ils à la mesure 5?

RÉPONSE NO 533

La mesure 5 du Plan d'action en santé et bien-être des femmes (PASBEF) 2020-2024 vise à financer des projets régionaux de collaboration et de concertation ayant un impact sur la santé et le bien-être des femmes.

Régionalisée, la mesure 5 est sous la responsabilité directe des établissements. Ceux-ci déterminent les priorités, les partenaires et les modalités de financement des projets de collaboration et de concertation de leur milieu respectif.

Les 18 établissements identifiés reçoivent annuellement, pour la durée du PASBEF, 66 666 \$ pour assurer la mise en œuvre de la mesure.

Région	Établissement ou instance à vocation régionale	Montant attribué annuellement
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	66 666 \$
2	CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean	66 666 \$
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale (mandat régional)	66 666 \$
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	66 666 \$
5	CIUSSS de l'Estrie–Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	66 666 \$
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (mandat régional)	66 666 \$
7	CISSS de l'Outaouais	66 666 \$
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	66 666 \$
9	CISSS de la Côte-Nord	66 666 \$
10	CRSSS de la Baie-James	66 666 \$
11	CISSS de la Gaspésie (mandat régional)	66 666 \$
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	66 666 \$
13	CISSS de Laval	66 666 \$
14	CISSS de Lanaudière	66 666 \$
15	CISSS des Laurentides	66 666 \$
16	CISSS de la Montérégie-Centre (mandat régional)	66 666 \$
17	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	66 666 \$

Région	Établissement ou instance à vocation régionale	Montant attribué annuellement
18	Conseil Cri de la santé et des services sociaux Baie-James	66 666 \$
TOTAL		1 199 988 \$

Les établissements répartissent les montants qui leur sont attribués afin de répondre à l'objectif de la mesure 5. Pour ce faire, plusieurs collaborent avec leur Table de concertation régionale en condition féminine. Dans plusieurs régions, des organismes communautaires régionaux reçoivent un financement.

Aucuns frais n'ont été retirés aux établissements.